II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONSEIL

BUDGET RECTIFICATIF N° 3 DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES POUR L'EXERCICE 1973

(73/449/CECA, CEE, Euratom)

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et notamment son article 78 A paragraphe 6,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 203*bis* paragraphe 6,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 177*bis* paragraphe 6,

vu le traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes, et notamment son article 20,

vu le règlement financier, du 25 avril 1973, applicable au budget général des Communautés européennes [1], et notamment ses articles 1er et 14,

vu le budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1973,

vu l'avant-projet de budget rectificatif n° 3 des Communautés européennes pour l'exercice 1973, présenté par la Commission,

vu le projet de budget rectificatif n° 3 des Communautés européennes pour l'exercice 1973, établi par le Conseil,

vu la résolution de l'Assemblée sur le projet de budget rectificatif n° 3 des Communautés européennes pour l'exercice 1973,

---

[1] JO n° L 116 du 1. 5. 1973, p. 1.

considérant que l'Assemblée a approuvé sans modifications, dans sa résolution indiquée ci-dessus, le projet de budget rectificatif n° 3 des Communautés européennes pour l'exercice 1973,

CONSTATE:

Article unique

Le budget rectificatif n° 3 pour l'exercice 1973, tel que figurant en annexe, est définitivement arrêté.

Fait à Bruxelles, le 21 septembre 1973.

Le président du Conseil

I. NØRGAARD

A. RECETTES

Les recettes des Communautés sont évaluées aux montants suivants:

Titres	Nature des recettes	UC		
		Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
1	Ressources propres	2 532 259 581	— 1 696 072	2 530 563 509
2	Excédents disponibles	p.m.	—	p.m.
3	Part du produit des prélèvements CECA versée en application de l'article 20 du traité du 8 avril 1965	18 000 000	—	18 000 000
4	Retenues effectuées sur les rémunérations du personnel	17 131 820	+ 287 600	17 419 420
5	Contributions	1 651 693 732	— 8 482 600	1 643 211 132
9	Recettes diverses	8 812 320	— 260 000	8 552 320
	Total général	**4 227 897 453**	**— 10 151 072**	**4 217 746 381**

RECETTES

(Les titres, chapitres et articles non énumérés ci-après restent inchangés)

TITRE 1 — RESSOURCES PROPRES

CHAPITRE 19 — AUTRES RESSOURCES PROPRES

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
		CHAPITRE 19			
190		*Autres ressources propres*			
	1900	Danemark	29 936 250	—	29 936 250
	1901	Irlande	11 118 582	— 51 904	11 066 678
	1903	Royaume-Uni	352 204 749	— 1 644 168	350 560 581
		Total de l'article 190	393 259 581	— 1 696 072	391 563 509
		TOTAL DU CHAPITRE 19	393 259 581	— 1 696 072	391 563 509
		Total du titre 1	**2 532 259 581**	**— 1 696 072**	**2 530 563 509**
		Total des titres 1 et 2	**2 532 259 581**	**— 1 696 072**	**2 530 563 509**
		Total des titres 1 à 3	**2 550 259 581**	**— 1 696 072**	**2 548 563 509**

TITRE 1 — RESSOURCES PROPRES

CHAPITRE 19 — AUTRES RESSOURCES PROPRES

Article	Poste	Commentaire
190		Les recettes indiquées ci-contre représentent les ressources propres à verser par les nouveaux États membres; une distribution selon la nature de ces ressources n'est pas encore possible.

TITRE 4 — RETENUES EFFECTUÉES SUR LES REMUNÉRATIONS DU PERSONNEL

CHAPITRE 40 — PRODUIT DE L'IMPÔT SUR LES TRAITEMENTS, SALAIRES ET INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES ET AUTRES AGENTS

CHAPITRE 41 — CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL AU FINANCEMENT DU RÉGIME DE PENSION

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
		CHAPITRE 40			
400		*Produits de l'impôt sur les traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et autres agents*	10 289 220	+ 56 200	10 345 420
		TOTAL DU CHAPITRE 40	10 289 220	+ 56 200	10 345 420
		CHAPITRE 41			
410		*Contributions du personnel au financement du régime de pension*	6 842 600	+ 231 400	7 074 000
		TOTAL DU CHAPITRE 41	6 842 600	+ 231 400	7 074 000
		Total du titre 4	**17 131 820**	**+ 287 600**	**17 419 420**
		Total des titres 1 à 4	**2 567 391 401**	**— 1 408 472**	**2 565 982 929**

TITRE 4 — RETENUES EFFECTUÉES SUR LES RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL

CHAPITRE 40 — PRODUIT DE L'IMPÔT SUR LES TRAITEMENTS, SALAIRES ET INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES ET AUTRES AGENTS

CHAPITRE 41 — CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL AU FINANCEMENT DU RÉGIME DE PENSION

Article	Poste	Commentaire	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
400		Assemblée	902 250	—	902 250
		Conseil	1 250 550	—	1 250 550
		Commission:			
		— Fonctionnement	7 733 800	+ 56 200	7 790 000
		— Recherches et investissement	—	—	—
		Cour de justice	402 620	—	402 620
			10 289 220	+ 56 200	10 345 420
410		Assemblée	454 750	—	454 750
		Conseil	769 150	—	769 150
		Commission:			
		— Fonctionnement	4 386 500	+ 31 400	4 417 900
		— Recherches et investissement	1 100 000	+ 200 000	1 300 000
		Cour de justice	132 200	—	132 000
			6 842 600	+ 231 400	7 074 000

CHAPITRE 51 — CONTRIBUTIONS PRÉVUES RESPECTIVEMENT À L'ARTICLE 3 PARAGRAPHE 4 ET À L'ARTICLE 4 PARAGRAPHE 6 DE LA DÉCISION DU 21 AVRIL 1970 RELATIVE AU REMPLACEMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS MEMBRES PAR DES RESSOURCES PROPRES AUX COMMUNAUTÉS

CHAPITRES 55 ET 56 — CONTRIBUTIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 3 PARAGRAPHES 2 ET 3 DE LA DÉCISION DU 21 AVRIL 1970 RELATIVE AU REMPLACEMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS MEMBRES PAR DES RESSOURCES PROPRES AUX COMMUNAUTÉS

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
		CHAPITRE 51			
510		*Contributions prévues respectivement à l'article 3 paragraphe 4 et à l'article 4 paragraphe 6 de la décision du 21 avril 1970 relative au remplacement des contributions financières des États membres par des ressources propres aux Communautés*			
	5100	Belgique	131 842,56	+ 434 012,35	565 854,91
	5101	Allemagne	1 059 453,95	+ 3 787 604,54	4 847 058,49
	5102	France	30 344,64	+ 575 063,14	605 407,78
	5103	Italie	680 039,74	+ 411 267,10	1 091 306,84
	5104	Luxembourg	2 893,92	+ 7 421,11	10 315,03
	5105	Pays-Bas	666 277,19	+ 2 930 274,60	3 596 551,79
	5106	Danemark	—	+ 44 048,85	44 048,85
	5107	Irlande	—	+ 10 869,91	10 869,91
	5108	Royaume-Uni	—	+ 345 139,40	345 139,40
		Total de l'article 510	2 570 852,00	+ 8 545 701,00	11 116 553,00
		TOTAL DU CHAPITRE 51	2 570 852,00	+ 8 545 701,00	11 116 553,00
		CHAPITRE 55			
550		*Contributions prévues à l'article 3 paragraphes 2 et 3 de la décision du 21 avril 1970 relative au remplacement des contributions financières des États membres par des ressources propres aux Communautés*			
	5500	Belgique	100 093 999	— 1 395 804	98 698 195
	5501	Allemagne	449 126 612	— 5 436 976	443 689 636
	5502	France	534 707 777	— 4 582 826	530 124 951
	5503	Italie	307 494 159	— 3 604 771	303 889 388
	5504	Luxembourg	3 682 417	— 33 015	3 649 402
	5505	Pays-Bas	68 756 812	— 1 765 552	66 991 260
		Total de l'article 550	1 463 861 776	— 16 818 944	1 447 042 832
		TOTAL DU CHAPITRE 55	1 463 861 776	— 16 818 944	1 447 042 832

CHAPITRE 51 — CONTRIBUTIONS PRÉVUES RESPECTIVEMENT À L'ARTICLE 3 PARAGRAPHE 4 ET À L'ARTICLE 4 PARAGRAPHE 6 DE LA DÉCISION DU 21 AVRIL 1970 RELATIVE AU REMPLACEMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS MEMBRES PAR DES RESSOURCES PROPRES AUX COMMUNAUTÉS

CHAPITRES 55 ET 56 — CONTRIBUTIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 3 PARAGRAPHES 2 ET 3 DE LA DÉCISION DU 21 AVRIL 1970 RELATIVE AU REMPLACEMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS MEMBRES PAR DES RESSOURCES PROPRES AUX COMMUNAUTÉS

Article	Poste	Commentaire
510		Les recettes prévues pour l'exercice 1973 représentent les contributions au titre des programmes complémentaires.
550		Le détail et le mode de calcul de ces contributions ressortent des tableaux ci-annexés.

CHAPITRES 55 ET 56 — CONTRIBUTIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 3 PARAGRAPHES 2 ET 3 DE LA DÉCISION DU 21 AVRIL 1970 RELATIVE AU REMPLACEMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS MEMBRES PAR DES RESSOURCES PROPRES AUX COMMUNAUTÉS

CHAPITRE 92 — RECETTES ET INDEMNISATION DE SERVICES FOURNIS À TITRE ONÉREUX

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
		CHAPITRE 56			
560		*Autres contributions*			
	5600	Danemark	14 911 104	— 209 357	14 701 747
	5601	Irlande	—	—	—
	5603	Royaume-Uni	—	—	—
		Total de l'article 560	14 911 104	— 209 357	14 701 747
		TOTAL DU CHAPITRE 56	14 911 104	— 209 357	14 701 747
		Total du titre 5	**1 651 693 732**	**— 8 482 600**	**1 643 211 132**
		Total des titres 1 à 5	**4 219 085 133**	**— 9 891 072**	**4 209 194 061**
		CHAPITRE 92			
929		*Autres recettes provenant de services fournis à titre onéreux*	260 000	— 260 000	p.m.
		TOTAL DU CHAPITRE 92	1 255 500	— 260 000	995 500
		Total du titre 9	**8 812 320**	**— 260 000**	**8 552 320**
		TOTAL GÉNÉRAL	**4 227 897 453**	**— 10 151 072**	**4 217 746 381**

CHAPITRES 55 ET 56 — CONTRIBUTIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 3 PARAGRAPHES 2 ET 3 DE LA DÉCISION DU 21 AVRIL 1970 RELATIVE AU REMPLACEMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS MEMBRES PAR DES RESSOURCES PROPRES AUX COMMUNAUTÉS

CHAPITRE 92 — RECETTES ET INDEMNISATION DE SERVICES FOURNIS À TITRE ONÉREUX

Article	Poste	Commentaire
560		Le détail et le mode de calcul de ces contributions ressortent des tableaux ci-annexés.
929		Conformément à la structure du budget fonctionnel, les recettes relatives à des prestations fournies à titre onéreux pour le compte de tiers sont inscrites aux comptes d'affectation figurant à la deuxième partie de « l'état des dépenses et recettes relatif aux activités de recherches et d'investissement ».

B. CALCUL DES PARTS RELATIVES DES ÉTATS MEMBRES

TABLEAU 1

Crédits à couvrir, pendant l'exercice 1973, au titre de l'article 3 paragraphes 2 et 3 de la décision du 21 avril 1970, relative aux ressources propres et à l'article 10 du traité du 22 avril 1970, portant modification de certaines dispositions budgétaires des traités instituant les Communautés européennes et du traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes ainsi que des articles 129 et 130 du traité d'adhésion en fonction du budget rectificatif n° 3/1973

(en UC)

Catégories de crédits	Montant initial + projet budget supplémentaire et rectificatif n° 2	Nouveaux montants
1. Crédits de paiements relatifs aux dépenses de recherches et d'investissement CEEA (chapitre 33)	35 978 001	74 686 830
2. Fonds social européen (titre 5)	237 950 000	237 950 000
3. FEOGA – section garantie (titres 6 et 7)	2 772 210 000	2 772 210 000
– section orientation (titre 8)	325 000 000	325 000 000
– section orientation (réinscription)	25 000 000	25 000 000
4. Crédits afférents:		
– aux dépenses administratives et opérationnelles (titres 1 à 4 et chapitres 98 et 99)	360 006 494	311 316 200
– à l'aide alimentaire (chapitre 90)	48 177 000	48 177 000
5. Remboursement aux États membres de 10 % des montants versés (chapitre 29)	253 225 958	253 056 351
Total des dépenses	4 057 547 453	4 047 396 381
Catégories des recettes		
1. Recettes diverses liées aux activités de recherches et d'investissement CEEA	5 381 000	5 321 000
2. Autres recettes diverses	20 563 140	20 650 740
3. Montant des prélèvements CECA affecté aux dépenses administratives	18 000 000	18 000 000
4. Contributions des États membres aux programmes complémentaires CEEA	2 570 852	11 116 553
Total des recettes	46 514 992	55 088 293
Crédits à couvrir conformément à la décision du 21 avril 1970	4 011 032 461	3 992 308 088

TABLEAU 2

EXERCICE 1973

Prévision des ressources propres à verser par chaque État membre

A

(en UC)

États membres	Prélèvements agricoles		Droits de douane du tarif commun	Montant de référence = (1 + 2 + 3) × 0,75	Droits de douane à céder = 4 − (1 + 2)
	Cotisations sucre	autres			
	1	2	3	4	5
Belgique	12 000 000	77 210 000	176 000 000	198 907 500	109 697 500
Allemagne	38 000 000	166 370 000	749 700 000	715 552 500	511 182 500
France	75 000 000	61 000 000	460 000 000	447 000 000	311 000 000
Italie	11 000 000	239 700 000	368 900 000	464 700 000	214 000 000
Luxembourg	–	120 000	4 400 000	3 390 000	3 270 000
Pays-Bas	12 000 000	142 700 000	257 900 000	309 450 000	154 750 000
Totaux	148 000 000	687 100 000	2 016 900 000	2 139 000 000	1 303 900 000

B

États membres	Prévisions de recettes (tarif douanier commun + prélèvements agricoles)	75 % × colonne 2	Montant effectivement dû par les États membres adhérents en vertu des dispositions des articles 129 et 130 du traité d'adhésion
1	2	3	4
Danemark	88 700 000	66 525 000	29 936 250
Irlande	240 000 000	180 000 000	11 066 678
Royaume-Uni	7 500 000 000	5 625 000 000	350 560 581
Totaux	7 828 700 000	5 871 525 000	391 563 509
Total des ressources propres à verser - tableau A + B			2 530 563 509

TABLEAU 3

EXERCICE 1973

Répartition des dépenses non couvertes par les ressources propres

(en UC)

États membres	Contributions des États membres selon clés fixes article 3 paragraphe 2 et article 129 traité d'adhésion		Contributions des États membres selon clés article 3 paragraphe 2 et clés article 129 traité d'adhésion diminuées de 55 %	
	Montant	%	Montant	%
	(1)		(2)	
Belgique	77 143 570	5,2775	89 384 219	6,1149
Danemark	35 958 917	2,4600	16 181 512	1,1070
Allemagne	373 237 475	25,5337	432 460 057	29,5852
France	369 834 534	25,3009	428 516 270	29,3154
Irlande	8 916 642	0,6100	4 012 489	0,2745
Italie	229 160 621	15,6772	265 521 518	18,1647
Luxembourg	2 268 628	0,1552	2 628 217	0,1798
Pays-Bas	82 815 139	5,6655	95 956 223	6,5645
Royaume-Uni	282 409 053	19,3200	127 084 074	8,6940
Totaux	1 461 744 579	100,-	1 461 744 579	100,-

Montant des dépenses	3 992 308 088
Ressources propres à verser (tableau 2)	- 2 530 563 509
Différence à couvrir par des contributions des États membres	1 461 744 579

TABLEAU 4

EXERCICE 1973

Détermination de la part relative des États membres avant ajustement

(en UC)

États membres	Ressources propres à verser (tableau 2)	Contributions dues (colonne 2 du tableau 3)	Total (colonnes 1 + 2)	Part relative avant ajustement
	1	2	3	4
Belgique	198 907 500	89 384 219	288 291 719	7,2212
Danemark	29 936 250	16 181 512	46 117 762	1,1552
Allemagne	715 552 500	432 460 057	1 148 012 557	28,7556
France	447 000 000	428 516 270	875 516 270	21,9301
Irlande	11 066 678	4 012 489	15 079 167	0,3777
Italie	464 700 000	265 521 518	730 221 518	18,2907
Luxembourg	3 390 000	2 628 217	6 018 217	0,1507
Pays-Bas	309 450 000	95 956 223	405 406 223	10,1547
Royaume-Uni	350 560 581	127 084 074	477 644 655	11,9641
Totaux	2 530 563 509	1 461 744 579	3 992 308 088	100,-

TABLEAU 5

Ajustement de la part relative des nouveaux États membres pour l'exercice 1973

États membres	Part relative de référence (1)	Plafond + 1 %	Plancher − 1,5 %	Part relative avant ajustement	Différences		Première répartition	Deuxième répartition	Part relative après ajustement
					en dessous du plancher	au-dessus du plafond			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Belgique	7,3889	7,4628	7,2781	7,2212	+ 0,0569	−		+ 0,0335	7,3116
Danemark	1,1070	1,1181	1,0904	1,1552	−	− 0,0371			1,1181
Allemagne	28,7816	29,0694	28,3499	28,7556	−	−	+ 0,3138		29,0694
France	24,7441	24,9915	24,3729	21,9301	+ 2,4428	−		+ 0,1608	24,5337
Irlande	0,2745	0,2772	0,2704	0,3777	−	− 0,1005			0,2772
Italie	19,4852	19,6801	19,1929	18,2907	+ 0,9022	−		+ 0,0997	19,2926
Luxembourg	0,1784	0,1802	0,1757	0,1507	+ 0,0250	−		+ 0,0010	0,1767
Pays-Bas	9,3463	9,4398	9,2061	10,1547	−	− 0,7149			9,4398
Royaume-Uni	8,6940	8,7809	8,5636	11,9641	−	− 3,1832			8,7809
	100,−	101,0000	98,5000	100,−	+ 3,4269	− 4,0357	+ 0,3138	+ 0,2950	100,−
Solde à répartir:						− 0,6088		− 0,6088	

(1) La part relative du tableau 10 concernant les Six a été rapportée à (100 - 10,0755); pour les États membres adhérents, la part relative de référence est égale à 45 % de la clé de l'article 129 du traité d'adhésion.

TABLEAU 6

Participation des États membres nouveaux adhérents au financement du budget 1973

(en UC)

États membres	Part relative des États membres après ajustement		Décomposition des parts relatives en	
	%	Montants	ressources propres	contributions
Danemark	1,1181	44 637 997	29 936 250	14 701 747
Irlande	0,2772	11 066 678	11 066 678	–
Royaume-Uni	8,7809	350 560 581	350 560 581	–
Total de la participation des 3	10,1762	406 265 256	391 563 509	14 701 747
Total du budget	100,–	3 992 308 088	2 530 563 509	1 461 744 579

TABLEAU 7

EXERCICE 1973

Détermination de la part relative des six anciens États membres avant ajustement

(en UC)

États membres	Contributions des États membres	Total des parts des États membres	Parts relatives en %
Belgique	98 398 912	297 306 412	8,2907
Allemagne	476 077 092	1 191 629 592	33,2296
France	471 735 963	918 735 963	25,6198
Italie	292 302 652	757 002 652	21,1097
Luxembourg	2 894 086	6 284 086	0,1752
Pays-Bas	105 634 127	415 084 127	11,5750
Total	1 447 042 832	3 586 042 832	100,–

Total des ressources propres des États membres (tableau 2)	2 530 563 509
Contributions à verser par un État adhérent (tableau 6)	14 701 747
	2 545 265 256
Total des dépenses	3 992 308 088
	1 447 042 832

TABLEAU 8

Détermination de la part relative de chaque État membre à prendre en considération comme base de référence 1970 pour l'application de l'article 3 paragraphe 3 de la décision du 21 avril 1970 et établie sur base du compte de gestion de l'exercice 1970 (1)

(en UC)

Catégories de crédits	Contributions réelles au budget 1970	Répartition des contributions entre États membres					
		Belgique	Allemagne	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
1. Crédits de paiements du budget de recherches et d'investissement CEEA (article 3 paragraphe 3 deuxième alinéa sous a)	28 389 267	2 810 538 9,9 %	8 516 780 30 %	8 516 780 30 %	6 529 531 23 %	56 779 0,2 %	1 958 859 6,9 %
2. Crédits Fonds social européen (article 3 paragraphe 3 deuxième alinéa sous b)	37 041 701	3 259 670 8,8 %	11 853 344 32 %	11 853 344 32 %	7 408 341 20 %	74 083 0,2 %	2 592 919 7 %
3. Crédits FEOGA (2) (article 3 paragraphe 3 deuxième alinéa sous c)		8,25 %	31,5 %	28 %	21,5 %	0,2 %	10,35 %
– section garantie	2 369 780 000	195 506 850	746 480 700	663 538 400	509 502 700	4 739 560	245 272 230
– section orientation	285 000 000	23 512 500	89 775 000	79 800 000	61 275 000	570 000	29 497 500
4. Crédits afférents: (article 3 paragraphe 3 deuxième alinéa sous d)							
– aux dépenses administratives (titres I à IV)	88 276 973	6 973 881 7,9 %	24 717 552 28 %	24 717 552 28 %	24 717 552 28 %	176 555 0,2 %	6 973 881 7,9 %
– à l'aide alimentaire	16 443 000	1 256 245 7,64 %	4 998 672 30,4 %	4 998 672 30,4 %	3 551 688 21,6 %	108 524 0,66 %	1 529 199 9,3 %
Totaux	2 824 930 941	233 319 684	886 342 048	793 424 748	612 984 812	5 725 501	287 824 588
Parts relatives des États membres en %		8,2593	31,3757	28,0865	21,6991	0,2027	10,1887

(1) Calcul provisoire.
(2) Pour le FEOGA, les totaux des contributions sont inférieurs à ceux figurant à la première colonne, le % de la part de l'Allemagne étant limité à 31,5 % (article 3 paragraphe 3 deuxième alinéa sous d)).

TABLEAU 9

Ajustement de la part relative de chaque État membre pour l'exercice 1971
(application de l'article 3 paragraphe 3 premier alinéa)

États membres	Part relative de référence révisée (1970 - tableau 8)	Plafonds (+ 1 %)	Planchers (– 1,5 %)	Part relative 1971 avant ajustement	Différence		Première répartition	Deuxième répartition	Part relative après ajustement
					en dessous du plancher	au-dessus du plafond			
Belgique	8,2593	8,3419	8,1354	8,3228	–	–	+ 0,0191		8,3419
Allemagne	31,3757	31,6895	30,9051	34,3630		– 2,6735			31,6895
France	28,0865	28,3674	27,6652	25,0176	+ 2,6476			+ 0,2703	27,9355
Italie	21,6991	21,9161	21,3736	20,6228	+ 0,7508			+ 0,1675	21,5411
Luxembourg	0,2027	0,2047	0,1997	0,1787	+ 0,0210			+ 0,0017	0,2014
Pays-Bas	10,1887	10,2906	10,0359	11,4951		– 1,2045			10,2906
Totaux	99,8120	100,8102	98,3149	100,–	+ 3,4194	– 3,8780	+ 0,0191	+ 0,4395	100,–
Solde à répartir:					0,4586		0,4586		

TABLEAU 10

Budget 1972 – Ajustement de la part relative de chaque État membre pour l'exercice 1972
(application de l'article 3 paragraphe 3 premier alinéa de la décision du 21 avril 1970)

États membres	Part relative de référence révisée (1971 - tableau 9)	Plafonds (+1 %)	Planchers (–1,5 %)	Part relative avant ajustement 1972	Différences		Répartition solde article 3 paragraphe 2 1er ajustement	Part relative après ajustement
					en dessous du plancher	au-dessus du plafond		
Belgique	8,3419	8,4253	8,2168	7,8524	+ 0,3644	–	–	8,2168
Allemagne	31,6895	32,0064	31,2142	34,8421	–	– 2,8357	–	32,0064
France	27,9355	28,2149	27,5165	24,9070	+ 2,6095	–	–	27,5165
Italie	21,5411	21,7565	21,2180	21,3555	–	–	+ 0,3129	21,6684
Luxembourg	0,2014	0,2034	0,1984	0,1516	+ 0,0468	–		0,1984
Pays-Bas	10,2906	10,3935	10,1362	10,8914	–	– 0,4979		10,3935
Totaux	100,–	101,–	98,5001	100,-	+ 3,0207	– 3,3336	+ 0,3129	100,–

Solde à répartir: 0,3129

TABLEAU 11

Ajustement de la part relative de chaque État membre pour l'exercice 1973
(application de l'article 3 paragraphe 3 premier alinéa)

États membres	Part relative de référence révisée (1972 - tableau 10)	Plafonds (+1 %)	Planchers (−1,5 %)	Part relative 1973 avant ajustement (tableau 5)	Différences		Première répartition	Répartition solde article 3 paragraphe 2 1er ajustement	Parts relatives après ajustement
					en dessous du plancher	au-dessus du plafond			
Belgique	8,2168	8,2990	8,0935	8,2907			+ 0,0083		8,2990
Allemagne	32,0064	32,3265	31,5263	33,2296		- 0,9031			32,3265
France	27,5165	27,7917	27,1038	25,6198	+ 1,4840			+ 0,1442	27,2480
Italie	21,6684	21,8851	21,3434	21,1097	+ 0,2337			+ 0,0894	21,4328
Luxembourg	0,1984	0,2004	0,1954	0,1752	+ 0,0202			+ 0,0009	0,1963
Pays-Bas	10,3935	10,4974	10,2376	11,5750		- 1,0776			10,4974
Totaux	100,-	101,0001	98,5000	100,-	+ 1,7379	- 1,9807	+ 0,0083	+ 0,2345	100,-
Solde à répartir:						- 0,2428		+ 0,2428	

TABLEAU 12

Participation des États membres originaires au financement du budget à l'exclusion des sommes financées par les États membres nouveaux adhérents ainsi que de celles financées selon les clés prévues dans le budget d'origine (réserve section Orientation)

États membres	Part relative des États membres après ajustement		Décomposition des parts relatives modifiées en		Part relative à Neuf
	%	Montants (UC)	ressources propres (UC)	contributions (UC)	
Belgique	8,2990	297 605 695	198 907 500	98 698 195	7,4545
Allemagne	32,3265	1 159 242 136	715 552 500	443 689 636	19,0369
France	27,2480	977 124 951	447 000 000	530 124 951	24,4752
Italie	21,4328	768 589 388	464 700 000	303 889 388	19,2517
Luxembourg	0,1963	7 039 402	3 390 000	3 649 402	0,1763
Pays-Bas	10,4974	376 441 260	309 450 000	66 991 260	9,4292
Totaux	100,-	3 586 042 832	2 139 000 000	1 447 042 832	89,8238
Totaux 3 États adhérents		406 265 256	391 563 509	14 701 747	10,1762
Total général		3 992 308 088	2 530 563 509	1 461 744 579	100,-

C. RÉCAPITULATION DES DÉPENSES

Les dépenses envisagées pour chacune des institutions s'élèvent aux montants suivants:

UC

	Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
SECTION I: Assemblée	25 564 625	—	25 564 625
SECTION II: Conseil	33 656 865	—	33 656 865
SECTION III: Commission	4 161 652 723	— 10 151 072	4 151 501 651
SECTION IV: Cour de justice	7 023 240	—	7 023 240
Total	4 227 897 453	— 10 151 072	4 217 746 381

D. EFFECTIFS

Section III - Commission

Fonctionnement

Catégorie et grade	Emplois				dont emplois permanents relevant de	
	Emplois permanents prévus au projet de budget n° 2/1973	Effectif supplémentaire (emplois permanents)	Temporaires	Emplois permanents prévus au projet de budget n° 3/1973	l'Agence d'approvisionnement	l'Office des publications
A 1	23 (x)	–	–	23 (x)	–	–
A 2	107 (a) (b) (x)	–	13	107 (a) (b) (x)	–	1
A 3	284 (c) (d) (x)	+ 2	14	286 (c) (d) (x)	1 (i) (k)	1 (k)
A 4	493 (l) (e) (f) (w)	+ 10	21	503 (l) (e) (f) (w)	1	1
A 5	498 (l) (f) (w)	+ 17	6	515 (l) (f) (w)	2	1
A 6	280 (l)	+ 4	15	284 (l)	1	6
A 7	236 (m)	–	–	236 (m)	–	1
A 8	–	–	–	–	–	–
Total	*1 921*	*+ 33*	*69*	*1 954*	*5*	*11*
B 1	357 (n)	+ 1	13	358 (n)	–	11
B 2	393 (n) (g)	+ 2	13	395 (n) (g)	1	25
B 3	413 (n) (t)	+ 4	–	417 (n) (t)	1	35
B 4	159 (n) (h) (u)	+ 6	–	165 (n) (h) (u)	–	6
B 5	94 (o) (v)	+ 1	–	95 (o) (v)	1	2
Total	*1 416*	*+ 14*	*26*	*1 430*	*3*	*79*
C 1	328 (p)	+ 1	14	329 (p)	1	12
C 2	823 (q)	+ 3	38	826 (q)	2	17
C 3	894 (q)	+ 3	24	897 (q)	3	31
C 4	229 (r)	–	–	229 (r)	–	14
C 5	62 (s)	–	–	62 (s)	–	2
Total	*2 336*	*+ 7*	*76*	*2 343*	*6*	*76*
D 1	169		–	169	–	3
D 2	139		–	139	–	2
D 3	57		–	57	–	–
D 4	–		–	–	–	–
Total	*365*	–	–	*365*	–	*5*
LA 3	10		–	10	–	–
LA 4	18		–	18	–	–
LA 4	114		–	114	–	–
LA 5	117		–	117	–	–
LA 5	125		–	125	–	–
LA 6	164		–	164	–	–
LA 7	158		–	158	–	–
LA 8	1		–	1	–	–
Total	*707*	–	–	*707*	–	–
Total général	**6 745**	**+ 54**	**171**	**6 799**	**14**	**171 (j)**

(a) Dont 16 A1 à titre personnel.
(b) Dont 1 A1 à titre personnel en application de l'article 8 du règlement n° 259/68 du Conseil.
(c) Dont 23 A2 à titre personnel.
(d) Dont 3 A2 à titre personnel en application de l'article 8 du règlement n° 259/68 du Conseil.
(e) Dont 4 A3 à titre personnel, ce classement s'appliquant à ceux des fonctionnaires qui en vertu de la jurisprudence de la Cour de justice dans les affaires 20 et 21-63 ainsi que 79-63 et 82-63 ont droit à un classement en A3.
(f) Dont 12 A3 à titre personnel en application de l'article 8 du règlement n° 259/68 du Conseil.
(g) Dont 1 B1 à titre personnel en application de l'article 8 du règlement n° 259/68 du Conseil.
(h) Dont 1 B3 à titre personnel en application de l'article 8 du règlement n° 259/68 du Conseil.
(i) Les fonctions du directeur général de l'Agence sont exercées par un fonctionnaire de grade A3 nommé directeur général au sens de l'article 53 du traité d'Euratom.
(j) Voir décision du 16 janvier 1969 portant installation de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, article 5 paragraphe 5 (JO n° L 13 du 18. 1. 1969).
(k) Classé en A2 à titre personnel.
(l) Dont 20 emplois bloqués.
(m) Dont 15 emplois bloqués.
(n) Dont 10 emplois bloqués.
(o) Dont 5 emplois bloqués.
(p) Dont 18 emplois bloqués.
(q) Dont 16 emplois bloqués.
(r) Dont 6 emplois bloqués.
(s) Dont 4 emplois bloqués.
(t) Dont 45 emplois d'assistant de secrétariat et d'assistant technique.
(u) Dont 30 emplois d'assistant de secrétariat et d'assistant technique adjoint.
(v) Dont 15 emplois d'assistant de secrétariat et d'assistant technique adjoint.
(w) Dont 16 A3 à titre personnel.
(x) La Commission est autorisée à maintenir pour une centaine d'emplois A1, A2, et A3 pendant 3 mois et au plus tard jusqu'au 30 juin 1973, le fonctionnaire ayant fait l'objet d'une mesure de dégagement en même temps que son successeur.

SECTION III

COMMISSION

COMMISSION

Prévisions des recettes de la Commission pour l'exercice 1973

Titres Chapitres	Article	Nature des recettes	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
TITRE 2		EXCÉDENTS DISPONIBLES			
Chapitre 20		*Excédent disponible de l'exercice précédent*	p.m.	—	p.m.
		TOTAL DU TITRE 2	p.m.	—	p.m.
TITRE 4		RETENUES EFFECTUÉES SUR LES RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL			
Chapitre 40		*Produit de l'impôt sur les traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et autres agents*	7 733 800	+ 56 200	7 790 000
Chapitre 41		*Contributions du personnel au financement du régime de pension*	5 486 500	+ 231 400	5 717 900
		TOTAL DU TITRE 4	13 220 300	+ 287 600	13 507 900
TITRE 9		RECETTES DIVERSES			
Chapitre 90		*Produit de la vente de biens meubles et immobiliers*			
	900	Produit de la vente de biens meubles	27 000	—	27 000
	901	Produit de la vente de biens immobiliers	—	—	—
	902	Vente de publications, imprimés et films	330 000	—	330 000
		Total du chapitre 90	357 000	—	357 000
Chapitre 91		*Produit de location*			
	910	Produit de location de mobilier et de matériel	—	—	—
	911	Produit de location de biens immobiliers	—	—	—
		Total du chapitre 91	—	—	—
Chapitre 92		*Recettes et indemnisation de services fournis à titre onéreux*			
	920	Fourniture à titre onéreux de matières brutes ou fissiles spéciales (article 6 du traité)	p.m.	—	p.m.

COMMISSION

Prévisions des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 *(suite)*

Titres Chapitres	Article	Nature des recettes	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
Chapitre 92 *(suite)*	921	Rémunération de services fournis à titre onéreux dans le cadre de l'exécution du programme de recherche de la Communauté (article 10 du traité)	p.m.	—	p.m.
	922	Indemnisation de services fournis à titre onéreux à des États membres, personnes ou entreprises (article 6 du traité)	p.m.	—	p.m.
	923	Recettes de licences concédées par la Commission sur brevets ou dossiers techniques	10 000	—	10 000
	924	Recettes provenant de travaux effectués par l'Office des publications	985 500 [1 620 400](1)	— —	985 500 [1 620 400](1)
	925	Recettes provenant d'excédents sur travaux pour compte de tiers	p.m.	—	p.m.
	928	Remboursement des prestations à titre onéreux du Centre commun de recherche effectuées dans le cadre de l'accord de principe pris le 20 décembre 1971	p.m.	—	p.m.
	929	Autres recettes provenant de services fournis à titre onéreux	260 000	— 260 000	p.m.
		Total du chapitre 92	1 255 500 [1 620 400]	— 260 000 [—]	995 500 [1 620 400]
Chapitre 93		*Remboursement de dépenses diverses*			
	930	Remboursement de dépenses exposées pou le compte d'une autre institution	1 838 890	—	1 838 890
	931	Remboursement de dépenses exposées pour le compte d'un ou plusieurs États	—	—	—
	932	Remboursement des dépenses supportées spécifiquement dans l'exécution de travaux sur demande et contre rémunération	24 735	—	24 735
	939	Autre remboursement de dépenses exposées pour le compte de tiers	6 375	—	6 375
		Total du chapitre 93	1 870 000	—	1 870 000
Chapitre 94		*Emprunts et prêts*			
	940	Produits d'emprunts contractés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	p.m.	—	p.m.
	941	Remboursement de prêts accordés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	4 000 000	—	4 000 000

(1) Dont 1 620 400 pro forma. Une dépense pro forma d'un montant correspondant figure à l'article 380.

COMMISSION

Prévisions des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 *(suite)*

Titres Chapitres	Article	Nature des recettes	UC		
			Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
Chapitre 94 *(suite)*	942	Remboursement de frais financiers et bancaires dans le cadre d'opérations d'emprunts et de prêts dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	1 000	—	1 000
	943	Remboursement de prêts accordés et de frais accessoires	—	—	—
	949	Produit d'emprunts divers	—	—	—
		Total du chapitre 94	4 001 000	—	4 001 000
		Retenues diverses			
Chapitre 95	950	Revenus de fonds placés ou prêtés, intérêts et autres	350 000	—	350 000
	951	Bénéfices de change	p.m.	—	p.m.
	952	Intérêts de retard (article 9 du règlement (CEE) n° 2/71 du Conseil)	p.m.	—	p.m.
	953	Sommes récupérées en application des dispositions de l'article 8 du règlement (CEE) n° 729/70	p.m.	—	p.m.
		Total du chapitre 95	350 000	—	350 000
		Autres recettes diverses			
Chapitre 99	990	Remboursement de droits et taxes ayant grevé les opérations de recherches, par les administrations française et italienne	p.m.	—	p.m.
	991	Produits et intérêts divers provenant du 1er et 2e FED	64 000	—	64 000
	992	Produits des intérêts des prêts accordés dans le cadre des contrats communautaires d'innovation et de développement industriel	p.m.	—	p.m.
	993	Remboursement des prêts accordés dans le cadre des contrats communautaires d'innovation et de développement industriel	p.m.	—	p.m.
	999	Recettes diverses	18 000	—	18 000
		Total du chapitre 99	82 000	—	82 000
		TOTAL DU TITRE 9	7 915 500 [1 620 400]	— 260 000 —	7 655 500 [1 620 400]
		TOTAL GÉNÉRAL	**21 135 800** **[1 620 400]**	**+ 27 600** —	**21 163 400** **[1 620 400]**

COMMISSION

Récapitulation générale des crédits 1973

Titres Chapitres	Nature des dépenses	UC		
		Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
TITRE 1	DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION			
Chapitre 10	Membres de l'institution	1 515 140	—	1 515 140
Chapitre 11	Personnel	100 323 945	621 500	100 945 445
Chapitre 12	Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonctions, à la cessation des fonctions et aux mutations	6 540 570	94 900	6 635 470
Chapitre 13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	4 402 180	15 000	4 417 180
Chapitre 14	Dépenses de service social et de perfectionnement professionnel du personnel	1 042 650	114 000	1 156 650
Chapitre 15	Frais d'organisation de stages dans les services de l'institution	430 000	—	430 000
	TOTAL DU TITRE 1	114 254 485	845 400	115 099 885
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre 20	Dépenses d'investissement immobilier	430 000	—	430 000
Chapitre 21	Location d'immeubles et frais accessoires	14 681 950	—	14 681 950
Chapitre 22	Biens meubles et frais accessoires	5 910 400	—	5 910 400
Chapitre 23	Dépenses de fonctionnement administratif courant	5 727 500	—	5 727 500
Chapitre 24	Frais de réception et de représentation	340 700	—	340 700
Chapitre 25	Frais de réunion et de convocation	6 398 225	—	6 398 225
Chapitre 26	Frais d'études, d'enquêtes et de consultation	8 748 920	—	8 748 920
Chapitre 27	Dépenses de publication et de l'information	8 655 000	—	8 655 000
Chapitre 29	Autres dépenses	253 225 958	— 169 607	253 056 351
	TOTAL DU TITRE 2	304 118 653	— 169 607	303 949 046
	Total des titres 1 et 2	**418 373 138**	+ 675 793	**419 048 931**
TITRE 3	DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES			
Chapitre 30	Dépenses ressortissant au domaine social	990 000	—	990 000
Chapitre 31	Dépenses ressortissant au domaine agricole	2 224 740	—	2 224 740

COMMISSION

Récapitulation générale des crédits 1973 *(suite)*

Titres Chapitres	Nature des dépenses	UC		
		Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
Chapitre 32	Dépenses ressortissant à l'aide au développement	115 000	—	115 000
Chapitre 33	Dépenses de recherches et d'investissement	35 978 001	+ 38 708 829	74 686 830
Chapitre 34	Dépenses relatives au contrôle de sécurité	500 000	—	500 000
Chapitre 35	Dépenses relatives à la protection sanitaire	447 000	—	447 000
Chapitre 36	Dépenses relatives à la diffusion des connaissances	1 021 120	—	1 021 120
Chapitre 38	Prestations entre institutions	144 000	—	144 000
	TOTAL DU TITRE 3	41 419 861	+ 38 708 829	80 128 690
	Total des titres 1 à 3	**459 792 999**	**+ 39 384 622**	**499 177 621**
TITRE 4	AIDES, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
Chapitre 40	Aides	2 764 500	—	2 764 500
Chapitre 41	Subventions et participations	403 700	—	403 700
Chapitre 42	Subventions d'équilibre budgétaire	703 730	—	703 730
Chapitre 43	Écoles européennes	7 168 000	—	7 168 000
	TOTAL DU TITRE 4	11 039 930	—	11 039 930
	Total des titres 1 à 4	**470 832 929**	**+ 39 384 622**	**510 217 551**
TITRE 5	FONDS SOCIAL EUROPÉEN			
Chapitre 50	Dépenses au titre de l'article 4 de la décision du Conseil du 1er février 1971 concernant laréforme du Fonds social européen	68 800 000	—	68 800 000
Chapitre 51	Dépenses au titre de l'article 5 de la décision du Conseil du 1er février 1971 concernant la réformedu Fonds social européen	108 400 000	—	108 400 000
Chapitre 52	Expériences pilotes et études préparatoires	750 000	—	750 000
Chapitre 53	Dépenses prévues à l'article 125 paragraphe 1 sous a) du traité CEE	60 000 000	—	60 000 000
Chapitre 54	Dépenses prévues à l'article 125 paragraphe 1 sous b) du traité CEE	—	—	—
	TOTAL DU TITRE 5	237 950 000	—	237 950 000
	Total des titres 1 à 5	**708 782 929**	**+ 39 384 622**	**748 167 551**

COMMISSION

Récapitulation générale des crédits 1973 *(suite)*

Titres Chapitres	Nature des dépenses	UC		
		Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
TITRES 6 ET 7	FONDS EUROPÉEN D'ORIENTATION ET DE GARANTIE AGRICOLE			
	SECTION GARANTIE			
Chapitre 60	Céréales	812 410 000	—	812 410 000
Chapitre 61	Riz	51 070 000	—	51 070 000
Chapitre 62	Lait et produits laitiers	798 510 000	—	798 510 000
Chapitre 63	Matières grasses	292 160 000	—	292 160 000
Chapitre 64	Sucre	147 810 000	—	147 810 000
Chapitre 65	Viande bovine	5 500 000	—	5 500 000
Chapitre 66	Viande porcine	56 030 000	—	56 030 000
Chapitre 67	Œufs et volaille	15 770 000	—	15 770 000
Chapitre 68	Fruits et légumes	83 460 000	—	83 460 000
Chapitre 69	Vins	51 900 000	—	51 900 000
Chapitre 70	Tabac	118 980 000	—	118 980 000
Chapitre 71	Pêche	2 750 000	—	2 750 000
Chapitre 72	Lin et chanvre	10 090 000	—	10 090 000
Chapitre 73	Semences	4 590 000	—	4 590 000
Chapitre 74	Houblon	5 500 000	—	5 500 000
Chapitre 76	Autres organisations communes de marchés	920 000	—	920 000
Chapitre 77	Crédits pour l'apurement des périodes de comptabilisation antérieures au 1er janvier 1971	170 000 000	—	170 000 000
Chapitre 78	Produits agricoles transformés en marchandises hors annexe II du traité CEE	24 760 000	—	24 760 000
Chapitre 79	Autres dépenses	290 000 000	—	290 000 000
	TOTAL DES TITRES 6 ET 7	2 942 210 000	—	2 942 210 000
	Total des titres 1 à 7	**3 650 992 929**	**+ 39 384 622**	**3 690 377 551**
TITRE 8	FONDS EUROPÉEN D'ORIENTATION ET DE GARANTIE AGRICOLE			
	SECTION ORIENTATION			
Chapitre 80	Projets d'amélioration des structures agricoles visés à l'article 13 du règlement n° 17/64	170 000 000	—	170 000 000
Chapitre 81	Actions communes dans le domaine structurel suite à la résolution du Conseil du 25 mai 1971	25 000 000	—	25 000 000
Chapitre 82	Autres actions communes	2 700 000	—	2 700 000

COMMISSION

Récapitulation générale des crédits 1973 *(suite)*

Titres Chapitres	Nature des dépenses	UC		
		Exercice 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
Chapitre 83	Groupements de producteurs de houblon	300 000	—	300 000
Chapitre 85	Opérations de développement dans les régions agricoles prioritaires	75 000 000	—	75 000 000
Chapitre 87	Crédits destinés à couvrir les dépenses des chapitres 81 à 86 et du chapitre 80 — poste 8001	p.m.	—	p.m.
Chapitre 88	Crédits réservés au cours des exercices précédents pour le financement des dépenses des chapitres 81 à 84	46 000 000	—	46 000 000
Chapitre 89	Mesures particulières	31 000 000	—	31 000 000
	TOTAL DU TITRE 8	350 000 000	—	350 000 000
	Total des titres 1 à 8	**4 000 992 929**	**+ 39 384 622**	**4 040 377 551**
TITRE 9	AIDE ALIMENTAIRE ET AUTRES DÉPENSES			
Chapitre 90	Dépenses d'aide alimentaire	48 177 000	—	48 177 000
Chapitre 98	Crédits provisionnels non affectés	109 982 794	— 49 535 694	60 447 100
Chapitre 99	Dépenses non spécialement prévues	2 500 000	—	2 500 000
	TOTAL DU TITRE 9	160 659 794	— 49 535 694	111 124 100
	Total des titres 1 à 9	**4 161 652 723**	**— 10 151 072**	**4 151 501 651**

COMMISSION

DÉPENSES

(Les titres, chapitres, articles et postes non énumérés ci-après restent inchangés)

CHAPITRE 11 — PERSONNEL

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
110		*Fonctionnaires et agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs*			
	1100	Traitements de base	63 968 400	465 300	64 433 700
	1101	Allocations familiales	6 435 200	46 800	6 482 000
	1102	Indemnités de dépaysement (y compris article 97 du statut CECA)	8 342 145	60 700	8 402 845
	1103	Indemnités forfaitaires temporaires	553 100	—	553 100
		Total de l'article 110	79 298 845	572 800	79 871 645
111		*Autres agents*			
	1110	Agents auxiliaires	500 000	—	500 000
	1111	Interprètes auxiliaires	350 000	—	350 000
	1112	Agents locaux	2 400 000	25 300	2 425 300
	1113	Conseillers spéciaux	270 000	—	270 000
		Total de l'article 111	3 520 000	25 300	3 545 300
112		*Pensions et allocations de départ*			
	1120	Pensions d'ancienneté	1 249 200	—	1 249 200
	1121	Pensions d'invalidité	859 900	—	859 900
	1122	Pensions de survie	969 400	—	969 400
	1123	Allocations de départ	1 640 500	—	1 640 500
		Total de l'article 112	4 719 000	—	4 719 000

COMMISSION

CHAPITRE 11 — PERSONNEL

Article	Poste	Commentaire
110		Les crédits supplémentaires du chapitre 11 ont été calculés pour une période de 12 mois sur la base d'un effectif supplémentaire de 42, soit: a) Fonctionnaires permanents: 38 dont 24 de la catégorie A 12 de la catégorie B 2 de la catégorie C b) Agents locaux: 4 Au cours de l'examen budgétaire de ces transferts, le nombre de 38 fonctionnaires permanents a été augmenté de 16 (catégorie A = 9, catégorie B = 2, catégorie C = 5) et est ainsi porté à 54 au total. Toutefois, les crédits du chapitre 11 n'ont pas été modifiés pour tenir compte de ces 16 agents supplémentaires.
111		
	1112	L'augmentation du crédit doit permettre de rémunérer, en 1973, les quatre agents locaux qui seront transférés de la partie du budget concernant les activités de recherches et d'investissement à la partie fonctionnement. Ainsi, le nombre moyen donné à titre indicatif de 415 agents locaux qui peuvent être rémunérés en 1973 est porté à 419.

COMMISSION

CHAPITRE 11 — PERSONNEL *(suite)*

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
113		*Couverture des risques de maladie et d'accident*			
	1130	Couverture des risques de maladie	2 141 300	14 800	2 156 100
	1131	Couverture des risques d'accidents et de maladies professionnelles	579 500	3 900	583 400
		Total de l'article 113	2 720 800	18 700	2 739 500
114		*Allocations et indemnités diverses*			
	1140	Allocations à la naissance et en cas de décès	83 900	—	83 900
	1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	842 900	4 700	847 600
	1142	Indemnités de logement et de transport	2 600	—	2 600
	1143	Indemnités forfaitaires de fonctions	77 000	—	77 000
	1144	Indemnités forfaitaires de déplacement	138 000	—	138 000
	1149	Autres indemnités et remboursement	1 200	—	1 200
		Total de l'article 114	1 145 600	4 700	1 150 300
115		*Heures supplémentaires*	725 000	—	725 000
116		*Coefficients correcteurs*	3 566 100	—	3 566 100
117		*Prestations d'appoint*			
	1170	Interprètes free-lance et opérateurs de conférence	2 900 000	—	2 900 000
	1171	Correcteurs free-lance	128 600	—	128 600
	1172	Autres prestations et travaux de traduction et de dactylographie à confier à l'extérieur	1 250 000	—	1 250 000
	1173	Frais de voyage et de séjour d'experts nationaux détachés auprès des services de la Commission	350 000	—	350 000
		Total de l'article 117	4 628 600	—	4 628 600
		TOTAL DU CHAPITRE 11	100 323 945	621 500	100 945 445

COMMISSION

CHAPITRE 11 — PERSONNEL *(suite)*

Article	Poste	Commentaire

COMMISSION

CHAPITRE 12 — INDEMNITÉS ET FRAIS RELATIFS À L'ENTRÉE EN FONCTIONS, À LA CESSATION DES FONCTIONS ET AUX MUTATIONS

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
120		*Frais divers de recrutement du personnel*	225 000	—	225 000
121		*Frais de voyage (y compris les membres de la famille)*			
	1210	Membres de l'institution	6 600	—	6 600
	1211	Personnel	324 600	3 600	328 200
		Total de l'article 121	331 200	3 600	334 800
122		*Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation*			
	1220	Membres de l'institution	108 270	—	108 270
	1221	Personnel	1 599 700	51 500	1 651 200
		Total de l'article 122	1 707 970	51 500	1 759 470
123		*Frais de déménagement*			
	1230	Membres de l'institution	55 000	—	55 000
	1231	Personnel	1 275 500	24 000	1 299 500
		Total de l'article 123	1 330 500	24 000	1 354 500
124		*Indemnités journalières temporaires*			
	1240	Membres de l'institution	p.m.	—	p.m.
	1241	Personnel	1 017 000	15 800	1 032 800
		Total de l'article 124	1 017 000	15 800	1 032 800
125		*Indemnité en cas de mise en disponibilité, retrait d'emploi et de licenciement*	1 928 900	—	1 928 900
		TOTAL DU CHAPITRE 12	6 540 570	94 900	6 635 470

COMMISSION

CHAPITRE 12 — INDEMNITÉS ET FRAIS RELATIFS À L'ENTRÉE EN FONCTIONS, À LA CESSATION DES FONCTIONS ET AUX MUTATIONS

Article	Poste	Commentaire
		Le calcul des crédits supplémentaires du chapitre 12 a été limité aux besoins nécessaires pour couvrir les coûts résultant d'un changement du lieu d'affectation pour 20 fonctionnaires.
	1241	Les crédits couvrent le paiement des indemnités journalières temporaires pour une moyenne de six mois.

COMMISSION

CHAPITRE 13 — DÉPENSES RELATIVES AUX MISSIONS ET AUX DÉPLACEMENTS

CHAPITRE 14 — DÉPENSES DE SERVICE SOCIAL ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU PERSONNEL

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
130		*Frais de mission, de déplacement et autres dépenses accessoires*			
	1300	Membres de l'institution	292 500	—	292 500
	1301	Personnel	4 100 000	15 000	4 115 000
	1302	Équipements spéciaux pour missions	9 680	—	9 680
		Total de l'article 130	4 402 180	15 000	4 417 180
		TOTAL DU CHAPITRE 13	4 402 180	15 000	4 417 180
140		*Secours extraordinaires*	30 000	—	30 000
141		*Foyers et cercles de personnel*	139 600	—	139 600
142		*Restaurants, mess et cantines*	101 400	—	101 400
143		*Service médical*	158 950	114 000	272 950
144		*Cours de langues et de perfectionnement professionnel*	289 000	—	289 000
149		*Autres interventions*	323 700	—	323 700
		TOTAL DU CHAPITRE 14	1 042 650	114 000	1 156 650
		Total du titre 1	**114 254 485**	845 400	**115 099 885**

COMMISSION

CHAPITRE 13 — DÉPENSES RELATIVES AUX MISSIONS ET AUX DÉPLACEMENTS

CHAPITRE 14 — DÉPENSES DE SERVICE SOCIAL ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU PERSONNEL

Article	Poste	Commentaire	
143		Les crédits supplémentaires de 114 000 UC sont destinés à couvrir les dépenses suivantes:	
		Équipements des laboratoires médicaux	52 000 UC
		Médicaments et matériel pour services divers	15 000 UC
		Frais d'examen et visites de dépistage	32 000 UC
		Médecins vacataires	15 000 UC
			114 000 UC

COMMISSION

CHAPITRE 29 — AUTRES DÉPENSES

CHAPITRE 33 — DÉPENSES DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENT

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
290		*Remboursement forfaitaire aux États membres des frais encourus pour la perception des ressources propres*			
	2900	Belgique	19 890 750	—	19 890 750
	2901	Danemark	2 993 625	—	2 993 625
	2902	Allemagne	71 555 250	—	71 555 250
	2903	France	44 700 000	—	44 700 000
	2904	Irlande	1 111 858	— 5 190	1 106 668
	2905	Italie	46 470 000	—	46 470 000
	2906	Luxembourg	339 000	—	339 000
	2907	Pays-Bas	30 945 000	—	30 945 000
	2909	Royaume-Uni	35 220 475	— 164 417	35 056 058
		Total de l'article 290	253 225 958	— 169 607	253 056 351
		TOTAL DU CHAPITRE 29	253 225 958	— 169 607	253 056 351
		Total du titre 2	**304 118 653**	**— 169 607**	**303 949 046**
		Total des titres 1 et 2	**418 373 138**	**+ 675 793**	**419 048 931**
330		*Dépenses de recherches et d'investissement*	35 978 001	+ 38 708 829	74 686 830
		TOTAL DU CHAPITRE 33	35 978 001	+ 38 708 829	74 686 830
		Total du titre 3	**41 419 861**	**+ 38 708 829**	**80 128 690**
		Total des titres 1 à 3	**459 792 999**	**+ 39 384 622**	**499 177 621**
		Total des titres 1 à 4	**470 832 929**	**+ 39 384 622**	**510 217 551**
		Total des titres 1 à 5	**708 782 925**	**+ 39 384 622**	**748 167 547**
		Total des titres 1 à 7	**3 650 992 929**	**+ 39 384 622**	**3 690 377 551**
		Total des titres 1 à 8	**4 000 992 929**	**+ 39 384 622**	**4 040 377 551**

COMMISSION

CHAPITRE 29 — AUTRES DÉPENSES

CHAPITRE 33 — DÉPENSES DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENT

Article	Poste	Commentaire
290		Remboursement à chaque État membre de 10 % des montants versés conformément à l'article 3 de la décision du 21 avril 1970 (70/243/CECA, CEE, Euratom)
330		L'état de recettes et de dépenses relatif aux activités de recherches et d'investissement fait l'objet de l'annexe I à la section III du budget des Communautés européennes. Cet état de dépenses comprend, conformément aux dispositions particulières du règlement financier applicables aux crédits relatifs aux activités de recherches et d'investissement, des crédits d'engagement et des crédits de paiement Les crédits prévus pour 1973 (voir annexe I) s'élèvent aux montants suivants: — crédits d'engagement: 73 260 524 UC — crédits de paiement: 74 686 830 UC

COMMISSION

CHAPITRE 98 — CRÉDITS PROVISIONNELS NON AFFECTÉS

Article	Poste	Intitulé	UC		
			Crédits 1973 y compris le budget supplémentaire n° 2/1973	Budget rectificatif n° 3/1973	Nouveau total exercice 1973
980		*Crédits provisionnels non affectés*	109 982 794	— 49 535 694	60 447 100
		TOTAL DU CHAPITRE 98	109 982 794	— 49 535 694	60 447 100
		Total du titre 9	**160 659 794**	**— 49 535 694**	**111 124 100**
		TOTAL GÉNÉRAL	**4 161 652 723**	**— 10 151 072**	**4 151 501 651**

COMMISSION

CHAPITRE 98 — CRÉDITS PROVISIONNELS NON AFFECTÉS

Article	Poste	Commentaire			
980		A. Évolution des crédits inscrits au chapitre 98 (voir ligne 14 du commentaire de l'article 980) concernant les dépenses de recherches et d'investissement			
		a) *Crédit de paiement*			49 535 694 UC
		Crédit transféré en faveur du			
		— chapitre 11	621 500 UC		
		— chapitre 12	94 900 UC		
		— chapitre 13	15 000 UC		
		— chapitre 14	114 000 UC		
			845 400 UC		
		— chapitre 33	38 708 829 UC		— 39 554 229 UC
				solde	9 981 465 UC
		Ce solde est annulé.			
		b) *Crédit d'engagement*			
		Crédit transféré en	59 195 194 UC		
		faveur du chapitre 33	— 45 377 309 UC	solde	13 817 885 UC
		Ce solde est annulé.			
		B. Évolution du total des crédits inscrits au chapitre 98			
		a) *Budget 1973*			155 078 794 UC
		b) *Budget rectificatif et supplémentaire n° 2/1973*			— 45 096 000 UC
					109 982 794 UC
		c) *Budget rectificatif n° 3/1973*			
		— réduction des crédits en faveur des chapitres 11, 12, 13, 14 et 33 (voir A. sous a) ci-avant)			— 39 554 229 UC
					70 428 565 UC
		— annulation du solde du crédit de paiement (voir A. sous a) ci-avant)			— 9 981 465 UC
					60 447 100 UC

ANNEXE I

ÉTAT DE RECETTES ET DE DÉPENSES 1973 RELATIF AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENT

ÉTAT DE RECETTES

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973

(en UC)

Titre	Chap.	Art.	Nature des recettes	Exercice 1973	Exercice 1972
2			EXCÉDENTS DISPONIBLES		
	20		*Excédent disponible de l'exercice précédent*	p.m.	2 000 000
			TOTAL DU TITRE 2	p.m.	2 000 000
4			RETENUES EFFECTUÉES SUR LES RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL		
	40		*Produit de l'impôt sur les traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et autres agents*	— (1)	— (1)
	41		*Contributions du personnel au financement du régime de pension*	1 300 000	1 090 000
			TOTAL DU TITRE 4	1 300 000	1 090 000

(1) Afin d'assurer, dans l'application du budget fonctionnel, une cohérence totale avec les dotations de programme établies impôt déduit, le produit de l'impôt communautaire est imputé en tant que ressource au compte d'affectation « Personnel ».

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973

Titre	Chap.	Art.	Commentaires

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 (suite)

(en UC)

Titre	Chap.	Art.	Nature des recettes	Exercice 1973	Exercice 1972
5			CONTRIBUTIONS		
	51	510	*Contributions prévues à l'article 3 § 4 et à l'art. 4 § 6 de la décision du 21. 4. 1970 relative au remplacement des contributions financières des États membres par les ressources propres aux Communautés*		
			Belgique	565 854,91	3 143 408,87
			Allemagne	4 847 058,49	11 261 504,92
			France	605 407,78	2 014 529,91
			Italie	1 091 306,84	8 316 818,14
			Luxembourg	10 315,03	51 875,25
			Pays-Bas	3 596 551,79	2 250 195,91
			Danemark	44 048,85	—
			Irlande	10 869,91	—
			Royaume-Uni	345 139,40	—
			TOTAL DU TITRE 5	11 116 553,00	27 038 333,00
9			RECETTES DIVERSES		
	90		*Produit de la vente de biens meubles et immobiliers*		
		900	Produit de la vente de biens meubles	10 000,00	10 000,00
		901	Produit de la vente de biens immobiliers	—	—
	91		*Produit de location*		
		910	Produit de location de mobilier et de matériel	—	—
		911	Produit de location de biens immobiliers	—	—

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 (suite)

Titre	Chap.	Art.	Commentaires
5			
	51		Sont imputées à ce chapitre les recettes représentant les contributions au titre des programmes complémentaires. Le détail du calcul de ces contributions figure à l'annexe A au présent état de recettes. Les clés de répartition des contributions des États membres aux programmes complémentaires (1973—1976) « Plutonium et transplutoniens » et « Contrôle et gestion des matières fissiles », telles qu'elles figurent à l'annexe A, page 3, au présent état de recettes, ont été calculées sur la base des parts relatives reprises à l'avant-projet de budget rectificatif n° 2. En ce qui concerne le programme complémentaire « Réacteur HFR » la clé de répartition a été fixée par le Conseil sur une base *ad hoc*.

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 (suite)

(en UC)

Titre	Chap.	Art.	Nature des recettes	Exercice 1973	Exercice 1972
9					
	92		*Recettes et indemnisation de services fournis à titre onéreux*		
		920	Fourniture à titre onéreux de matières brutes ou fissiles spéciales (art. 6 du traité)	p.m.	p.m.
		921	Rémunération de services fournis à titre onéreux dans le cadre de l'exécution du programme de recherches de la Communauté (art. 10 du traité)	p.m.	p.m.
		922	Indemnisation de services fournis à titre onéreux à des États membres, personnes ou entreprises (art. 6 du traité)	p.m.	p.m.
		923	Recettes de licences concédées par la Commission sur brevets ou dossiers techniques	10 000	10 000
		925	Recettes provenant d'excédents sur travaux pour compte de tiers	p.m.	p.m.
		928	Remboursement des prestations à titre onéreux du Centre commun de recherches effectuées dans le cadre de l'accord de principe pris le 20. 12. 1971	p.m.	4 000 000
		929	Autres recettes provenant de services fournis à titre onéreux	p.m.	295 000

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 (suite)

Titre	Chap.	Art.	Commentaires
		929	1. *Recettes à réaliser en 1973 en exécution des programmes de 1972*

Les recettes concernant les encaissements prévus en 1973 provenant de prestations fournies avant le 1er janvier 1973 (programme 1972) par les grandes installations:

— Centre de calcul	120 000 UC	Programmes complémentaires
— Réacteur HFR	100 000 UC	
— Réacteur Ispra I	30 000 UC	
— Grandes installations du BCMN	10 000 UC	Programme commun
soit au total	260 000 UC	

constituent des ressources des comptes d'affectation 1.40, 1.41, 1.42 et 1.46 de 1972. Étant donné que les comptes d'affectation de 1972 sont à maintenir en 1973 jusqu'à l'achèvement des opérations y afférentes, il n'y a pas lieu d'effectuer une inscription à l'État de recettes.

2. *Recettes à réaliser en 1973 en exécution des programmes 1973*

Les recettes concernant les encaissements prévus en 1973 provenant des prestations à fournir dans le cadre des programmes 1973 constituent des ressources des comptes d'affectation 1973 comme suit:

— Centre de calcul	235 000 UC
— Réacteur Ispra I	24 000 UC
— Installations sociales d'Ispra	80 000 UC
soit au total	339 000 UC

et ne donnent pas lieu, conformément à la structure du budget fonctionnel, à inscription à l'état de recettes.

A ces recettes, s'ajoutent les remboursements des gouvernements italien et belge pour la mise à leur disposition:

— du réacteur Essor (Italie) (compte d'affectation 1.43)	=	9 600 000 UC
— du réacteur BR 2 (Belgique) (compte d'affectation 1.48)	=	507 835 UC
— soit au total	=	10 107 835 UC

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 (suite)

(en UC)

Titre	Chap.	Art.	Nature des recettes	Exercice 1973	Exercice 1972
9					
	93		*Remboursement de dépenses diverses*		
		930	Remboursement des dépenses exposées pour le compte d'une autre institution	—	—
		931	Remboursement des dépenses exposées pour le compte d'un ou plusieurs États	—	—
		932	Remboursement des dépenses supportées spécifiquement dans l'exécution des travaux sur demande et contre rémunération	p.m.	p.m.
		939	Autres remboursements de dépenses exposées pour le compte de tiers	p.m	p.m.
	94		*Emprunts et prêts*		
		940	Produits d'emprunts contractés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	p.m.	p.m.
		941	Remboursement de prêts accordés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	4 000 000	4 000 000
		942	Remboursement de frais financiers et bancaires dans le cadre d'opérations d'emprunts et de prêts dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	1 000	1 000
		949	Produit d'emprunts divers	—	—
	95		*Revenus divers*		
		950	Revenus des fonds placés ou prêtés, intérêts bancaires et autres	p.m.	—
	99		*Autres recettes diverses*		
		990	Remboursement de droits et taxes ayant grevé les opérations de recherches, par les administrations française et italienne	p.m.	—
			TOTAL DU TITRE 9	4 021 000	8 316 000
			Total Général	**16 437 553**	**38 444 333**

Prévision des recettes de la Commission pour l'exercice 1973 (suite)

Titre	Chap.	Art.	Commentaires
	99		
		990	Cette rubrique est destinée aux recettes provenant des remboursements de droits et taxes que les administrations française et italienne doivent effectuer en faveur de la Communauté en vertu des dispositions des articles 3 et 4 du protocole sur les privilèges et immunités, remboursements concernant essentiellement l'exécution du 1er et 2e programme de recherches d'Euratom. L'inscription des recettes en question sur cet article aura lieu dans les cas où les dispositions du règlement financier concernant le réemploi ne seraient pas applicables.

ANNEXE A
(à l'état de recettes)

Calcul des contributions financières des États membres aux programmes complémentaires

(en UC)

Objectifs	Nomenclature budgétaire	Dépenses (1)	Contributions financières											
			%	Belgique	%	Allemagne	%	France	%	Italie	%	Luxembourg	%	Pays-Bas
A. PROGRAMMES 1969/1971														
Réacteurs rapides	Art. 6.22.1	3 586												
Réacteurs à gaz à haute température	Art. 6.22.2	p. m.												
Problèmes technologiques liés au développement des réacteurs	Art. 6.22.3	6 772												
Plutonium et transplutoniens	Art. 6.22.4	365 237												
Physique des réacteurs	Art. 6.22.5	3 897												
Physique état condensé	Art. 6.22.6	41 849												
Matériaux nucléaires	Art. 6.22.7	5 681												
Conversion directe d'énergie	Art. 6.22.8	5 063												
CETIS-Informatique	Art. 6.22.9	109 180												
		541 265	14,15	76 589,00	42,89	232 148,56	–	–	32,89	178 022,06	0,20	1 082,53	9,87	53 422,85
Réacteurs à eau lourde														
– recherches polyvalentes	Art. 6.23.1	6 745												
– recherches spécifiques	Art. 6.23.2	6 753												
		13 498	–	–	33,31	4 496,18	33,31	4 496,18	25,52	3 444,69	0,20	27,00	7,66	1 033,95
Biologie-application à la recherche agronomique	Art. 6.24.1	35 801	–	–	41,00	14 678,41	–	–	23,00	8 234,23	–	–	36,00	12 888,36
Exploitation du réacteur HFR	Art. 6.25.1	12 017	3,00	360,51	40,50	4 866,89	–	–	25,00	3 004,25	0,20	24,03	31,30	3 761,32
TOTAL A:		602 581		76 949,51		256 190,04		4 496,18		192 705,23		1 133,56		71 106,48

(1) Les «dépenses» sont constituées par les crédits de paiement inscrits pour chaque objectif pour 1973.

ANNEXE A
(à l'état de recettes)

Calcul des contributions financières des États membres aux programmes complémentaires

(en UC)

Objectifs	Nomenclature budgétaire	Dépenses (1)	Contributions financières											
			%	Belgique	%	Allemagne	%	France	%	Italie	%	Luxembourg	%	Pays-Bas
B. PROGRAMME 1972														
Contrôle matières fissiles	Art. 6.32.1	35 200												
Matériaux nucléaires	Art. 6.32.2	100 000												
Réacteur BR 2	Art. 6.32.3	p. m.												
		135 200	14,15	19 130,80	42,89	57 987,28	–	–	32,89	44 467,28	0,20	270,40	9,87	13 344,24
Réacteurs à gaz à haute température – action directe	Art. 6.33.1	62 600												
Physique état condensé	Art. 6.33.2	133 400												
Sora	Art. 6.33.3	p. m.												
CETIS-Informatique	Art. 6.33.4	11 400												
		207 400	15,71	32 582,54	47,60	98 722,40	–	–	36,49	75 680,26	0,20	414,80	–	–
Essor/Eco	Art. 6.34.1	80 200												
Réacteurs rapides - action indirecte	Art. 6.34.2	p. m.												
Réacteurs à gaz à haute température - action indirecte	Art. 6.34.3	p. m.												
		80 200	10,63	8 525,26	32,23	25 848,46	32,23	25 848,46	24,71	19 817,42	0,20	160,40	–	–
HFR	Art. 6.35.1	707 400	3,00	21 222,00	40,50	286 497,00	–	–	25,00	176 850,00	0,20	1 414,80	31,30	221 416,20
TOTAL B:		1 130 200		81 460,60		469 055,14		25 848,46		316 814,96		2 260,40		234 760,44

(1) Les «dépenses» sont constituées par les crédits de paiement inscrits pour chaque objectif pour 1973.

ANNEXE A
(à l'état de recettes)

Calcul des contributions financières des États membres aux programmes complémentaires

(en UC)

Objectifs	Nomenclature budgétaire	Dépenses (1)	Contributions financières									
			%	Belgique	%	Danemark	%	Allemagne	%	France	%	Irlande
C. PROGRAMMES 1973/1976												
Plutonium et transplutoniens	Chap. 4.11	1 897 272	9,23	175 118,21	1,39	26 372,08	35,96	682 259,01	30,31	575 063,14	0,34	6 450,72
Contrôle et gestion des matières fissiles	Chap. 4.12	1 194 376	9,87	117 884,91	1,48	17 676,77	38,45	459 237,57	–	–	0,37	4 419,19
Réacteur HFR	Chap. 4.13	5 086 297	2,25	114 441,68	–	–	48,875	2 485 927,66	–	–	–	–
Biologie-Adaptations à la recherche agronomique et médicale (Programme 1971/1973)	Chap. 5.20	1 205 827	–	–	–	–	41,00	494 389,07	–	–	–	–
TOTAL C:		9 383 772		407 444,80		44 048,85		4 121 813,31		575 063,14		10 869,91
Total général		**11 116 553**		**565 854,91**		**44 048,85**		**4 847 058,49**		**605 407,78**		**10 869,91**

(en UC)

Objectifs	Nomenclature budgétaire	Dépenses (1)	Contributions financières							
			%	Italie	%	Luxembourg	%	Pays-Bas	%	Royaume-Uni
C. PROGRAMMES 1973/1976										
Plutonium et transplutoniens	Chap. 4.11	1 897 272	–	–	0,22	4 174,00	11,68	221 601,37	10,87	206 233,47
Contrôle et gestion des matières fissiles	Chap. 4.12	1 194 376	25,49	304 446,44	0,23	2 747,07	12,48	149 058,12	11,63	138 905,93
Réacteur HFR	Chap. 4.13	5 086 297	–	–	–	–	48,875	2 485 927,66	–	–
Biologie-Adaptations à la recherche agronomique et médicale (Programme 1971/1973)	Chap. 5.20	1 205 827	23,00	277 340,21	–	–	36,00	434 097,72	–	–
TOTAL C:		9 383 772		581 786,65		6 921,07		3 290 684,87		345 139,40
Total général		**11 116 553**		**1 091 306,84**		**10 315,03**		**3 596 551,79**		**345 139,40**

(1) Les «dépenses» sont constituées par les crédits de paiement inscrits pour chaque objectif pour 1973.

ÉTAT DE DÉPENSES

PREMIÈRE PARTIE

Tableau récapitulatif de l'état de dépenses

(en UC)

Titre	Chap.	Intitulé	Tranches nouvelles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
1		SOLDES DES COMPTES D'AFFECTATION			
	1.10	*Personnel*	p.m.	p.m.	p.m.
	1.20	*Infrastructure générale: services généraux et frais généraux*	p.m.	p.m.	p.m.
	1.30	*Support scientifique et technique*	p.m.	p.m.	p.m.
		Grandes installations			
	1.40	Centre de calcul	p.m.	p.m.	p.m.
	1.41	Réacteur HFR	p.m.	p.m.	p.m.
	1.42	Réacteur Ispra I	p.m.	p.m.	p.m.
	1.43	Réacteur Essor/Adeco	—	711 447	711 447
	1.45	Laboratoire de moyenne activité	p.m.	p.m.	p.m.
	1.46	Grandes installations du BCMN (accélérateurs et spectrométrie)	p.m.	p.m.	p.m.
	1.47	Grandes installations, institut des transuraniens	p.m.	p.m.	p.m.
	1.48	Réacteur BR 2	—	101 567	101 567
	1.49	Réacteurs avancés	p.m.	p.m.	p.m.
	1.50	Divisions scientifiques	p.m.	p.m.	p.m.
	1.90	Prestations pour le compte de tiers	p.m.	p.m.	p.m.
		TOTAL DU TITRE 1	—	813 014	813 014

Tableau récapitulatif de l'état de dépenses (suite)

(en UC)

Titre	Chap.	Art.	Intitulé	Tranches nouvelles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
2			PROGRAMME COMMUN — ACTIONS DIRECTES — CCR			
	2.11	2.11.0	Traitement et stockage des déchets	6 900 000	1 570 000	1 524 216
	2.12	2.12.0	Plutonium et transplutoniens	13 000 000	2 970 000	2 839 907
	2.13	2.13.0	Science des matériaux	8 500 000	1 924 971	1 846 971
	2.13	2.13.1	Recherches fondamentales sur les matériaux	5 100 000	1 119 606	1 069 606
	2.14	2.14.0	Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène)	6 700 000	1 500 000	1 439 477
	2.21	2.21.0	Sécurité des réacteurs	21 100 000	4 842 791	4 662 791
	2.22	2.22.0	Informatique appliquée	6 050 000	1 380 000	1 333 500
	2.23	2.23.0	Bureau d'analyse de l'information	5 100 000	1 160 000	1 146 000
	2.24	2.24.0	Bureau central des mesures nucléaires	20 350 000	4 450 000	4 273 376
	2.25	2.25.0	Soutien technique aux exploitants des centrales	6 100 000	1 366 547	1 309 547
	2.26	2.26.0	Formation	745 000	316 611	316 611
	2.27	2.27.0	Utilisation du réacteur Ispra I	2 200 000	500 000	500 000
	2.28	2.28.0	Évaluations techniques en support aux activités de la Commission	1 722 000	390 000	390 000
	2.30	2.30.0	Réseau informatique européen (COST 11)	—	251 000	249 372
	2.40	2.40.0	Recherches sous contrats	956 000	404 120	389 120
	2.51	2.51.0	Étalons et substances de référence	5 400 000	1 222 195	1 192 595
	2.51	2.51.1	Étalons et substances de référence	800 000	180 000	175 200
	2.52	2.52.0	Protection de l'environnement	13 000 000	2 941 405	2 831 705
	2.52	2.52.1	Protection de l'environnement	2 850 000	650 000	629 735
	2.53	2.53.0	Télédétection des ressources terrestres	1 050 000	240 000	234 000
	2.54	2.54.0	Nouvelles technologies	3 050 000	646 000	618 330
	2.90	2.90.0	Direction et coordination	7 684 000	1 744 860	1 744 860
			TOTAL DU TITRE 2	138 357 000	31 770 106	30 716 919

Tableau récapitulatif de l'état de dépenses *(suite)*

(en UC)

Titre	Chap.	Intitulé	Tranches nouvelles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
3		PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTIONS INDIRECTES			
	3.11	Enseignement et formation	4 500 000	1 080 995	632 995
	3.12	Réacteurs d'essai de matériaux	215 000	49 401	49 401
	3.20	Fusion thermonucléaire contrôlée et physique des plasmas	9 696 000	8 497 130	11 413 841
	3.30	Biologie et protection sanitaire — Radioprotection	1 551 000	2 841 662	4 100 727
	3.40	Accord Dragon	10 630 000	9 679 407	4 156 441
	3.51	Substances et méthodes de référence (Bureau communautaire de référence)	1 900 000	507 893	266 893
	3.52	Protection de l'environnement (pollutions et nuisances)	6 300 000	1 073 983	428 983
		TOTAL DU TITRE 3	34 792 000	23 730 471	21 049 281
4		PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES — ACTIONS DIRECTES — CCR			
	4.11	Plutonium et transplutoniens	8 650 000	1 980 000	1 897 272
	4.12	Contrôle et gestion des matières fissiles	5 400 000	1 227 376	1 194 376
	4.13	Réacteur HFR	22 460 000	5 086 297	5 086 297
		TOTAL DU TITRE 4	36 510 000	8 293 673	8 177 945
5		PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES — SIÈGE ET ACTIONS INDIRECTES			
	5.20	Biologie — Adaptations à la recherche agronomique et médicale	—	p.m.	1 205 827
		TOTAL DU TITRE 5	—	p.m.	1 205 827

Tableau récapitulatif de l'état de dépenses (suite)

(en UC)

Titre	Chap.	Intitulé	Tranches nouvelles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
6		ACHÈVEMENT DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS AUTORISÉES SUR LES PROGRAMMES ANTÉRIEURS			
	6.10	Programmes antérieurs à 1969	—	—	393 410
	6.21	Programmes communs 1969/1971	—	—	623 393
	6.22	Programmes complémentaires 1969/1971 (B/A/I/L/N)	—	—	541 265
	6.23	Programmes complémentaires 1969/1971 (A/F/I/L/N)	—	—	13 498
	6.24	Programmes complémentaires 1969/1971 (A/I/N)	—	—	35 801
	6.25	Programmes complémentaires 1969/1971 (B/A/I/L/N)	—	—	12 017
	6.26	Dépenses relatives à la restructuration et à l'utilisation du CCR pour les activités non nucléaires	—	—	75 000
		Total des chapitres 6.21 — 6.26	—	—	1 300 974
	6.31	Programmes communs 1972	—	—	1 246 000
	6.32	Programmes complémentaires 1972 (B/A/I/L/N)	—	—	135 200
	6.33	Programmes complémentaires 1972 (B/A/I/L)	—	—	207 400
	6.34	Programmes complémentaires 1972 (B/A/F/I/L)	—	—	80 200
	6.35	Programmes complémentaires 1972 (B/A/I/L/N)	—	—	707 400
		Total des chapitres 6.31 — 6.35	—	—	2 376 200
		TOTAL DU TITRE 6	—	—	4 070 584

Tableau récapitulatif de l'état de dépenses (suite)

(en UC)

Titre	Chap.	Intitulé	Tranches nouvelles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
7		AUTRES ACTIVITÉS			
	7.01	Prêts accordés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	—	p.m.	p.m.
	7.02	Remboursements des emprunts contractés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	—	4 000 000	4 000 000
	7.03	Frais financiers et bancaires relatifs aux opérations d'emprunts et de prêts dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	—	1 000	1 000
		TOTAL DU TITRE 7	—	4 001 000	4 001 000
8		ACTIVITÉS DIVERSES			
	8.90.0	Personnel en attente d'affectation	—	359 255	359 255
	8.90.1	Personnel en attente d'application des mesures de dégagement	—	2 228 005	2 228 005
		TOTAL DU TITRE 8	—	2 587 260	2 587 260
9		CRÉDITS PROVISIONNELS			
	9.30	Adaptations éventuelles des rémunérations	—	2 065 000	2 065 000
		TOTAL DU TITRE 9	—	2 065 000	2 065 000
		Total général	**209 659 000**	**73 260 524**	**74 686 830**

TITRE 1 — SOLDE DES COMPTES D'AFFECTATION

(en UC)

Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
1.10			PERSONNEL			Sont imputés, au présent titre, les soldes des comptes d'affectation conformément aux dispositions de l'article 6 du « règlement financier portant dispositions particulières applicables aux crédits de recherches et d'investissement ».
	1.10.1		Dépenses relatives au personnel — CCR	p.m.	p.m.	
	1.10.2		Dépenses relatives au personnel — Siège et action indirecte	p.m.	p.m.	
			TOTAL DU CHAPITRE 1.10	p.m.	p.m.	
1.20			INFRASTRUCTURE GÉNÉRALE: SERVICES GÉNÉRAUX ET FRAIS GÉNÉRAUX			
	1.20.0		Dépenses exceptionnelles d'infrastructure	p.m.	p.m.	
	1.20.1		Dépenses générales de fonctionnement administratif du CCR	p.m.	p.m.	
	1.20.2		Dépenses générales de fonctionnement administratif du siège	p.m.	p.m.	
	1.20.3		Direction et services administratifs — CCR	p.m.	p.m.	
	1.20.4		Gestion des installations sociales — CCR	p.m.	p.m.	
	1.20.5		Entretien et aménagement des bâtiments et du site	p.m.	p.m.	
	1.20.6		Protection et sécurité du travail — CCR	p.m.	p.m.	
	1.20.7		Documentation, bibliothèque et édition — CCR	p.m.	p.m.	
	1.20.8		Programmation de gestion — CCR	p.m.	p.m.	
	1.20.9		Décontamination — CCR	p.m.	p.m.	
			TOTAL DU CHAPITRE 1.20	p.m.	p.m.	

TITRE 1 — SOLDE DES COMPTES D'AFFECTATION

(en UC)

Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
1.30			SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR			
	1.30.1		Magasins	p.m.	p.m.	
	1.30.2		Bureaux d'études	p.m.	p.m.	
	1.30.3		Ateliers	p.m.	p.m.	
	1.30.4		Laboratoires d'électronique	p.m.	p.m.	
	1.30.5		Laboratoire de chimie	p.m.	p.m.	
	1.30.6		Support programmation scientifique et technique	p.m.	p.m.	
	1.30.7		Support scientifique et technique de Petten	p.m.	p.m.	
	1.30.8		Support scientifique et technique du BCMN	p.m.	p.m.	
	1.30.9		Support scientifique et technique de l'institut des transuraniens	p.m.	p.m.	
			TOTAL DU CHAPITRE 1.30	p.m.	p.m.	
			GRANDES INSTALLATIONS			
1.40			CENTRE DE CALCUL	p.m.	p.m.	
1.41			RÉACTEUR HFR	p.m.	p.m.	
1.42			RÉACTEUR ISPRA I	p.m.	p.m.	
1.43			RÉACTEUR ESSOR/ADECO	711 447	711 447	Ce crédit de 711 477 UC correspond aux dépenses relatives au complexe Essor pour la période allant du 1. 1. 1973 au 28. 2. 1973, conformément à la décision du Conseil du 5. 2. 1973.
1.45			LABORATOIRE DE MOYENNE ACTIVITÉ	p.m.	p.m.	
1.46			GRANDES INSTALLATIONS DU BCMN	p.m.	p.m.	
1.47			GRANDES INSTALLATIONS DE L'INSTITUT DES TRANSURANIENS	p.m.	p.m.	
1.48			RÉACTEUR BR 2	101 567	101 567	Ce crédit de 101 567 UC correspond aux dépenses relatives au détachement de 33 agents auprès du BR 2 pendant la période allant du 1. 1. 1973 au 28. 2. 1973, conformément à la décision du Conseil du 3. 2. 1973.
1.49			RÉACTEURS AVANCÉS	p.m.	p.m.	
1.50			DIVISIONS SCIENTIFIQUES			
	1.50.1		Divisions scientifiques-Ispra/Petten	p.m.	p.m.	
	1.50.2		Divisions scientifiques-Karlsruhe	p.m.	p.m.	
	1.50.3		Divisions scientifiques-BCMN	p.m.	p.m.	
			TOTAL DU CHAPITRE 1.50	p.m.	p.m.	
			Total du titre 1	**813 014**	**813 014**	

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Traitement et stockage des déchets

Tranche: 1973: 6 900 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.11	2.11.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	2 000	2 000	
		30	Dépenses de fonctionnement technique	146 034	102 250	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
		50	Dépenses par contrats	10 000	8 000	
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	230 827	230 827	
		94	Utilisation des grandes installations	154 697	154 697	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	1 026 442	1 026 442	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 40 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 570 000	1 524 216	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.11 — Objectif: Traitement et stockage des déchets

Tranche 1973: 6 900 000 UC (dont réserve: 324 500 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	146 034	153 000	153 000	153 000	102 250	150 914	151 000	151 000	50 070
50	Dépenses par contrat	10 000	10 500	10 500	10 500	8 000	10 400	10 400	10 400	2 100
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	158 034	165 500	165 500	165 500	112 250	163 314	163 400	163 400	52 170
93	Support scientifique et technique	230 827	246 000	246 000	246 000	230 827	246 000	246 000	246 000	—
94	Grandes installations	154 697	164 000	164 000	164 000	154 697	164 000	164 000	164 000	—
95	Divisions scientifiques	1 026 442	1 093 000	1 093 000	1 093 000	1 026 442	1 093 000	1 093 000	1 093 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 411 966	1 503 000	1 503 000	1 503 000	1 411 966	1 503 000	1 503 000	1 503 000	—
	Total général	**1 570 000**	**1 668 500**	**1 668 500**	**1 668 500**	**1 524 216**	**1 666 314**	**1 666 400**	**1 666 400**	**52 170**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Plutonium et transplutoniens

Tranche 1973: 13 000 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.12	2.12.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	373 693	261 600	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
		50	Dépenses par contrats	60 000	42 000	Ce crédit est destiné à couvrir le financement des irradiations avec neutrons thermiques à Grenoble et BR 2.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	283 685	283 685	
		94	Utilisation des grandes installations	825 582	825 582	Ce crédit correspond à la dépense nécessaire à l'utilisation des grandes installations de l'Institut des transuraniens 1.47.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	1 427 040	1 427 040	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 63 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	2 970 000	2 839 907	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.12 — Objectif: Plutonium et transplutoniens

Tranche 1973: 13 000 000 UC (dont réserve: 601 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
30	Dépenses de fonctionnement technique	373 693	392 000	392 000	392 000	261 600	386 493	386 500	386 500	129 300
50	Dépenses par contrats	60 000	63 000	63 000	63 000	42 000	62 100	62 100	62 100	20 000
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	433 693	455 000	455 000	455 000	303 600	448 593	448 600	448 600	149 300
93	Support scientifique et technique	283 685	300 000	300 000	300 000	283 685	300 000	300 000	300 000	—
94	Grandes installations	825 582	877 000	877 000	877 000	825 582	877 000	877 000	877 000	—
95	Divisions scientifiques	1 427 040	1 511 000	1 511 000	1 511 000	1 427 040	1 511 000	1 511 000	1 511 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	2 536 307	2 688 000	2 688 000	2 688 000	2 536 307	2 688 000	2 688 000	2 688 000	—
	Total général	**2 970 000**	**3 143 000**	**3 143 000**	**3 143 000**	**2 839 907**	**3 136 593**	**3 136 600**	**3 136 600**	**149 300**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Science des matériaux

Tranche 1973: 8 500 000 UC

(en UC

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.13	2.13.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	260 002	182 002	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	297 614	297 614	
		94	Utilisation des grandes installations	84 302	84 302	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	1 283 053	1 283 053	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 50 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 924 971	1 846 971	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.13 — Objectif: Science des matériaux

Tranche 1973: 8 500 000 UC (dont réserve: 354 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
30	Dépenses de fonctionnement technique	260 002	425 000	230 000	250 000	182 002	375 500	288 500	244 000	75 000
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	260 002	425 000	230 000	250 000	182 002	375 500	288 500	244 000	75 000
93	Support scientifique et technique	297 614	316 000	316 000	316 000	297 614	316 000	316 000	316 000	—
94	Grandes installations	84 302	89 000	89 000	89 000	84 302	89 000	89 000	89 000	—
95	Divisions scientifiques	1 283 053	1 367 029	1 367 000	1 367 000	1 283 053	1 367 029	1 367 000	1 367 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 664 969	1 772 029	1 772 000	1 772 000	1 664 969	1 772 029	1 772 000	1 772 000	—
	Total général	**1 924 971**	**2 197 029**	**2 002 000**	**2 022 000**	**1 846 971**	**2 147 529**	**2 060 500**	**2 016 000**	**75 000**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Recherches fondamentales sur les matériaux

Tranche 1973: 5 100 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.13	2.13.1		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	2 000	2 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	170 000	120 000	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement, l'entretien des appareils et les dispositifs d'irradiation.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	131 919	131 919	
		94	Utilisation des grandes installations	71 516	71 516	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0 : 61 516 UC et du réacteur HFR 1.41.0 : 10 000 UC.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	744 171	744 171	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 29 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 119 606	1 069 606	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.13 — Article 2.13.1 — Objectif: Recherches fondamentales sur les matériaux

Tranche ouverte 1973: 5 100 000 UC (dont réserve: 275 500 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	I. IMPUTATIONS PRIMAIRES									
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	2 000	2 100	2 100	2 100	2 000	2 100	2 100	2 100	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	170 000	222 794	222 900	222 900	120 000	206 794	206 800	206 800	98 200
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	172 000	224 894	225 000	225 000	122 000	208 894	208 900	208 900	98 200
	II. IMPUTATIONS SECONDAIRES									
93	Support scientifique et technique	131 919	141 000	141 000	141 000	131 919	141 000	141 000	141 000	—
94	Grandes installations	71 516	76 000	76 000	76 000	71 516	76 000	76 000	76 000	—
95	Divisions scientifiques	744 171	793 000	793 000	793 000	744 171	793 000	793 000	793 000	—
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	947 606	1 010 000	1 010 000	1 010 000	947 606	1 010 000	1 010 000	1 010 000	—
	Total général	**1 119 606**	**1 234 894**	**1 235 000**	**1 235 000**	**1 069 606**	**1 218 894**	**1 218 900**	**1 218 900**	**98 200**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène)

Tranche 1973: 6 700 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.14	2.14.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	171 523	121 000	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
		50	Dépenses par contrats	50 000	40 000	Ce montant est destiné à la couverture de contrats d'étude des cycles de production d'hydrogène et d'études d'appareillage.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	302 654	302 654	
		94	Utilisation des grandes installations	26 364	26 364	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	949 459	949 459	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 37 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	**1 500 000**	**1 439 477**	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.14 — Objectif: Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène)

Tranche ouverte 1973: 6 700 000 UC (dont réserve: 349 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	I. IMPUTATIONS PRIMAIRES									
30	Dépenses de fonctionnement technique	171 523	201 000	201 000	201 000	121 000	191 523	191 500	191 500	90 000
50	Dépenses par contrats	50 000	53 000	53 000	53 000	40 000	47 000	47 000	47 000	17 000
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	221 523	254 000	254 000	254 000	161 000	238 523	238 500	238 500	107 000
	II. IMPUTATIONS SECONDAIRES									
93	Support scientifique et technique	302 654	323 000	323 000	323 000	302 654	323 000	323 000	323 000	—
94	Grandes installations	26 364	28 000	28 000	28 000	26 364	28 000	28 000	28 000	—
95	Divisions scientifiques	949 459	1 012 000	1 012 000	1 012 000	949 459	1 012 000	1 012 000	1 012 000	—
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	1278 477	1 363 000	1 363 000	1 363 000	1 278 477	1 363 000	1 363 000	1 363 000	—
	Total général	**1 500 000**	**1 617 000**	**1 617 000**	**1 617 000**	**1 439 477**	**1 601 523**	**1 601 500**	**1 601 500**	**107 000**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Sécurité des réacteurs

Tranche 1973: 646 247 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.21	2.21.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	600 001	420 001	Ce crédit couvre, en plus des dépenses de fonctionnement technique normal, certains frais d'investissement et notamment : — Redresseur de 1,2 MW 85 000 UC — crayons chauffants 10 000 UC — Analyseur de Fourier 40 000 UC — Machines de traction 40 000 UC Il couvre en outre la réalisation à l'atelier de dispositifs pour les recherches d'engineering, pour l'étude de la thermo-hydraulique des accidents et pour la prédétection des défauts (notamment, un modèle à échelle 1/6 des systèmes de cuves des réacteurs SNR et PEC, et un dispositif pour l'étude de la thermo-hydraulique du sodium).
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	1 006 174	1 006 174	Ce crédit correspond, notamment, à l'utilisation de la main-d'œuvre de l'atelier pour la réalisation des dispositifs signalés en catégorie 30.
		94	Utilisation des grandes installations	285 595	285 595	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0
		95	Utilisation des divisions scientifiques	2 951 021	2 951 021	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 115 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	4 842 791	4 662 791	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.21 — Sécurité des réacteurs

Tranche 1973: 21 100 000 UC (dont réserve: 899 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
30	Dépenses de fonctionnement technique	600 001	700 000	547 000	560 000	420 001	670 000	593 000	556 000	168 000
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	600 001	700 000	547 000	560 000	420 001	670 000	593 000	556 000	168 000
93	Support scientifique et technique	1 006 174	1 071 000	1 071 000	1 071 000	1 006 174	1 071 000	1 071 000	1 071 000	—
94	Grandes installations	285 595	303 000	303 000	303 000	285 595	303 000	303 000	303 000	—
95	Divisions scientifiques	2 951 021	3 143 209	3 143 000	3 143 000	2 951 021	3 143 209	3 143 000	3 143 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	4 242 790	4 517 209	4 517 000	4 517 000	4 242 790	4 517 209	4 517 000	4 517 000	—
	Total général	**4 842 791**	**5 217 209**	**5 064 000**	**5 077 000**	**4 662 791**	**5 187 209**	**5 110 000**	**5 073 000**	**168 000**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Informatique appliquée

Tranche 1973: 6 050 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.22	2.22.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		25	Frais de réunions et de convocations	10 000	10 000	
		30	Dépenses de fonctionnement technique	50 000	35 000	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique. En particulier, ce crédit est destiné à l'achat ou à la location de software concernant l'analyse de contraintes, la programmation mathématique et la simulation de systèmes.
		50	Dépenses par contrats	105 000	73 500	Ce crédit est destiné à la couverture des contrats de développement de software de base et orienté concernant notamment l'informatique documentaire et l'aide méthodologique au calcul à passer avec l'industrie européenne du software.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		94	Utilisation des grandes installations	419 507	419 507	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	795 493	795 493	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 31 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 380 000	1 333 500	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.22 — Objectif: Informatique appliquée

Tranche 1973: 6 050 000 UC (dont réserve: 278 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
25	Frais de réunions et de convocations	10 000	10 500	10 500	10 500	10 000	10 500	10 500	10 500	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	50 000	52 000	52 000	52 000	35 000	51 400	51 400	51 400	16 900
50	Dépenses par contrats	105 000	110 000	110 000	110 000	73 500	108 500	108 500	108 500	35 900
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	165 000	172 500	172 500	172 500	118 500	170 400	170 400	170 400	52 800
94	Grandes installations	419 507	445 500	445 500	445 500	419 507	445 500	445 500	445 500	—
95	Divisions scientifiques	795 493	846 000	846 000	846 000	795 493	846 000	846 000	846 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 215 000	1 291 500	1 291 500	1 291 500	1 215 000	1 291 500	1 291 500	1 291 500	52 800
	Total général	**1 380 000**	**1 464 000**	**1 464 000**	**1 464 000**	**1 333 500**	**1 461 900**	**1 461 900**	**1 461 900**	**52 800**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Bureau d'analyse de l'information

Tranche 1973: 5 100 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.23	2.23.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	3 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	47 000	33 000	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnenment technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	109 908	109 908	
		94	Utilisation des grandes installations	307 243	307 243	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	692 849	692 849	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 27 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 160 000	1 146 000	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.23 — Objectif: Bureau d'analyse de l'information

Tranche 1973: 5 100 000 UC (dont réserve: 241 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	3 000	3 100	3 100	3 100	3 000	3 100	3 100	3 100	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	47 000	49 900	49 900	49 900	33 000	49 000	49 000	49 000	16 700
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	50 000	53 000	53 000	53 000	36 000	52 100	52 100	52 100	16 700
93	Support scientifique et technique	109 908	116 000	116 000	116 000	109 908	116 000	116 000	116 000	—
94	Grandes installations	307 243	327 000	327 000	327 000	307 243	327 000	327 000	327 000	—
95	Divisions scientifiques	692 849	737 000	737 000	737 000	692 849	737 000	737 000	737 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 110 000	1 180 000	1 180 000	1 180 000	1 110 000	1 180 000	1 180 000	1 180 000	—
	Total général	**1 160 000**	**1 233 000**	**1 233 000**	**1 233 000**	**1 146 000**	**1 232 100**	**1 232 100**	**1 232 100**	**16 700**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Bureau central des mesures nucléaires

Tranche 1973: 20 350 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.24	2.24.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	575 414	402 790	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières consommables et l'équipement. En outre, il comprend 78 000 UC pour les frais d'éléctricité industrielle, 30 000 UC pour les matières fissiles et radio-isotopes, 45 000 UC pour l'entretien des appareils et 130 000 UC pour l'adaptation des laboratoires aux prescriptions de la protection contre les radiations.
		50	Dépenses par contrats	30 000	26 000	
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	598 129	598 129	
		94	Utilisation des grandes installations	1 046 838	1 046 838	Ce crédit correspond à l'utilisation des grandes installations du BCMN 1.46.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	2 199 619	2 199 619	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 92 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	4 450 000	4 273 376	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.24 — Objectif: Bureau central des mesures nucléaires

Tranche 1973: 20 350 000 UC (dont réserve: 1 101 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
30	Dépenses de fonctionnement technique	575 414	1 224 000	1 020 000	435 000	402 790	1 029 424	1 081 200	610 500	130 500
50	Dépenses par contrats	30 000	32 000	32 000	32 000	26 000	31 800	31 800	31 800	4 600
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	605 414	1 256 000	1 052 000	467 000	428 790	1 061 224	1 113 000	642 300	135 100
93	Support scientifique et technique	598 129	637 000	637 000	637 000	598 129	637 000	637 000	637 000	—
94	Grandes installations	1 046 838	1 114 000	1 114 000	1 114 000	1 046 838	1 114 000	1 114 000	1 114 000	—
95	Divisions scientifiques	2 199 619	2 257 000	2 257 000	2 257 000	2 199 619	2 257 000	2 257 000	2 257 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	3 844 586	4 008 000	4 008 000	4 008 000	3 844 586	4 008 000	4 008 000	4 008 000	—
	Total général	**4 450 000**	**5 264 000**	**5 060 000**	**4 475 000**	**4 273 376**	**5 069 224**	**5 121 000**	**4 650 300**	135 100

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Soutien technique aux exploitants de centrales

Tranche 1973: 6 100 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
2.25	2.25.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	190 000	133 000	Ce crédit couvre les frais de fonctionnement technique normaux et comprend en outre un montant de l'ordre de 80 000 UC destiné à la réalisation d'un château de plomb pour transport d'éléments combustibles irradiés, en provenance de différents centrales, destinés aux études propres sur le burn-up par analyse isotopique, l'étude des gaines et leur contrôle de qualité. NB. Des recettes éventuelles sont prévues en cours de réalisation du programme; elles seront définies au cours des prochaines années.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	283 416	283 416	
		94	Utilisation des grandes installations	297 927	297 927	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul (1.40.0) : 297 927 UC et du laboratoire de moyenne activité (1.45.0) : 262 665 UC 35 262 UC
		95	Utilisation des divisions scientifiques	590 204	590 204	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 23 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 366 547	1 309 547	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.25 — Objectif: Soutien technique aux exploitants de centrales

Tranche 1973: 6 100 000 UC (dont réserve: 288 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 200	5 200	5 200	5 000	5 200	5 200	5 200	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	190 000	294 800	199 800	199 800	133 000	263 360	228 300	199 800	59 940
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	195 000	300 000	205 000	205 000	138 000	268 560	233 500	205 000	59 940
93	Support scientifique et technique	283 416	301 000	301 000	301 000	283 416	301 000	301 000	301 000	—
94	Grandes installations	297 927	316 000	316 000	316 000	297 927	316 000	316 000	316 000	—
95	Divisions scientifiques	590 204	628 453	628 000	628 000	590 204	628 453	628 000	628 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 171 547	1 245 453	1 245 000	1 245 000	1 171 547	1 245 453	1 245 000	1 245 000	—
	Total général	**1 366 547**	**1 545 453**	**1 450 000**	**1 450 000**	**1 309 547**	**1 514 013**	**1 478 500**	**1 450 000**	**59 940**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Formation

Tranche 1973: 745 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.26	2.26.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			Les dépenses prévues à ce chapitre doivent permettre l'organisation de cours en faveur de tiers.
		11	Dépenses de personnel	8 000	8 000	
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	3 000	3 000	
		22	Biens meubles et frais accessoires	20 000	20 000	
		24	Frais de réception et de représentation	3 000	3 000	
		25	Frais de réunions et de convocations	24 000	24 000	
		27	Dépenses de publication et d'information	2 000	2 000	
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		95	Utilisation des divisions scientifiques	256 611	256 611	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 10 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	316 611	316 611	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.26 — Objectif: Formation

Tranche 1973: 745 000 UC (dont réserve: 76 000 UC)

Remarque: Il a été convenu de limiter la tranche proposée pour 1973 aux crédits nécessaires pour les exercices 1973 et 1974 (compte tenu de la réserve); la dotation de programme a été fixée à 1 450 000 UC.

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
11	Dépenses de personnel	8 000	10 000	—	—	8 000	10 000	—	—	—
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	3 000	4 000	—	—	3 000	4 000	—	—	—
22	Biens meubles et frais accessoires	20 000	26 500	—	—	20 000	26 500	—	—	—
24	Frais de réception et de représentation	3 000	4 000	—	—	3 000	4 000	—	—	—
25	Frais de réunions et de convocations	24 000	32 000	—	—	24 000	32 000	—	—	—
27	Dépenses de publication et d'information	2 000	2 500	—	—	2 000	2 500	—	—	—
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	60 000	79 000	—	—	60 000	79 000	—	—	—
95	Divisions scientifiques	256 611	273 389	—	—	256 611	273 389	—	—	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	256 611	273 389	—	—	256 611	273 389	—	—	—
	Total général	**316 611**	**352 389**	**p.m.**	**p.m.**	**316 611**	**352 389**	**p.m.**	**p.m.**	—

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Utilisation du réacteur Ispra I

Tranche 1973: 2 200 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.27	2.27.0					Cet objectif couvre l'exploitation du réacteur et son utilisation dans le cadre des programmes à exécuter par l'établissement d'Ispra.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		94	Utilisation des grandes installations	500 000	500 000	Ce crédit correspond à la prise en charge du solde du compte d'affectation réacteur Ispra I (1.42.0)
			TOTAL	500 000	500 000	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.27 — Objectif: Utilisation du réacteur Ispra I

Tranche 1973: 2 200 000 UC (dont réserve: 104 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
94	Grandes installations	500 000	532 000	532 000	532 000	500 000	532 000	532 000	532 000	
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	500 000	532 000	532 000	532 000	500 000	532 000	532 000	532 000	
	Total général	**500 000**	**532 000**	**532 000**	**532 000**	**500 000**	**532 000**	**532 000**	**532 000**	

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Évaluations techniques en support aux activités de la Commission

Tranche 1973: 1 722 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.28	2.28.0					
			IMPIUTATONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	8 297	8 297	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	12 254	12 254	
		94	Utilisation des grandes installations	61 516	61 516	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	307 933	307 933	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 12 hommes/an affectés à la recherche
			TOTAL	390 000	390 000	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.28 — Objectif: Évaluations techniques en support aux activités de la Commission

Tranche ouverte 1973: 1 722 000 UC (dont réserve: 85 500 UC)

Remarque: Il apparaît, sur la base du présent échéancier, que le montant prévisible nécessaire pour cet objectif s'élève à 1 722 000 UC, alors que la dotation de programme a été fixée à 2 000 000 UC. Dans ces Jonditions, la tranche proposée pour 1973 reflète les besoins pour la période 1973/1976, tels qu'ils sont actuellement prévus.

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	I. IMPUTATIONS PRIMAIRES									
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	8 297	9 000	9 000	9 000	8 297	9 000	9 000	9 000	—
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	8 297	9 000	9 000	9 000	8 297	9 000	9 000	9 000	—
	II. IMPUTATIONS SECONDAIRES									
93	Support scientifique et technique	12 254	13 000	13 000	13 000	12 254	13 000	13 000	13 000	—
94	Grandes installations	61 516	65 500	65 500	65 500	61 516	65 500	65 500	65 500	—
95	Divisions scientifiques	307 933	328 000	328 000	328 000	307 933	328 000	328 000	328 000	—
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	381 703	406 500	406 500	406 500	381 703	406 500	406 500	406 500	—
	Total général	**390 000**	**415 500**	**415 500**	**415 500**	**390 000**	**415 500**	**415 500**	**415 500**	—

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Réseau informatique européen

Tranche ouverte 1973: 1 000 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.30	2.30.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			Cette activité a été décidée en 1972 pour une durée de 5 ans, dans le carde des activités COST (action n° 11) ; il s'agit de la participation de la Communauté à l'accord pour la réalisation d'un réseau informatique européen, dont l'établissement d'Ispra sera un des centres nodaux.
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		25	Frais de réunions et de convocations	4 000	4 000	
		30	Frais de fonctionnement technique	26 628	43 000	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils. Le crédit proposé pour 1973 — 26 628 UC — a été établi en tenant compte des crédits subsistants importants de 1972, cette action ayant démarré avec un certain retard à cause des procédures relatives à l'entrée en vigueur des accords COST.
		50	Dépenses par contrats	90 000	72 000	Ce montant couvre la participation aux dépenses des contrats à passer avec des firmes spécialisées, pour l'étude de la conception, la définition du langage de contrôle et le projet de l'ordinateur nodal.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		94	Utilisation des grandes installations	22 728	22 728	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisons scientifiques	102 644	102 644	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 4 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	251 000	249 372	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.30 — Objectif: Réseau informatique européen

Tranche 1972: 1 000 000 UC (dont réserve: 29 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles					Paiements prévisibles					
		1972(1)	1973	1974	1975	1976	1972(2)	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	102 195	5 000	80 000	16 000	17 000	78 195	5 000	89 308	29 056	16 796	2 468
25	Frais de réunions et de convocations		4 000					4 000				
30	Dépenses de fonctionnement technique		26 628					43 000				
50	Dépenses par contrats		90 000					72 000				
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	102 195	125 628	80 000	16 000	17 000	75 195	124 000	89 308	29 056	16 796	2 468
91	Personnel	17 896					17 896					
92	Infrastructure	51 716					51 716					
93	Support scientifique et technique	15 215					15 215					
94	Grandes installations	12 203	22 728	24 000	24 000	24 000	12 203	22 728	24 000	24 000	24 000	—
95	Divisions scientifiques	—	102 644	112 775	112 000	112 000	—	102 644	112 775	112 000	112 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	97 030	125 372	136 775	136 000	136 000	97 030	125 372	136 775	136 000	136 000	—
	Total général	**199 225**	**251 000**	**216 775**	**152 000**	**152 000**	**175 225**	**249 372**	**226 083**	**165 056**	**152 796**	**2 468**

(1) Y compris les crédits subsistants de 1972 en 1973.

(2) Yompris les reports de 1972 en 1973.

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Recherches sous contrats

Tranche 1973: 956 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.40	2.40.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		27	Dépenses de publication et d'information	5 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation d'exposition.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	40 000	25 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais techniques de préparation des activités à développer sous contrats et à l'assistance découlant des contrats de licences.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	28 817	28 817	
		94	Utilisation des grandes installations	196 998	196 998	Ce montant correspond à la prise en charge d'une part du coût du laboratoire de moyenne activité 1.45.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	128 305	128 305	Ce montant correspond aux dépenses relatives à 5 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	404 120	389 120	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.40 — Objectif: Recherches sous contrats

Tranche 1973: 956 000 UC (dont réserve: 105 000 UC)

Remarque: Il a été convenu de limiter la tranche proposée pour 1973 aux crédits nécessaires pour les exercices 1973 et 1974 (compte tenu de la réserve). La dotation de programme a été fixée à 1 850 000 UC.

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 500			5 000	5 500			
27	Dépenses de publication et d'information	5 000	5 500			5 000	5 000			
30	Dépenses de fonctionnement technique	40 000	54 000			25 000	49 500	19 500		
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	50 000	65 000			35 000	60 500	19 500		
93	Support scientifique et technique	28 817	32 000			28 817	32 000			
94	Grandes installations	196 998	212 000			196 998	212 000			
95	Divisions scientifiques	128 305	137 880			128 305	137 880			
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	354 120	381 880			354 120	381 880			
	Total général	**404 120**	**446 880**			**389 120**	**442 380**	**19 500**		

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Étalons et substances de référence

Tranche 1973: 5 400 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.51	2.51.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		11	Dépenses de personnel	3 000	3 000	
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	12 000	12 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		25	Frais de réunions et de convocations	15 000	15 000	
		27	Dépenses de publication et d'information	4 000	4 000	
		30	Dépenses de fonctionnement technique	93 000	65 000	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
		50	Dépenses par contrats	8 000	6 400	
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	202 819	202 819	
		94	Utilisation des grandes installations	11 900	11 900	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	872 476	872 476	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 34 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 222 195	1 192 595	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.51 — Objectif: Étalons et substances de référence

Tranche 1973: 5 400 000 UC (dont réserve: 254 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
11	Dépenses de personnel	3 000	3 100	3 100	3 100	3 000	3 100	3 100	3 100	—
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	12 000	13 000	13 000	13 000	12 000	13 000	13 000	13 000	—
25	Frais de réunions et de convocations	15 000	17 000	17 000	17 000	15 000	17 000	17 000	17 000	—
27	Dépenses de publication et d'information	4 000	4 200	4 200	4 200	4 000	4 200	4 200	4 200	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	93 000	103 000	103 000	103 000	65 000	100 000	100 000	100 000	36 900
50	Dépenses par contrats	8 000	8 700	8 700	8 700	6 400	8 600	8 600	8 600	2 000
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	135 000	149 000	149 000	149 000	105 400	145 900	145 900	145 900	38 900
93	Support scientifique et technique	202 819	216 000	216 000	216 000	202 819	216 000	216 000	216 000	—
94	Grandes installations	11 900	13 000	13 000	13 000	11 900	13 000	13 000	13 000	—
95	Divisions scientifiques	872 476	929 805	930 000	930 000	872 476	929 805	930 000	930 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 087 195	1 158 805	1 159 000	1 159 000	1 087 195	1 158 805	1 159 000	1 159 000	—
	Total général	**1 222 195**	**1 307 805**	**1 308 000**	**1 308 000**	1 192 595	**1 304 705**	**1 304 900**	**1 304 900**	**38 900**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Étalons et substances de référence

Tranche 1973: 800 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.51	2.51.1					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	16 000	11 200	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	35 695	35 695	
		95	Utilisation des divisions scientifiques	128 305	128 305	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 5 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	180 000	175 200	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.51 — Article 2.51.1 — Objectif: Étalons et substances de référence

Tranche ouverte 1973: 800 000 UC (dont réserve: 41 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	I. IMPUTATIONS PRIMAIRES									
30	Dépenses de fonctionnement technique	16 000	18 000	18 000	18 000	11 200	17 800	17 800	17 800	5 400
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	16 000	18 000	18 000	18 000	11 200	17 800	17 800	17 800	5 400
	II. IMPUTATIONS SECONDAIRES									
93	Support scientifique et technique	35 695	38 000	38 000	38 000	35 695	38 000	38 000	38 000	—
95	Divisions scientifiques	128 305	137 000	137 000	137 000	128 305	137 000	137 000	137 000	—
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	164 000	175 000	175 000	175 000	164 000	175 000	175 000	175 000	—
	Total général	**180 000**	**193 000**	**193 000**	**193 000**	**175 200**	**192 800**	**192 800**	**192 800**	**5 400**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Protection de l'environnement

Tranche 1973: 13 000 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.52	2.52.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		14	Dépenses de service social et de perfectionnement professionnel du personnel	6 000	6 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de stages ou de cours de reconversion pour 3 à 5 fonctionnaires qui auparavant avaient des activités dans le secteur nucléaire et qui devront s'intégrer dans le nouveau programme, et en particulier, dans les techniques des modèles de la diffusion de la pollution de l'air, des banques de données pour les produits chimiques, dans la télédétection de la pollution de l'air et de l'eau, etc.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	359 000	251 300	Ce crédit couvre les dépenses générales de fonctionnement technique et notamment l'achat de lasers pour la détection de la pollution atmosphérique (70 000 UC).
		50	Dépenses par contrats	10 000	8 000	
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	517 829	517 829	
		94	Utilisation des grandes installations	118 997	118 997	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	1 924 579	1 924 579	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 75 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	2 941 405	2 831 705	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.52 — Objectif: Protection de l'environnement

Tranche 1973: 13 000 000 UC (dont réserve: 621 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 500	5 500	5 500	5 000	5 500	5 500	5 500	—
14	Dépenses de service social et de perfectionnement du personnel	6 000	6 500	6 500	6 500	6 000	6 500	6 500	6 500	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	359 000	395 000	395 000	395 000	251 300	384 200	384 200	384 200	140 100
50	Dépenses par contrats	10 000	11 000	11 000	11 000	8 000	10 800	10 800	10 800	2 600
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	380 000	418 000	418 000	418 000	270 300	407 000	407 000	407 000	142 700
93	Support scientifique et technique	517 829	551 000	551 000	551 000	517 829	551 000	551 000	551 000	—
94	Grandes installations	118 997	127 000	127 000	127 000	118 997	127 000	127 000	127 000	—
95	Divisions scientifiques	1 924 579	2 049 595	2 050 000	2 050 000	1 924 579	2 049 595	2 050 000	2 050 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	2 561 405	2 727 595	2 728 000	2 728 000	2 561 405	2 727 595	2 728 000	2 728 000	—
	Total général	**2 941 405**	**3 145 595**	**3 146 000**	**3 146 000**	**2 831 705**	**3 134 595**	**3 135 000**	**3 135 000**	**142 700**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Protection de l'environnement

Tranche 1973: 2 850 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.52	2.52.1		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	67 765	47 500	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnenment technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	85 184	85 184	
		94	Utilisation des grandes installations	35 152	35 152	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	461 899	461 899	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 18 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	650 000	629 735	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.52 — Article 2.52.1 — Objectif: Protection de l'environnement

Tranche ouverte 1973: 2 850 000 UC (dont réserve: 133 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	I. IMPUTATIONS PRIMAIRES									
30	Dépenses de fonctionnement technique	67 765	71 000	71 000	71 000	47 500	70 265	70 265	70 265	22 470
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	67 765	71 000	71 000	71 000	47 500	70 265	70 265	70 265	22 470
	II. IMPUTATIONS SECONDAIRES									
93	Support scientifique et technique	85 184	91 000	91 000	91 000	85 184	91 000	91 000	91 000	—
94	Grandes installations	35 152	37 000	37 000	37 000	35 152	37 000	37 000	37 000	—
95	Divisions scientifiques	461 899	490 000	490 000	490 000	461 899	490 000	490 000	490 000	—
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	582 235	618 000	618 000	618 000	582 235	618 000	618 000	618 000	—
	Total général	**650 000**	**689 000**	**689 000**	**689 000**	**629 735**	**688 265**	**688 265**	**688 265**	**22 470**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTICN DIRECTE CCR

Objectif: Télédétection des ressources terrestres

Tranche 1973: 1 050 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.53	2.53.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	1 500	1 500	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	15 500	10 100	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
		50	Dépenses par contrats	3 000	2 400	
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	60 537	60 537	
		94	Urilisation des grandes installations	56 819	56 819	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	102 644	102 644	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 4 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	240 000	234 000	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.53 — Objectif: Télédétection des ressources terrestres

Tranche 1973: 1 050 000 UC (dont réserve: 46 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	1 500	1 600	1 700	1 800	1 500	1 600	1 700	1 800	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	15 500	23 200	15 900	10 600	10 100	20 500	18 600	12 400	3 600
50	Dépenses par contrats	3 000	3 200	3 400	3 600	2 400	3 160	3 360	3 560	720
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	20 000	28 000	21 000	16 000	14 000	25 260	23 660	17 760	4 320
93	Support scientifique et technique	60 537	64 000	64 000	64 000	60 537	64 000	64 000	64 000	—
94	Grandes installations	56 819	60 000	60 000	60 000	56 819	60 000	60 000	60 000	—
95	Divisions scientifiques	102 644	109 000	109 000	109 000	102 644	109 000	109 000	109 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	220 000	233 000	233 000	233 000	220 000	233 000	233 000	233 000	—
	Total général	**240 000**	**261 000**	**254 000**	**249 000**	**234 000**	**258 260**	**256 660**	**250 760**	**4 320**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Nouvelles technologies

Tranche 1973: 3 050 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.54	2.54.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			Cet objectif regroupe les études sur l'énergie solaire et sur le recyclage des matières premières.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	62 170	43 500	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
		50	Dépenses par contrats	45 000	36 000	
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	140 732	140 732	
		94	Utilisation des grandes installations	13 182	13 182	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	384 916	384 916	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 15 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	646 000	618 330	

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.54 — Objectif: Nouvelles technologies

Tranche ouverte 1973: 3 050 000 UC (dont réserve: 220 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	I. IMPUTATIONS PRIMAIRES									
30	Dépenses de fonctionnement technique	62 170	106 000	106 000	106 000	43 500	92 670	93 000	93 000	55 000
50	Dépenses par contrats	45 000	48 000	48 000	48 000	36 000	48 000	48 000	48 000	12 000
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	107 170	154 000	154 000	154 000	79 500	140 670	141 000	141 000	67 000
	II. IMPUTATIONS SECONDAIRES									
93	Support scientifique et technique	140 732	150 000	150 000	150 000	140 732	150 000	150 000	150 000	—
94	Grandes installations	13 182	14 000	14 000	14 000	13 182	14 000	14 000	14 000	—
95	Divisions scientifiques	384 916	410 000	410 000	410 000	384 916	410 000	410 000	410 000	—
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	538 830	574 000	574 000	574 000	538 916	574 000	574 000	574 000	—
	Total général	**646 000**	**728 000**	**728 000**	**728 000**	**618 330**	**714 670**	**715 000**	**715 000**	**67 000**

TITRE 2 — PROGRAMME COMMUN — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Direction et coordination

Tranche 1973: 7 684 000 UC (1)

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
2.90	2.90.0					Cet objectif couvre les activités de direction générale, de coordination et de gestion des programmes du Centre commun de recherches ainsi que certains investissements d'intérêt général.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		92	Utilisation de l'infrastructure	1 744 860	1 744 860	Les dépenses propres relatives à la direction générale et celles des investissements exceptionnels ont été inscrites dans le compte d'affectation 1.20 (Infrastructure générale), ces dépenses ayant uniquement un caractère général: elles sont imputées à la charge de l'objectif « Direction et coordination » par facturation. Le montant est constitué comme suit : — Investissement spécifique (1.20.0) 237 000 UC — Dépenses propres relatives à la direction générale (y compris les dépenses de personnel, 55 fonctionnaires et agents d'établissement et 4 agents locaux) 1 058 150 UC — Quote-part au financement de l'infrastructure d'Ispra 449 710 UC.
			TOTAL	1 744 860	1 744 860	

(1) Voir la remarque reproduite à l'échéancier relatif à ce chapitre.

ÉCHÉANCIER

Titre 2 — Chapitre 2.90 — Objectif: Direction et coordination

Tranche 1973: 7 684 000 UC (dont réserve: 368 000 UC)

Remarque: Il apparaît, sur la base du présent échéancier, que le montant prévisible nécessaire pour cet objectif s'élève à 7 684 000 UC, alors que la dotation de programme a été fixée à 8 100 000UC. Dans ces conditions, la tranche proposée pour 1973 reflète les besoins pour la période 1973/1976, tels qu'ils sont actuellement prévus.

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	II. IMPUTATIONS SECONDAIRES									
96	Infrastructure	1 744 860	1 857 140	1 857 000	1 857 000	1 744 860	1 857 140	1 857 000	1 857 000	
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 744 860	1 857 140	1 857 000	1 857 000	1 744 860	1 857 140	1 857 000	1 857 000	
	Total général	**1 744 860**	**1 857 140**	**1 857 000**	**1 857 000**	**1 744 860**	**1 857 140**	**1 857 000**	**1 857 000**	

TITRE 3 — PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Enseignement et formation

Tranche 1973: 4 500 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
3.11	3.11.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux dépalcements	8 000	8 000	Crédit destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel affecté à cet objectif.
		14	Dépenses de service social et de perfectionnement professionnel du personnel	100 000	70 000	Ce crédit constitue un forfait annuel qui a pour but de financer le perfectionnement de la connaissance professionnelle du personnel du cadre scientifique et technique de la Commission par la fréquentation de cours appropriés, notamment des cours de recyclage et de réorientation.
		25	Frais de réunions et de convocations	4 000	4 000	Crédit appelé à couvrir notamment les frais de voyage, de séjour et les frais accessoires des experts gouvernementaux et autres convoqués dans les groupes d'études et de travail.
		60	Dépenses diverses	848 000	430 000	Ce crédit est destiné au financement des actions de la Commission en faveur de la jeunesse scientifique et technique, pour la promotion de la formation approfondie postuniversitaire de chercheurs et d'ingénieurs, ainsi que pour la mise à jour périodique des connaissances de ces derniers au cours de leur carrière professionnelle, à l'exclusion du personnel de la Commission.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	119 287	119 287	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel évaluées comme suit: 3 agents de catégorie A à 24 440,86 UC = 73 322,58 UC 2 agents de catégorie B à 13 504,40 UC = 27 008,80 UC 2 agents de catégorie C à 9 477,77 UC = 18 955,54 UC Total 119 286,92 UC
		92	Utilisation de l'infrastructure	1 708	1 708	
			TOTAL	1 080 995	632 995	

ÉCHÉANCIER

Titre 3 — Chapitre 3.11 — Objectif: Enseignement et formation

Tranche 1973: 4 500 000 UC

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	IMPUTATIONS PRIMAIRES									
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	
14	Dépenses de service social et de perfectionnement professionnel du personnel	100 000	100 000	100 000	100 000	70 000	100 000	100 000	100 000	30 000
25	Frais de réunions et de convocations	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	
60	Dépenses diverses	848 000	868 000	878 000	888 000	430 000	940 000	900 000	900 000	312 000
	TOTAL	960 000	980 000	990 000	1 000 000	512 000	1 052 000	1 012 000	1 012 000	342 000
	IMPUTATIONS SECONDAIRES									
91	Utilisation du personnel	119 287	137 800	147 500	158 005	119 287	137 800	147 500	158 005	
92	Utilisation de l'infrastructure	1 708	1 800	1 900	2 000	1 708	1 800	1 900	2 000	
	TOTAL	120 995	139 600	149 400	160 005	120 995	139 600	149 400	160 005	
	Total général	**1 080 995**	**1 119 600**	**1 139 400**	**1 160 005**	**632 995**	**1 191 600**	**1 161 400**	**1 172 005**	**342 000**

TITRE 3 — PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Réacteurs d'essai de matériaux

Tranche 1973: 215 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
3.12	3.12.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 000	Crédit destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel affecté à cet objectif.
		25	Frais de réunions et de convocations	10 000	10 000	Crédit appelé à couvrir notamment les frais de voyage, de séjour et les frais accessoires des experts gouvernementaux et autres convoqués dans les groupes d'études et de travail.
			UIMPTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	33 918	33 918	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit : 1 agent de catégorie A à 24 440,86 = 24 440,86 UC 1 agent de catégorie C à 9 477,77 = 9 477,77 UC Total 33 918,63 UC.
		92	Utilisation de l'infrastructure	483	483	
			TOTAL	49 401	49 401	

ÉCHÉANCIER

Titre 3 — Chapitre 3.12 — Objectif: Réacteurs d'essai de matériaux

Tranche 1973: 215 000 UC

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	IMPUTATIONS PRIMAIRES									
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
25	Frais de réunions et convocations	10 000	10 000	11 000	11 000	10 000	10 000	11 000	11 000	
	TOTAL	15 000	15 000	16 000	16 000	15 000	15 000	16 000	16 000	
	IMPUTATIONS SECONDAIRES									
91	Utilisation du personnel	33 918	36 300	38 900	41 719	33 918	36 300	38 900	41 719	
92	Utilisation de l'infrastructure	483	520	560	600	483	520	560	600	
	TOTAL	34 401	36 820	39 460	42 319	34 401	36 820	39 460	42 319	
	Total général	**49 401**	**51 820**	**55 460**	**58 319**	**49 401**	**51 820**	**55 460**	**58 319**	

TITRE 3 — PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Fusion thermonucléaire contrôlée et physique des plasmas

Tranche 1971	=	38 400 000 UC	
Rectification en 1972	=	1 537 000 UC	(Personnel 1971)
Total relatif à 1971	=	39 937 000 UC	
Tranche 1972	=	6 563 000 UC	
Total relatif à 1972	=	46 500 000 UC	(Dotation décision Conseil du 21. 6. 1971)
Tranche 1973	=	9 696 000 UC	(Dotation décision Conseil du 5. 2. 1973)
Total	=	56 196 000 UC	(Total de la dotation de programme)

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses — Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
3.20	3.20.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		11	Dépenses de personnel	7 000	7 000	Crédit destiné: — à l'emploi d'intérimaires appelés à pallier le surcroît de travaux et d'absences pour cause de maladie, — à couvrir les frais de travaux de dactylographie confiés à l'extérieur.
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	25 000	25 000	Crédit destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel affecté à cet objectif.
		22	Biens meubles et frais accessoires	2 600	2 600	Crédit destiné notamment à l'achat de machines à calculer électroniques pour le traitement de certains calculs scientifiques.
		23	Dépenses administratives courantes	500	500	Crédit destiné à couvrir les frais de rafraîchissements, occasionnellement de collations, servis lors de réunions internes.
		24	Frais de réception et de représentation	1 000	1 000	Le crédit de ce poste a été calculé en fonction du nombre de visiteurs en provenance des pays membres et des pays tiers.
		25	Frais de réunions et de convocations	35 000	35 000	Crédit appelé à couvrir notamment les frais de voyage, de séjour et les frais accessoires des experts gouvernementaux et autres convoqués dans les groupes de liaison, d'études et de travail.
		50	Dépenses par contrats	6 083 289	9 000 000	L'ouverture des crédits d'engagement sur cette catégorie doit notamment permettre la conclusion de contrats d'association avec les nouveaux pays membres.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	2 309 694	2 309 694	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit: 63 agents de catégorie A pour 12 mois à 24 440,86 UC = 1 539 774,18 UC 21 agents de catégorie A pour 6 mois à 12 220,43 UC = 256 629,03 UC 26 agents de catégorie B pour 12 mois à 13 504,40 UC = 351 114,40 UC 17 agents de catégorie B pour 6 mois à 6 752,20 UC = 114 787,40 UC 5 agents de catégorie C pour 12 mois à 9 477,77 UC = 47 388,85 UC Total 2 309 693,86 UC
		92	Utilisation de l'infrastructure	33 047	33 047	
			TOTAL	8 497 130	11 413 841	

ÉCHÉANCIER

Titre 3 — Chapitre 3.20 — Objectif: Fusion thermonucléaire contrôlée et physique des plasmas

Tranche 1971	=	38 400 000 UC	
Rectification en 1972	=	1 537 000 UC	(Personnel 1971)
Total relatif à 1971	=	39 937 000 UC	
Tranche 1972	=	6 563 000 UC	
Total relatif à 1972	=	46 500 000 UC	(Dotation décision Conseil du 21. 6. 1971)
Tranche 1973	=	9 696 000 UC	(Dotation décision Conseil du 5. 2. 1973)
Total	=	56 196 000 UC	(Total de la dotation de programme)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles					Paiements prévisibles					
		1971 (1)	1972 (2)	1973	1974	1975	1971 (3)	1972 (4)	1973	1974	1975	1976 et exercices ultérieurs
11	Dépenses de personnel	—	11 618	7 000	7 500	8 000	—	11 618	7 000	7 500	8 000	
12	Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonction, à la cessation des fonctions et aux mutations	—	9 400	—	—	—	—	9 400	—	—	—	
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	—	11 863	25 000	27 000	29 000	—	11 863	25 000	27 000	29 000	
22	Biens meubles et frais accessoires	—	—	2 600	2 800	3 000	—	—	2 600	2 800	3 000	
23	Dépenses administratives courantes	—	—	500	600	700	—	—	500	600	700	
24	Frais de réception et de représentation	—	1 000	1 000	1 100	1 200	—	1 000	1 000	1 100	1 200	
25	Frais de réunions et de convocations	—	26 714	35 000	37 000	39 700	—	26 714	35 000	37 000	39 700	
50	Dépenses par contrats	3 748 987	34 582 160	6 083 289	—	—	3 748 987	12 293 160	9 000 000	9 000 000	9 000 000	1 372 289
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	3 748 987	34 642 755	6 154 389	76 000	81 600	3 748 987	12 353 755	9 071 100	9 076 000	9 081 600	1 372 289
91	Personnel	1 495 274	1 629 707	2 309 694	2 868 000	3 069 000	1 495 274	1 629 707	2 309 694	2 868 000	3 069 000	
92	Infrastructure	—	14 247	33 047	35 400	37 900	—	14 247	33 047	35 400	37 900	
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 495 274	1 643 954	2 342 741	2 903 400	3 106 900	1 495 274	1 643 954	2 342 741	2 903 400	3 106 900	
	Total général	**5 244 261**	**36 286 709**	**8 497 130**	**2 979 400**	**3 188 500**	**5 244 261**	**13 997 709**	**11 413 841**	**11 979 400**	**12 188 500**	**1 372 289**

(1) Engagements contractés.
(2) Engagements contractés sur crédits 1972 et crédits subsistants de 1972 en 1973.
(3) Exécution définitive.
(4) Y compris les crédits reportés sur l'exercice suivant.

TITRE 3 — PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Biologie et protection sanitaire — Radioprotection

Tranche 1971	=	1 947 000 UC	
Rectification en 1972	=	1 491 000 UC	(Personnel 1971)
Total relatif à 1971	=	3 438 000 UC	
Tranche 1972	=	13 897 000 UC	
Total relatif à 1972	=	17 335 000 UC	(Dotation décision Conseil du 21. 6. 1971)
Tranche 1973	=	1 551 000 UC	(Dotation décision Conseil du 5. 2. 1973)
Total	=	18 886 000 UC	(Total de la dotation de programme)

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses — Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
3.30	3.30.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		11	Dépenses de personnel	3 000	3 000	Crédit destiné: — à l'emploi d'intérimaires appelés à pallier le surcroît de travaux et d'absences pour cause de maladie, — à couvrir les frais de travaux de dactylographie confiés à l'extérieur.
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	25 000	25 000	Crédit destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel affecté à cet objectif.
		22	Biens meubles et frais accessoires	p.m.	p.m.	
		23	Dépenses administratives courantes	300	300	Crédit destiné à couvrir les frais de rafraîchissements, occasionnellement de collations, servis lors de réunions internes.
		24	Frais de réception et de représentation	2 500	2 500	Le crédit de ce poste a été calculé en fonction du nombre de visiteurs en provenance des pays membres et des pays tiers.
		25	Frais de réunions et de convocations	28 000	28 000	Crédit appelé à couvrir notamment les frais de voyage, de séjour et les frais accessoires des experts gouvernementaux et autres convoqués dans les groupes d'études et de travail.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	105 000	160 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais courants de recherche du groupe de biologie installé à Ispra.
		40	Dépenses d'investissement	—	65	
		50	Dépenses par contrats	696 000	1 900 000	Ce crédit est destiné à permettre le financement des contrats dans le domaine de l'étude de la contamination de l'homme et du milieu ambiant, de l'étude des effets héréditaires des rayonnements, de leurs effets à court terme (syndrome aigu d'irradiation et son traitement), de leurs effets à long terme, ainsi que les mesures des rayonnements et leur interprétation. L'ouverture des crédits d'engagement pour 1973 doit notamment permettre la conclusion d'une série de contrats avec les nouveaux pays membres.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	1 633 862	1 633 862	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit: 52 agents de cat. A à 24 440,86 UC = 1 270 924,72 UC 16 agents de cat. B à 13 504,40 UC = 216 070,40 UC 6 agents de cat. C à 9 477,77 UC = 56 866,62 UC 3 agents d'établis. à 8 333,34 UC = 25 000,02 UC 10 agents locaux à 6 500,00 UC = 65 000,00 UC Total: 1 633 861,76 UC
		92	Utilisation de l'infrastructure	338 380	338 380	Ce montant correspond à l'utilisation de l'infrastructure: — du CCR (315 000 UC) pour le soutien du personnel Biologie y affecté, — du siège — action indirecte (23 380 UC).
		93	Utilisation du support scientifique et technique	9 620	9 620	
			TOTAL	2 841 662	4 100 727	

ÉCHÉANCIER

Titre 3 — Chapitre 3.30 — Objectif: Biologie et protection sanitaire — Radioprotection

Tranche 1971	=	1 947 000 UC	
Rectification en 1972	=	1 491 000 UC	(Personnel)
Total relatif à 1971	=	3 438 000 UC	
Tranche 1972	=	13 897 000 UC	
Total relatif à 1972	=	17 335 000 UC	(Dotation décision Conseil du 21. 6. 1971)
Tranche 1973	=	1 551 000 UC	(Dotation décision Conseil du 5. 2. 1973)
Total	=	18 886 000 UC	(Total de la dotation de programme)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles					Paiements prévisibles					
		1971 (1)	1972 (2)	1973	1974	1975	1971 (3)	1972 (4)	1973	1974	1975	1977 et exercices ultérieurs
11	Dépenses de personnel	—	2 319	3 000	3 200	3 400	—	2 319	3 000	3 200	3 400	
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	—	18 003	25 000	28 000	29 000	—	18 003	25 000	28 000	29 000	
22	Biens meubles et frais accessoires	—	—	p.m.	p.m.	p.m.	—	—	p.m.	p.m.	p.m.	
23	Dépenses administratives courantes	—	200	300	300	400	—	200	300	300	400	
24	Frais de réception et de représentation	—	1 500	2 500	2 800	2 900	—	1 500	2 500	2 800	2 900	
25	Frais de réunions et de convocations	—	22 624	28 000	30 000	32 000	—	22 624	28 000	30 000	32 000	
30	Dépenses de fonctionnement technique	135 895	194 115	105 000	112 000	120 000	92 151	113 665	160 000	110 000	120 000	71 194
40	Dépenses d'investissements	2 232	65	—	—	—	1 110	1 122	65	—	—	
50	Dépenses par contrats	1 349 722	6 718 721	696 000	—	—	1 262 434	1 848 643	1 900 000	1 750 000	1 750 000	253 366
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	1 487 849	6 937 547	859 800	176 300	187 700	1 355 695	2 008 076	2 118 865	1 924 300	1 937 700	324 560
91	Personnel	1 354 718	1 246 779	1 633 862	1 748 000	1 869 489	1 354 718	1 246 779	1 633 862	1 748 000	1 869 489	
92	Infrastructure	—	311 671	338 380	340 000	341 700	—	311 671	338 380	340 000	341 700	
93	Support scientifique et technique	—	385	9 620	10 700	11 500	—	385	9 620	10 700	11 500	
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 354 718	1 558 835	1 981 862	2 098 700	2 222 689	1 354 718	1 558 835	1 981 862	2 098 700	2 222 689	
	Total général	**2 842 567**	**8 516 382**	**2 841 662**	**2 275 000**	**2 410 389**	**2 710 413**	**3 566 911**	**4 100 727**	**4 023 000**	**4 160 389**	**324 560**

(1) Engagements contractés.
(2) Engagements contractés sur crédits 1972 et crédits subsistants de 1972 en 1973.
(3) Exécution définitive.
(4) Y compris les crédits reportés sur l'exercice suivant.

TITRE 3 — PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Accord Dragon

Total: 6 900 000
= dotat. décision Conseil 30. 6. 1969

Tranche 1970	=	6 110 000 UC	
Rectification en 1972	=	461 000 UC	(Personnel 1970 + 1971)
Tranche 1972	=	329 000 UC	
Tranche 1973	=	10 630 000 UC	(Dotation décision Conseil du 17. 11. 1972)
Total	=	17 530 000 UC	(Total de la dotation de programme)

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
3.40	3.40.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	5 000	5 000	Crédit destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel affecté à cet objectif.
		26	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	p.m.	p.m.	
		50	Dépenses par contrats	9 222 966	3 700 000	Ces crédits couvrent la participation de la Communauté à l'accord Dragon, compte tenu de la prolongation de cet accord du 1. 4. 1973 au 31. 3. 1976. Le crédit d'engagement reflète la totalité de l'obligation, découlant de la prolongation, pour la durée de l'accord. La participation de la Commission représente 47,1 % de l'engagement total. Le crédit de paiement représente la prévision de la participation de la Communauté aux dépenses réelles prévues par le budget dans le cadre de l'accord pour l'exercice 1973.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	445 071	445 071	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit : 16 agents de cat. A à 24 440,86 UC = 391 053,76 UC 4 agents de cat. B à 13 504,40 UC = 54 017,60 UC Total : 445 071,36 UC
		92	Utilisation de l'infrastructure	6 370	6 370	
			TOTAL	9 679 407	4 156 441	

ÉCHÉANCIER

Titre 3 — Chapitre 3.40 — Objectif: Accord Dragon

Total: 6 900 000
= dotat. décision Conseil 30. 6. 1969

Tranche 1970	=	6 110 000 UC	
Rectification en 1972	=	461 000 UC	(Personnel 1970 + 1971)
Tranche 1972	=	329 000 UC	
Tranche 1973	=	10 630 000 UC	(Dotation décision Conseil du 17. 11. 1972)
Total	=	17 530 000 UC	(Total de la dotation de programme)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles						Paiements prévisibles					
		1970/1971 (1)	1972 (2)	1973	1974	1975	1976	1970/1971 (3)	1972 (4)	1973	1974	1975	1976 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	—	4 354	5 000	5 300	5 700	1 500	—	4 354	5 000	5 300	5 700	1 500
26	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	—	—	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	—	—	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
50	Dépenses par contrats	4 200 000	1 958 016	9 222 966	—	—	—	4 200 000	1 548 016	3 700 000	3 000 000	2 500 000	432 966
	TOTAL DES IMPUTATIONS PRIMAIRES	4 200 000	1 962 370	9 227 966	5 300	5 700	1 500	4 200 000	1 552 370	3 705 000	3 005 300	2 505 700	434 466
91	Personnel	334 478	201 871	445 071	476 000	509 000	136 000	334 478	201 871	445 071	476 000	509 000	136 000
92	Infrastructure	—	2 274	6 370	6 800	7 300	2 000	—	2 274	6 370	6 800	7 300	2 000
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	334 478	204 145	451 441	482 800	516 300	138 000	334 478	204 145	451 441	482 800	516 300	138 000
	Total général	**4 534 478**	**2 166 515**	**9 679 407**	**488 100**	**522 000**	**139 500**	**4 534 478**	**1 756 515**	**4 156 441**	**3 488 100**	**3 022 000**	**572 466**

(1) Engagements contractés.
(2) Engagements contractés sur crédits 1972 et crédits subsistants de 1972 en 1973.
(3) Exécution définitive.
(4) Y compris les crédits reportés sur l'exercice suivant.

TITRE 3 — PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Substances et méthodes de référence (Bureau communautaire de référence)

Tranche 1973: 1 900 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
3.51	3.51.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		11	Dépenses de personnel	5 000	5 000	Crédit destiné: — à l'emploi d'intérimaires appelés à pallier le surcroît de travaux de secrétariat lors de réunions de travail en dehors du siège, — à couvrir les frais de travaux de dactylographie confiés à l'extérieur,
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	10 500	10 500	Crédit destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel affecté à cet objectif.
		22	Biens meubles et frais accessoires	10 000	10 000	Crédit destiné notamment à l'achat d'une machine à écrire à bandes perforées, de meubles spéciaux de classement pour les substances de référence et de machines à calculer électroniques
		23	Dépenses administratives courantes	500	500	Crédit destiné à couvrir les frais de rafraîchissements, occasionnellement de collations, servis lors de réunions internes.
		24	Frais de réception et de représentation	1 000	1 000	Le crédit de ce poste a été calculé en fonction du nombre de visiteurs en provenance des pays membres et pays tiers.
		25	Frais de réunions et de convocations	25 000	25 000	Crédit appelé à couvrir notamment les frais de voyage, de séjour et les frais accessoires des experts gouvernementaux et autres convoqués dans les groupes d'études et de travail.
		26	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	50 000	25 000	Crédit destiné à couvrir les dépenses résultant de la consultation d'experts, de l'exécution ou de l'achat d'études et d'enquêtes. Il a été calculé en tenant compte que le coût des études et des honoraires d'experts soit, au cours de l'exécution du programme BCR, maintenu à un niveau de 50 000 UC par an.
		27	Dépenses de publication et d'information	3 000	2 000	Crédit destiné à faire face aux dépenses de publications périodiques ou non.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	30 000	15 000	Ce crédit servira essentiellement à l'achat des matières premières pour la fabrication des substances de référence certifiées, leur conditionnement, leur emballage et leur mouvement entre les divers laboratoires nationaux.
		50	Dépenses par contrats	300 000	100 000	Ce crédit est destiné à financer des contrats à frais partagés dans des instituts de recherche des pays membres sur les sujets repris à la décision de programme.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	71 864	71 864	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit: 2 agents de catégorie A à 24 440,86 UC = 48 881,72 UC 1 agent de catégorie B à 13 504,40 UC = 13 504,40 UC 1 agent de catégorie C à 9 477,77 UC = 9 477,77 UC Total: 71 863,89 UC
		92	Utilisation de l'infrastructure	1 029	1 029	
			TOTAL	507 893	266 893	

ÉCHÉANCIER

Titre 3 — Chapitre 3.51 — Objectif: Substances et méthodes de référence (Bureau communautaire de référence)

Tranche 1973: 1 900 000 UC

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	IMPUTATIONS PRIMAIRES									
11	Personnel	5 000	5 000	5000	—	5 000	5 000	5 000	—	
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	10 500	18 500	23 500	—	10 500	18 500	23 500	—	
22	Biens meubles et frais accessoires	10 000	10 000	10 000	—	10 000	10 000	10 000	—	
23	Dépenses administratives courantes	500	500	500	—	500	500	500	—	
24	Frais de réception et de représentation	1 000	1 500	2 000	—	1 000	1 500	2 000	—	
25	Frais de réunions et de convocations	25 000	28 000	30 000	—	25 000	28 000	30 000	—	
26	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	50 000	50 000	50 000	—	25 000	50 000	50 000	25 000	
27	Dépenses de publication et d'information	3 000	3 000	3 000	—	2 000	3 000	3 000	1 000	
30	Dépenses de fonctionnement technique	30 000	40 000	50 000	—	15 000	40 000	45 000	25 000	
50	Dépenses par contrats	300 000	363 500	461 500	—	100 000	300 000	420 000	300 000	
	TOTAL	435 000	520 000	635 500	—	194 000	456 500	589 000	351 000	
	IMPUTATIONS SECONDAIRES									
91	Utilisation du personnel	71 864	113 200	121 107	—	71 864	113 200	121 107		
92	Utilisation de l'infrastructure	1 029	1 100	1 200	—	1 029	1 100	1 200		
	TOTAL	72 893	114 300	122 307	—	72 893	114 300	122 307		
	Total général	**507 893**	**634 300**	**757 807**	—	**266 893**	**570 800**	**711 307**	**351 000**	

TITRE 3 — PROGRAMME COMMUN — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Protection de l'environnement (pollutions et nuisances)

Tranche 6 300 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
3.52	3.52.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		11	Dépenses de personnel	5 000	5 000	Crédit destiné: — à l'emploi d'intérimaires appelés à pallier le surcroît de travail lors de réunions et aux absences pour cause de maladie, — à couvrir les frais de traductions et de travaux de dactylographie confiés à l'extérieur.
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	10 000	10 000	Crédit destiné à couvrir les frais de missions et de déplacements du personnel affecté au programme afin de: — discuter le programme avec les experts nationaux — négocier les contrats — participer à des colloques et conférences pour suivre le progrès scientifique.
		22	Biens meubles et frais accessoires	1 500	1 500	Crédit destiné notamment à l'achat d'une machine à calculer électronique pour le traitement des données de certaines recherches prévues.
		23	Dépenses administratives courantes	500	500	Crédit destiné à couvrir les frais de rafraîchissements, occasionnellement de collations, servis lors de réunions internes.
		24	Frais de réception et de représentation	2 000	2 000	Ce crédit est destiné aux dépenses prévues à l'occasion de: — consultations ou réunions d'experts et de responsables de la recherche en matière d'environnement dans les pays membres et pays tiers, — réunions du comité consultatif en matière de recherche de l'environnement et des Comités de gestion.
		25	Frais de réunions et de convocations	25 000	25 000	Crédit appelé à couvrir notamment les frais de voyage, de séjour et les frais accessoires des experts gouvernementaux et autres convoqués dans les groupes d'études et de travail et lors des réunions du comité consultatif et des Comités des gestion.
		27	Dépenses de publication et d'information	2 000	2 000	Crédit destiné à faire face aux dépenses de publications périodiques ou non.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	4 000	4 000	Ce crédit est destiné notamment à certains travaux de software et à l'achat de matériel nécessaire à la mise au point de méthodologies analytiques.
		50	Dépenses par contrats	940 000	295 000	Ce crédit est destiné à financer les premiers contrats dans les domaines suivants: — épidémiologie — effets écologiques des polluants hydriques — effets sanitaires des micropolluants — banque de données sur les produits chimiques susceptibles de contaminer l'environnement — nocivité du plomb.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	82 800	82 800	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit: — 3 agents de catégorie A à 24 440,86 UC = 73 322,58 UC — 1 agent de catégorie C à 9 477,77 UC = 9 477,77 UC Total: 82 800,35 UC
		92	Utilisation de l'infrastructure	1 183	1 183	
			TOTAL	1 073 983	428 983	

ÉCHÉANCIER

Titre 3 — Chapitre 3.52 — Objectif: Protection de l'environnement (pollutions et nuisances)

Tranche 1973: 6 300 000 UC

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
	IMPUTATIONS PRIMAIRES									
11	Personnel	5 000	4 000	4 300		5 000	4 000	4 300		
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	10 000	12 000	15 000		10 000	12 000	15 000		
22	Biens meubles et frais accessoires	1 500	1 500	1 500		1 500	1 500	1 500		
23	Dépenses administratives courantes	500	500	500		500	500	500		
24	Frais de réception et de représentation	2 000	2 500	3 000		2 000	2 500	3 000		
25	Frais de réunions et de convocations	25 000	28 000	35 000		25 000	28 000	35 000		
27	Dépenses de publication et d'information	2 000	2 000	2 000		2 000	2 000	2 000		
30	Dépenses de fonctionnement technique	4 000	2 000	2 000		4 000	2 000	2 000		
50	Dépenses par contrats	940 000	2 247 500	2 601 700		295 000	1 745 000	2 500 000	1 249 200	
	TOTAL	990 000	2 300 000	2 665 000		345 000	1 797 500	2 563 300	1 249 200	
	IMPUTATIONS SECONDAIRES									
91	Utilisation du personnel	82 800	124 900	133 487		82 800	124 900	133 487		
92	Utilisation de l'infrastructure	1 183	1 270	1 360		1 183	1 270	1 360		
	TOTAL	83 983	126 170	134 847		83 983	126 170	134 847		
	Total général	**1 073 983**	**2 426 170**	**2 799 847**		**428 983**	**1 923 670**	**2 698 147**	**1 249 200**	

TITRE 4 — PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Plutonium et transplutoniens

Tranche 1973: 8 650 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
4.11	4.11.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		30	Dépenses de fonctionnement technique	249 128	174 400	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
		50	Dépenses par contrats	40 000	32 000	Ce crédit est destiné à couvrir le financement des irradiations prévues avec neutrons rapides à Rapsodie et Dounreay.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	189 123	189 123	
		94	Utilisation des grandes installations	550 389	550 389	Ce crédit correspond à l'utilisation des grandes installations de l'Institut des transuraniens.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	951 360	951 360	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 42 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 980 000	1 897 272	

ÉCHÉANCIER

Titre 4 — Chapitre 4.11 — Objectif: Plutonium et transplutoniens

Tranche 1973: 8 650 000 UC (dont réserve: 388 000 UC)

(en UC

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
30	Dépenses de fonctionnement technique	249 128	253 000	253 000	253 000	174 400	251 828	252 000	252 000	78 900
50	Dépenses par contrats	40 000	41 000	41 000	41 000	32 000	40 800	40 800	40 800	7 600
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	289 128	294 000	294 000	294 000	206 400	292 628	292 800	292 800	86 500
93	Support scientifique et technique	189 123	201 000	201 000	201 000	189 123	201 000	201 000	201 000	—
94	Grandes installations	550 389	586 000	586 000	586 000	550 389	586 000	586 000	586 000	—
95	Divisions scientifiques	951 360	1 013 000	1 013 000	1 013 000	951 360	1 013 000	1 013 000	1 013 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 690 872	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 690 872	1 800 000	1 800 000	1 800 000	—
	Total général	**1 980 000**	**2 094 000**	**2 094 000**	**2 094 000**	**1 897 272**	**2 092 623**	**2 092 800**	**2 092 800**	**86 500**

TITRE 4 — PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Contrôle et gestion des matières fissiles

Tranche 1973: 5 400 000 UC

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
4.12	4.12.0					
			IMPUTATIONS PRIMAIRES			
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	6 000	6 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de missions spécifiques pour la réalisation de cet objectif.
		30	Dépenses de fonctionnement technique	109 000	76 000	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique, notamment les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		93	Utilisation du support scientifique et technique	360 029	360 029	
		94	Utilisation des grandes installations	59 498	59 498	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
		95	Utilisation des divisions scientifiques	692 849	692 849	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 27 hommes/an affectés à la recherche.
			TOTAL	1 227 376	1 194 376	

ÉCHÉANCIER

Titre 4 — Chapitre 4.12 — Objectif: Contrôle et gestion des matières fissiles

Tranche 1973: 5 400 000 UC (dont réserve: 252 000 UC)

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	6 000	6 500	6 500	6 500	6 000	6 500	6 500	6 500	—
30	Dépenses de fonctionnement technique	109 000	115 500	115 500	115 500	76 000	114 000	114 000	114 000	37 500
	TOTAL IMPUTATIONS PRIMAIRES	115 000	122 000	122 000	122 000	82 000	120 500	120 500	120 500	37 500
93	Support scientifique et technique	360 029	383 000	383 000	383 000	360 029	383 000	383 000	383 000	—
94	Grandes installations	59 498	63 000	63 000	63 000	59 498	63 000	63 000	63 000	—
95	Divisions scientifiques	692 849	738 624	739 000	739 000	692 849	738 624	739 000	739 000	—
	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	1 112 376	1 184 624	1 185 000	1 185 000	1 112 376	1 184 624	1 185 000	1 185 000	—
	Total général	**1 227 376**	**1 306 624**	**1 307 000**	**1 307 000**	**1 194 376**	**1 305 124**	**1 305 500**	**1 305 500**	**37 500**

TITRE 4 — PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES — ACTION DIRECTE CCR

Objectif: Réacteur HFR

Tranche 1973: 22 460 000 UC (1)

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
4.13	4.13.0					Cet objectif couvre l'exploitation du réacteur, la conception, la réalisation et la surveillance des expériences, au bénéfice de programmes des États participants, et/ou pour le compte de tiers éventuels.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		94	Utilisation des grandes installations	5 086 297	5 086 297	Ce crédit correspond à la prise en charge du solde du compte d'affectation HFR, 1.41.0
			TOTAL	5 086 297	5 086 297	

(1) Voir la remarque reproduite à l'échéancier relatif à ce chapitre.

ÉCHÉANCIER

Titre 4 — Chapitre 4.13 — Objectif: Réacteur HFR

Tranche 1973: 22 460 000 UC (dont réserve: 1 090 000 UC)

Remarque: Il apparaît, sur la base du présent échéancier, que le montant prévisible nécessaire pour cet objectif s'élève à 22 460 000 UC, alors que la dotation de programmea été fixée à 23 000 000 UC. Dans ces conditions, la tranche proposée pour 1973 reflète les besoins pour la période 1973/1976, tels qu'ils sont actuellement prévus.

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles				Paiements prévisibles				
		1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976	1977 et exercices ultérieurs
94	Grandes installations	5 086 297	5 427 703	5 428 000	5 428 000	5 086 297	5 427 703	5 428 000	5 428 000	
·	TOTAL IMPUTATIONS SECONDAIRES	5 086 297	5 427 703	5 428 000	5 428 000	5 086 297	5 427 703	5 428 000	5 428 000	
	Total général	**5 086 297**	**5 427 703**	**5 428 000**	**5 428 000**	**5 086 297**	**5 427 703**	**5 428 000**	**5 428 000**	

TITRE 5 — PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

Objectif: Biologie — Adaptations à la recherche agronomique et médicale

Tranche 1971	=	568 000 UC	
Rectification en 1972	=	82 000 UC	(Personnel 1971)
Total relatif à 1971	=	650 000 UC	
Tranche 1972	=	4 960 000 UC	
Total relatif à 1972	=	5 610 000 UC	(Dotation décision Conseil du 21. 6. 1971)

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
5.20	520.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			En 1973, aucune ouverture de crédits d'engagement n'est nécessaire sur ce chapitre. En effet, en application des critères régissant l'exécution du budget fonctionnel et ainsi qu'il ressort de l'échéancier relatif au présent objectif, les besoins en crédits d'engagement pour 1973 sont couverts par voie de virement, à décider par la Commission, en prélevant les crédits nécessaires sur les montants disponibles à la catégorie 50.
		11	Dépenses de personnel	p.m.	p.m.	
		13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	p.m.	2 500	
		25	Frais de réunions et de convocations	p.m.	5 000	
		50	Dépenses par contrats	p.m.	1 000 000	Ce crédit de paiement doit permettre la couverture des dépenses relatives à l'adaptation des techniques nucléaires aux besoins de la recherche biologique, médicale et agronomique.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel	p.m.	195 527	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit : 8 agents de cat. A à 24 440,86 UC = 195 526,88 UC
		92	Utilisation de l'infrastructure	p.m.	2 800	
			TOTAL	p.m.	1 205 827	

ÉCHÉANCIER

Titre 5 — Chapitre 5.20 — Objectif: Biologie — Adaptations à la recherche agronomique et médicale

Tranche 1971	=	568 000 UC	
Rectification en 1972	=	82 000 UC	(Personnel 1971)
Total relatif à 1971	=	650 000 UC	
Tranche 1972	=	4 960 000 UC	
Total relatif à 1972	=	5 610 000 UC	(Dotation décision Conseil du 21. 6. 1971) = total de la dotation de programme

(en UC)

Cat.	Ventilation par nature de dépenses	Engagements prévisibles					Paiements prévisibles					
		1971 (1)	1972 (2)	1973	1974	1975	1971 (3)	1972 (4)	1973	1974	1975	1976 et exercices ultérieurs
11	Dépenses de personnel	—	—	p.m.	p.m.	p.m.	—	—	p.m.	p.m.	p.m.	
13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	—	2 015	2 500	2 700	2 900	—	2 015	2 500	2 700	2 900	
25	Frais de réunions et de convocations	—	—	5 000	5 400	5 700	—	—	5 000	5 400	5 700	
50	Dépenses par contrats	500 448	4 481 793	−205 827	− 76 915	—	427 000	1 013 641	1 000 000	1 000 000	1 000 000	258 858
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	500 448	4 483 808	− 198 327	− 68 815	8 600	427 000	1 015 656	1 007 500	1 008 100	1 008 600	258 858
91	Personnel	79 608	83 990	195 527	235 300	279 800	79 608	83 990	195 527	235 300	279 800	
92	Infrastructure	—	1 061	2 800	3 000	3 200	—	1 061	2 800	3 000	3 200	
	TOTAL DES IMPUTATIONS SECONDAIRES	79 608	85 051	198 327	238 300	283 000	79 608	85 051	198 327	238 300	283 000	
	Total général	**580 056**	**4 568 859**	—	**169 485**	**291 600**	**506 608**	**1 100 707**	**1 205 827**	**1 246 400**	**1 291 600**	**258 858**

(1) Engagements contractés.
(2) Engagements contractés sur crédits 1972 et crédits subsistants de 1972 en 1973
(3) Exécution définitive.
(4) Y compris les crédits reportés sur l'exercice suivant.

TITRE 6 — ACHÈVEMENT DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS AUTORISÉES SUR LES PROGRAMMES ANTÉRIEURS

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
6.10			IMPUTATIONS PRIMAIRES PROGRAMMES ANTÉRIEURS À 1969			Conformément à la nomenclature arrêtée par le Conseil en annexe au « Règlement financier portant dispositions particulières applicables aux crédits de recherches et d'investissement », les crédits de paiement qui sont destinés à couvrir des engagements pris sur les programmes antérieurs sont inscrits au présent titre 6.
	6.10.1		Participation aux réacteurs de puissance	—	393 410	
	6.10.2		Autres	—	—	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.10	—	393 410	
6.21			PROGRAMMES COMMUNS 1969/1971			
	6.21.1		Réacteurs à eau lourde Essor	—	337 121	
	6.21.2		Accord Dragon	—	p.m.	
	6.21.3		Plutonium et transplutoniens	—	44 378	
	6.21.4		Fusion et physique des plasmas (1969–1970)	—	134 393	
	6.21.5		Biologie et protection sanitaire (1969–1970)	—	16 188	
	6.21.6		Mesures et étalons nucléaires	—	63 897	
	6.21.7		Enseignement et formation	—	23 159	
	6.21.8		Diffusion des connaissances (1969)	—	4 257	
	6.21.9		Activités de coordination	—	p.m.	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.21	—	623 393	

TITRE 6 — ACHÈVEMENT DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS AUTORISÉES SUR LES PROGRAMMES ANTÉRIEURS

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
6.22			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES 1969–1971 (B/A/I/L/N)			
	6.22.1		Réacteurs rapides — action directe	—	3 586	
	6.22.2		Réacteurs à gaz à haute température	—	p.m.	
	6.22.3		Problèmes technologiques liés au développement des réacteurs (sécurité des réacteurs et détermination de la teneur en matières fissiles)	—	6 772	
	6.22.4		Plutonium et transplutoniens	—	365 237	
	6.22.5		Physique des réacteurs	—	3 897	
	6.22.6		Physique de l'état condensé	—	41 849	
	6.22.7		Recherches matériaux nucléaires	—	5 681	
	6.22.8		Conversion directe d'énergie	—	5 063	
	6.22.9		CETIS Informatique	—	109 180	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.22	—	541 265	
6.23			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES 1969–1971 (A/F/I/L/N)			
	6.23.1		Réacteurs à eau lourde — recherches polyvalentes	—	6 745	
	6.23.2		Réacteurs à eau lourde — recherches spécifiques	—	6 753	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.23	—	13 498	

TITRE 6 — ACHÈVEMENT DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS AUTORISÉES SUR LES PROGRAMMES ANTÉRIEURS

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
6. 24			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES (1969–1971 (A/I/N)			
	6.24.1		Biologie — application à la recherche agronomique (1969/1970)	—	35 801	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.24	—	35 801	
6.25			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES 1969–1971 (B/A/I/L/N)			
	6.25.1		Exploitation réacteur HFR	—	12 017	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.25	—	12 017	
6.26			DÉPENSES RELATIVES À LA RESTRUCTURATION ET À L'UTILISATION DU CCR POUR LES ACTIVITÉS NON NUCLÉAIRES			
	6.26.1		Dépenses relatives à la restructuration et à l'utilisation du CCR pour les activités non nucléaires	—	75 000	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.26	—	75 000	

TITRE 6 — ACHÈVEMENT DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS AUTORISÉES SUR LES PROGRAMMES ANTÉRIEURS

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses — Cat.	Ventilation par nature de dépenses — Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
6.31			PROGRAMMES COMMUNS 1972			Le budget fonctionnel a été introduit, pour la première fois, en 1972.
	6.31.1		Réacteurs rapides — action directe	—	24 000	Conformément au principe régissant l'inscription des crédits au présent titre 6, les chapitres 6.31 à 6.35 reprennent sous forme condensée (chaque article, à l'intérieur de ces chapitres, correspondant à un chapitre du budget de 1972) les crédits nécessaires à l'achèvement des objectifs de programme de 1972.
	6.31.2		Sécurité des réacteurs	—	108 800	
	6.31.3		Plutonium et transplutoniens	—	611 200	
	6.31.4		Centres d'information	—	12 000	L'exécution budgétaire relative à ces crédits doit, toutefois, être suivie selon la structure fonctionnelle de l'exercice 1972 : par conséquent, les comptes d'affectation de 1972 sont à maintenir en 1973 jusqu'à l'achèvement des opérations y afférentes.
	6.31.5		Mesures et étalons nucléaires	—	332 000	
	6.31.6		Direction et coordination	—	p.m.	
	6.31.7		Enseignement et formation	—	158 000	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.31	—	1 246 000	
6.32			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES 1972 (B/A/I/L/N)			
	6.32.1		Contrôle des matières fissiles	—	35 200	
	6.32.2		Matériaux nucléaires	—	100 000	
	6.32.3		BR 2	—	p.m.	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.32	—	135 200	
6.33			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES 1972 (B/A/I/L)			
	6.33.1		Réacteurs à gaz à haute température-action directe	—	62 600	
	6.33.2		Physique de l'état condensé	—	133 400	
	6.33.3		Sora	—	p.m.	
	6.33.4		Cetis	—	11 400	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.33	—	207 400	

TITRE 6 — ACHÈVEMENT DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS AUTORISÉES SUR LES PROGRAMMES ANTÉRIEURS

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
6.34			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES 1972 (B/A/F/I/L)			
	6.34.1		Essor/Eco	—	80 200	
	6.34.2		Réacteurs rapides — action indirecte	—	p.m.	
	6.34.3		Réacteurs à gaz à haute température — action indirecte	—	p.m.	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.34	—	80 200	
6.35			PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES 1972 (B/A/I/L/N)			
	6.35.1		Exploitation du réacteur HFR	—	707 400	
			TOTAL DU CHAPITRE 6.35	—	707 400	
			Total du titre 6	—	4 070 584	

TITRE 7 — AUTRES ACTIVITÉS

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
			AUTRES ACTIVITÉS			
	7.01		Prêts accordés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	p.m.	p.m.	
	7.02		Remboursement des emprunts contractés dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	4 000 000	4 000 000	A ce chapitre sont imputés les remboursements en capital et les paiements d'intérêts des sommes empruntées à l'Export-Import Bank.
	7.03		Frais financiers et bancaires relatifs aux opérations d'emprunts et de prêts dans le cadre de l'accord Euratom/États-Unis	1 000	1 000	Est imputée à ce chapitre notamment la rémunération des services de la banque remplissant les fonctions d'agent pour le compte de la Commission, dans le cadre des opérations auprès de l'Export-Import Bank.
			Total du titre 7	4 001 000	4 001 000	

TITRE 8 — ACTIVITÉS DIVERSES

Objectif: Personnel en attente d'affectation ou en attente d'application des mesures de dégagement

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
8.90	8.90.0		Personnel en attente d'affectation			Ce crédit correspond aux dépenses de personnel pour 20 agents en attente d'affectation à l'objectif « Centre européen d'Information sur les programmes pour ordinateurs (Action COST 12) » actuellement en voie de définition.
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		95	Utilisation des divisions scientifiques (CCR)	359 255	359 255	
	8.90.1		Personnel en attente d'application des mesures de dégagement			
			IMPUTATIONS SECONDAIRES			
		91	Utilisation du personnel (siège et actions indirectes)	996 275	996 275	Ce personnel, dans la mesure où il n'est pas fait application de l'art. 6 c) du traité CEEA, fera l'objet des mesures de dégagement selon les dispositions du règlement n° 1543/73 du 4 juin 1973. Le crédit prévu correspond aux dépenses de personnel — siège et actions indirectes — évaluées comme suit : — 38 agents de cat. A pour 12 mois à 24 440,86 UC = 928 752,68 UC — 5 agents de cat. B pour 12 mois à 13 504,40 UC = 67 522,00 UC Total 996 274,68 UC
		95	Utilisation des divisions scientifiques (CCR)	1 231 730	1 231 730	Ce personnel fera l'objet des mesures de dégagement selon les dispositions du règlement n° 1543/73 du 4 juin 1973 (JO n° L 155 du 11. 6. 1973). Le crédit prévu correspond aux dépenses relatives à 44 agents du CCR.
			TOTAL	2 587 260	2 587 260	

TITRE 9 — CRÉDITS PROVISIONNELS

(en UC)

Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	Commentaires
		Cat.	Intitulé			
9.30			CRÉDITS PROVISIONNELS POUR AJUSTEMENTS DES RÉMUNÉRATIONS EN 1973			
		11	Dépenses relatives au personnel	2 065 000	2 065 000	Ce montant constitue une réserve destinée à faire face aux ajustements découlant d'augmentations de rémunérations que le Conseil déciderait au cours de 1973. Ce montant fera l'objet d'un virement vers chaque chapitre et compte d'affectation.
			TOTAL	2 065 000	2 065 000	

DEUXIÈME PARTIE

COMPTE D'AFFECTATION : PERSONNEL
RÉCAPITULATION

(en UC)

EMPLOIS

Titre	Chap.	Art.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
1	1.10	1.10.1	Dépenses relatives au personnel CCR	28 153 970	28 153 970
		1.10.2	Dépenses relatives au personnel Siège et action indirecte	6 888 000	6 888 000
			TOTAL DES EMPLOIS	35 041 970	35 041 970

RESSOURCES

Titre	Chap.	Art.	Intitulé	Engagements	Paiements
1	1.10	1.10.1	Dépenses relatives au personnel CCR	28 153 970	28 153 970
		1.10.2	Dépenses relatives au personnel Siège et action indirecte	6 888 000	6 888 000
			TOTAL DES RESSOURCES	35 041 970	35 041 970

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES RELATIVES AU PERSONNEL — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Ventilation par nature de dépenses: Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.10	1.10.1		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	27 881 970	27 881 970	L'évaluation de ce crédit est basée sur les effectifs suivants : — fonctionnaires : 1 422 — agents d'établissement : 488 1 910 — agents locaux : 355
			12	Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonctions, à la cessation des fonctions et aux mutations	272 000	272 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	28 153 970	28 153 970	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES RELATIVES AU PERSONNEL — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.10	1.10.1					La ventilation prévisionnelle des dépenses de personnel est faite sur base des coûts moyens suivants : A 1 — A 4 = 24 364 UC A 5— A 8 = 18 050 UC B = 11 928 UC C/D = 9 345 UC AE = 8 537 UC AL = 7 183 UC
			91	Impôts communautaires	1 341 120	1 341 120	
				UTILISATION DU PERSONNEL			
				Infrastructure générale: services généraux et frais généraux			
				Direction et services administratifs — CCR 1.20.3	3 749 365	3 749 365	
				Gestion des installations sociales — CCR 1 20.4	393 834	393 834	
				Entretien et aménagement des bâtiments et du site — CCR 1.20.5	709 354	709 354	
				Protection et sécurité du travail — CCR 1.20.6	583 121	583 121	
				Documentation, bibliothèque et édition — CCR 1 20.7	326 140	326 140	
				Programmation de gestion — CCR 1.20.8	164 234	164 234	
				Décontamination — CCR 1 20.9	215 776	215 776	
				Support scientifique et technique			
				Bureaux d'études 1.30.2	173 217	173 217	
				Ateliers 1.30.3	1 201 331	1 201 331	
				Laboratoires d'électronique 1.30.4	293 153	293 153	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES RELATIVES AU PERSONNEL — CCR

(en UC)

RESSOURCES (suite)							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.10	1.10.1					
			91	Laboratoires de chimie 1.30.5	415 514	415 514	
				Support programmation scientifique et technique 1.30.6	168 640	168 640	
				Support scientifique et technique (BCMN) 1.30.8	337 711	337 711	
				Support scientifique et technique (Institut des transuraniens) 1.30.9	258 620	258 620	
				Grandes installations			
				Centre de calcul 1.40.0	289 585	289 585	
				Réacteur HFR 1.41.0	1 174 500	1 174 500	
				Réacteur Ispra I 1.42.0	186 922	186 922	
				Réacteur Essor/Adeco 1.43.0	2 241 676	2 241 676	
				Laboratoire de moyenne activité 1.45.0	181 498	181 498	
				Grandes installations — BCMN 1.46.0	301 928	301 928	
				Grandes installations — Institut transuraniens 1.47.0	368 590	368 590	
				Divisions scientifiques			
				Divisions scientifiques — Ispra/Petten 1.50.1	10 306 400	10 306 400	
				Divisions scientifiques — Karlsruhe 1.50.2	1 407 734	1 407 734	
				Divisions scientifiques — BCMN 1.50.3	1 364 007	1 364 007	
				TOTAL DES RESSOURCES	28 153 970	28 153 970	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES RELATIVES AU PERSONNEL — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.10	1.10.2		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	6 688 000	6 688 000	L'évaluation de ce crédit est basée sur la présence moyenne en 1973 des effectifs suivants : — fonctionnaires : 337 — agents d'établissement : 3 330 — agents locaux : 10
			12	Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonctions, à la cessation des fonctions et aux mutations	200 000	200 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	6 888 000	6 888 000	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES RELATIVES AU PERSONNEL — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.10	1.10.2					
			91	Impôts communautaires	409 000	409 000	La ventilation prévisionnelle des dépenses de personnel est faite sur base forfaitaire, établie comme suit :
				Grandes installations			24 440,86 UC par fonctionnaire de cat. A pour un an 12 220,43 UC par fonctionnaire de cat. A pour six mois
				Réacteur BR 2 1.48.0	590 702	590 702	13 504,40 UC par fonctionnaire de cat. B pour un an 6 752,20 UC par fonctionnaire de cat. B pour six mois
				Réacteurs avancés 1.49	p.m.	p.m.	9 477,77 UC par fonctionnaire de cat. C pour un an 8 333,34 UC par agent d'établissement par an et 6 500,00 UC par agent local par an.
				Objectifs de recherche			
				Enseignement et formation 3.11.0	119 287	119 287	
				Réacteurs d'essai de matériaux 3.12.0	33 918	33 918	
				Fusion 3.20.0	2 309 694	2 309 694	
				Biologie (commun) 3.30.0	1 633 862	1 633 862	
				Dragon 3.40.0	445 071	445 071	
				Substances et méthodes de référence (Bureau communautaire de référence) 3.51.0	71 864	71 864	
				Protection de l'environnement 3.52.0	82 800	82 800	
				Biologie (complémentaire) 5.20.0	195 527	195 527	
				Personnel en attente d'application des mesures de dégagement 8.90.1	996 275	996 275	
				TOTAL DES RESSOURCES	6 888 000	6 888 000	

COMPTE D'AFFECTATION: INFRASTRUCTURE GÉNÉRALE: SERVICES GÉNÉRAUX ET FRAIS GÉNÉRAUX

RÉCAPITULATION

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20						
		1.20.0		Dépenses exceptionnelles d'infrastructure	237 000	237 000	
		1.20.1		Dépenses générales de fonctionnement administratif — CCR	4 490 620	4 490 620	
		1.20.2		Dépenses générales de fonctionnement administratif — siège et action indirecte	70 000	70 000	
		1.20.3		Direction et services administratifs — CCR	4 502 865	4 502 865	
		1.20.4		Gestion des installations sociales — CCR	559 834	559 834	
		1.20.5		Entretien et aménagement des bâtiments et du site — CCR	1 826 218	1 826 218	
		1.20.6		Protection et sécurité du travail — CCR	835 121	835 121	
		1.20.7		Documentation, bibliothèque et édition — CCR	591 140	591 140	
		1.20.8		Programmation de gestion — CCR	243 234	243 234	
		1.20.9		Décontamination — CCR	259 776	259 776	
				TOTAL DES EMPLOIS	13 615 808	13 615 808	

COMPTE D'AFFECTATION: INFRASTRUCTURE GÉNÉRALE: SERVICES GÉNÉRAUX ET FRAIS GÉNÉRAUX

RÉCAPITULATION

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.20		92	Utilisation des installations sociales par des tiers 1.20.4	80 000	80 000	Les dépenses d'infrastructure sont réparties proportionnellement à la masse salariale du personnel des autres comptes d'affectation (1.30, 1.40 — 1.47, 1.50).
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			En ce qui concerne l'établissement d'Ispra, l'infrastructure est ventilée proportionnellement à la masse salariale du personnel : — du support scientifique et technique (1.30), — des grandes installations (1.40.0, 1.42.0 et 1.45.0), — des divisions scientifiques (1.50.1), — de la direction générale, — de fonctionnement du réacteur Essor (1.43.0.).
				Support scientifique et technique			
				Bureau d'études 1.30.2	93 836	93 836	
				Ateliers 1.30.3	650 787	650 787	En ce qui concerne les établissements de Geel, Karlsruhe et Petten, les frais d'infrustructure sont ventilés proportionnellement à la masse salariale : — du support scientifique et technique, — des grandes installations, — des divisions scientifiques propres à chaque établissement.
				Laboratoire d'électronique 1.30.4	158 807	158 807	
				Laboratoires de chimie 1.30.5	225 093	225 093	
				Support programmation scientifique et technique 1.30.6	91 356	91 356	
				Support scientifique et technique (BCMN) 1.30.8	212 418	212 418	La quote-part de l'objectif Biologie (chapitre 3.30) aux dépenses de l'infrastructure de l'établissement d'Ispra, en contrepartie du soutien fourni au personnel y affecté, est fixée forfaitairement à 315 000 UC.
				Support scientifique et technique (Institut des transuraniens) 1.30.9	179 188	179 188	
				Grandes installations			
				Centre de calcul 1.40.0	156 875	156 875	
				Réacteur HFR 1.41.0	492 197	492 197	
				Réacteur Ispra I 1.42.0	101 259	101 259	
				Réacteur Essor/Adeco 1.43.0	1 175 003	1 175 003	
				Laboratoire de moyenne activité 1.45.0	98 322	98 322	

COMPTE D'AFFECTATION: INFRASTRUCTURE GÉNÉRALE: SERVICES GÉNÉRAUX ET FRAIS GÉNÉRAUX

RÉCAPITULATION

(en UC)

RESSOURCES (suite)							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé		Engagements	Paiements	
1	1.20		92	Grandes installations (BCMN)	1.46.0	189 910	189 910	
				Grandes installations (Institut transuraniens)	1.47.0	255 381	255 381	
				Divisions scientifiques				
				Divisions scientifiques — Ispra/Petten	1.50.1	5 519 238	5 519 238	
				Divisions scientifiques — Karlsruhe	1.50.2	970 666	970 666	
				Divisions scientifiques — BCMN	1.50.3	835 612	835 612	
				Objectifs de recherches				
				Direction et coordination	2.90.0	1 744 860	1 744 860	
				Biologie	3.30.0	315 000	315 000	
				TOTAL DES RESSOURCES		13 545 808	13 545 808	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES EXCEPTIONNELLES D'INFRASTRUCTURE

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20	1.20.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			40	Dépenses d'investissement	237 000	237 000	Les investissements envisagés sont les suivants : UC — Crèche et garderie : 100 000 Ce montant est destiné à couvrir les frais de construction du nouveau bâtiment « Crèche et garderie », le bâtiment actuel en bois de la crèche n'étant plus en état d'assurer des conditions acceptables et n'offrant plus la sécurité indispensable — Frais complémentaires de modification de la station électrique : 137 000 Ce montant est destiné à couvrir les frais complémentaires de modification de la station électrique, nécessaire pour l'adaptation de la station aux exigences du nouveau réseau électrique italien 130 kV. Le crédit accordé en 1972 a permis la substitution d'un seul des deux transformateurs de la station 237 000
				TOTAL DES EMPLOIS	237 000	237 000	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20	1.20.1		IMPUTATIONS PRIMAIRES			Le total de ces crédits se subdivise comme suit : Direction générale CCR 33 000 UC Établissement d'Ispra 2 630 870 UC Établissement de Petten 710 750 UC Établissement de Karlsruhe 722 000 UC Établissement de Geel 394 000 UC 4 490 620 UC
			11	Dépenses de personnel	618 900	618 900	
			13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	35 000	35 000	
			14	Dépenses de service social et de perfectionnement professionnel du personnel	187 500	187 500	
			21	Immeubles et frais accessoires	2 046 500	2 046 500	Ce crédit comprend notamment les prévisions suivantes (en UC) : ISPRA / PETTEN / KARLSRUHE / BCMN — assurances : 144 700 / 15 650 / 7 460 / 18 700 — eau, gaz, électricité, chauffage : 634 000 / 30 000 / 300 000 / 60 000 — nettoyage et entretien : 580 000 / 60 000 / 60 000 / 59 800
			22	Biens meubles et frais accessoires	580 320	580 320	
			23	Dépenses administratives courantes	559 750	559 750	
			24	Frais de réception et de représentation	1 500	1 500	
			25	Frais de réunions et de convocations	3 000	3 000	
			27	Dépenses de publication et d'information	3 250	3 250	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	64 400	64 400	Ce montant couvre notamment les dépenses de fonctionnement général des magasins (8 300 UC) et les dépenses d'entretien des bâtiments et du site de l'établissement de Petten (56 100 UC).
			50	Dépenses par contrats	390 500	390 500	
				TOTAL DES EMPLOIS	4 490 620	4 490 620	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.20	1.20.2					
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	21 000	21 000	
			14	Dépenses de service social et de perfectionnement professionnel du personnel	31 000	31 000	
			21	Immeubles et frais accessoires	p.m.	p.m.	
			23	Dépenses administratives courantes	18 000	18 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	70 000	70 000	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉPENSES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF — SIÈGE ET ACTION INDIRECTE

(en UC)

RESSOURCES							
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	Commentaires
1	1.20	1.20.2	92	UTILISATION DE L'INFRASTRUCTURE			
				Objectifs de recherche			
				Enseignement et formation 3.11.0	1 708	1 708	
				Réacteurs d'essai de matériaux 3.12.0	483	483	
				Fusion 3.20.0	33 047	33 047	
				Biologie (commun) 3.30.0	23 380	23 380	
				Dragon 3.40.0	6 370	6 370	
				Substances et méthodes de référence (Bureau communautaire de référence) 3.51.0	1 029	1 029	
				Protection de l'environnement (pollution et nuisances) 3.52.0	1 183	1 183	
				Biologie (complémentaire) 5.20.0	2 800	2 800	
				TOTAL DES RESSOURCES	70 000	70 000	

COMPTE D'AFFECTATION: DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20	1.20.3					Le total de ces crédits se subdivise comme suit : — Direction générale du CCR 660 150 UC — Établissement d'Ispra 2 691 540 UC — Établissement de Karlsruhe 588 235 UC — Établissement de Geel 562 940 UC 4 502 865 UC
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	12 500	12 500	
			13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	370 000	370 000	Cette somme est destinée à couvrir les dépenses relatives aux missions de caractère non spécifique relevant des divers comptes d'affectation.
			24	Frais de réception et de représentation	23 500	23 500	
			25	Frais de réunions et de convocations	94 500	94 500	
			26	Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	52 000	52 000	
			27	Dépenses de publication et d'information	1 000	1 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	3 749 365	3 749 365	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 259 fonctionnaires et agents d'établissement — 96 agents locaux.
			94	Utilisation des grandes installations	200 000	200 000	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
				TOTAL DES EMPLOIS	4 502 865	4 502 865	

COMPTE D'AFFECTATION: GESTION DES INSTALLATIONS SOCIALES — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20	1.20.4		IMPUTATIONS PRIMAIRES			Les installations sociales d'Ispra faisant l'objet de ce compte d'affectation sont notamment : — Mensa — crèche — logements
			14	Dépenses de service social et de perfectionnement professionnel du personnel	35 500	35 500	
			21	Immeubles et frais accessoires	75 550	75 550	
			23	Dépenses administratives courantes	3 450	3 450	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	51 500	51 500	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	393 834	393 834	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 6 fonctionnaires et agents d'établissement — 47 agents locaux.
				TOTAL DES EMPLOIS	559 834	559 834	

COMPTE D'AFFECTATION: ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BATIMENTS ET DU SITE — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20	1.20.5					Le total de ces crédits se subdivise comme suit : — Établissement d'Ispra : 1 632 218 UC — Établissement de Geel : 177 000 UC — Établissement de Karlsruhe : 17 000 UC 1 826 218 UC
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			21	Immeubles et frais accessoires	45 800	45 800	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	472 064	472 064	
			50	Dépenses par contrats	594 000	594 000	Ce crédit couvre les dépenses relatives aux contrats d'entretien d'installations spéciales, telles que : conditionnement d'air, installations électriques, téléphone, ponts roulants, etc.
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	709 354	709 354	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 52 fonctionnaires et agents d'établissement — 25 agents locaux.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	5 000	5 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	1 826 218	1 826 218	

COMPTE D'AFFECTATION: PROTECTION ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20	1.20.6					*Le total de ces crédits se subdivise comme suit :*
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			— Établissement d'Ispra : 686 121 UC — Établissement de Karlsruhe : 62 000 UC — Établissement de Geel : 87 000 UC 835 121 UC
			23	Dépenses administratives courantes	23 000	23 000	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	180 000	180 000	
			40	Dépenses d'investissement	10 000	10 000	
			50	Dépenses par contrats	34 000	34 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	583 121	583 121	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 46 fonctionnaires et agents d'établissement — 12 agents locaux.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	5 000	5 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	835 121	835 121	

COMPTE D'AFFECTATION: DOCUMENTATION, BIBLIOTHÈQUE ET ÉDITION — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.20	1.20.7					Le total de ces crédits se subdivise comme suit : — Établissement d'Ispra : 558 140 UC — Établissement de Karlsruhe : 16 000 UC — Établissement de Geel : 17 000 UC 591 140 UC
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	3 500	3 500	
			22	Biens meubles et frais accessoires	207 500	207 500	
			23	Dépenses administratives courantes	15 000	15 000	
			27	Dépenses de publication et d'information	20 000	20 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	326 140	326 140	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 26 fonctionnaires et agents d'établissement — 5 agents locaux.
			94	Utilisation des grandes installations	19 000	19 000	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
				TOTAL DES EMPLOIS	591 140	591 140	

COMPTE D'AFFECTATION: PROGRAMMATION DE GESTION — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.20	1.20.8					Ce montant couvre les dépenses de consultation de firmes spécialisées en informatique.
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			50	Dépenses par contrats	35 000	35 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	164 234	164 234	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 12 fonctionnaires et agents d'établissement.
			94	Utilisation des grandes installations	44 000	44 000	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
				TOTAL DES EMPLOIS	243 234	243 234	

COMPTE D'AFFECTATION: DÉCONTAMINATION — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.20	1.20.9					Ces crédits couvrent les dépenses de décontamination de l'établissement d'Ispra.
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	7 500	7 500	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	31 500	31 500	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	215 776	215 776	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 15 fonctionnaires et agents d'établissement — 9 agents locaux.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	5 000	5 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	259 776	259 776	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR

RÉCAPITULATION

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.30						
		1.30.1		Magasins	p.m.	p.m.	
		1.30.2		Bureaux d'études	288 553	288 553	
		1.30.3		Ateliers	1 947 618	1 947 618	
		1.30.4		Laboratoires d'électronique	627 859	627 859	
		1.30.5		Laboratoires de chimie	860 507	860 507	
		1.30.6		Support programmation scientifique et technique	259 996	259 996	
		1.30.7		Support scientifique et technique Petten	34 600	34 600	
		1.30.8		Support scientifique et technique du BCMN	598 129	598 129	
		1.30.9		Support scientifique et technique de l'Institut des transuraniens	472 808	472 808	
				TOTAL DES EMPLOIS	5 090 070	5 090 070	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR

RÉCAPITULATION

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30						Le détail des ressources figure aux pages relatives aux articles 1.30.1 à 1.30.9.
		1.30.1		Magasins	p.m.	p.m.	
		1.30.2		Bureaux d'études	288 553	288 553	
		1.30.3		Ateliers	1 947 618	1 947 618	
		1.30.4		Laboratoires d'électronique	627 859	627 859	
		1.30.5		Laboratoires de chimie	860 507	860 507	
		1.30.6		Support en programmation scientifique et technique	259 996	259 996	
		1.30.7		Support scientifique et technique Petten	34 600	34 600	
		1.30.8		Support scientifique et technique du BCMN	598 129	598 129	
		1.30.9		Support scientifique et technique de l'institut des transuraniens	472 808	472 808	
				TOTAL DES RESSOURCES	5 090 070	5 090 070	

COMPTE D'AFFECTATION: MAGASINS — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.30	1.30.1		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			30	Dépenses de fonctionnement technique	p.m.	p.m.	
				TOTAL DES EMPLOIS	p.m.	p.m.	

COMPTE D'AFFECTATION: BUREAU D'ÉTUDES — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.30	1.30.2					Cet article couvre les dépenses du bureau d'études de l'établissement d'Ispra.
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Personnel	6 000	6 000	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	15 500	15 500	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	173 217	173 217	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 12 fonctionnaires et agents d'établissement — 3 agents locaux.
			92	Utilisation de l'infrastructure	93 836	93 836	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	288 553	288 553	

COMPTE D'AFFECTATION: BUREAU D'ÉTUDES — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.2		*Objectifs de recherches*			
			93	Traitement et stockage des déchets 2.11.0	38 474	38 474	Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
				Science des matériaux 2.13.0	36 069	36 069	
				Recherches fondamentales sur les matériaux 2.13.1	4 810	4 810	
				Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène) 2.14.0	26 452	26 452	
				Sécurité des réacteurs 2.21.0	48 092	48 092	
				Bureau d'analyse de l'information 2.23.0	7 214	7 214	
				Soutien technique aux exploitants de central. 2.25.0	72 138	72 138	
				Évaluations techniques en support aux activités de la Commission 2.28.0	2 404	2 404	
				Étalons et substances de référence 2.51.1	9 618	9 618	
				Protection de l'environnement 2.52.0	24 046	24 046	
				Nouvelles technologies 2.54.0	19 236	19 236	
				TOTAL DES RESSOURCES	288 553	288 553	

COMPTE D'AFFECTATION: ATELIERS — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.30	1.30.3					Cet article couvre les dépenses d'ateliers de l'établissement d'Ispra.
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Personnel	30 000	30 000	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	65 500	65 500	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	1 201 331	1 201 331	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 106 fonctionnaires et agents d'établissement — 22 agents locaux.
			92	Utilisation de l'infrastructure	650 787	650 787	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	1 947 618	1 947 618	

COMPTE D'AFFECTATION: ATELIERS — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.3					Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
			93	*Objectifs de recherche*			
				Traitement et stockage des déchets 2.11.0	28 542	28 542	
				Science de matériaux 2.13.0	155 604	155 604	
				Recherches fondamentales sur les matériaux 2.13.1	72 929	72 929	
				Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène) 2.14.0	131 107	131 107	
				Sécurité des réacteurs 2.21.0	702 825	702 825	
				Bureau d'analyse de l'information 2.23.0	33 813	33 813	
				Soutien technique aux exploitants de centrales 2.25.0	101 541	101 541	
				Recherches sous contrats 2.40.0	28 817	28 817	
				Étalons et substances de référence 2.51.0	116 686	116 686	
				Étalons et substances de référence 2.51.1	10 165	10 165	
				Protection de l'environnement 2.52.0	173 207	173 207	
				Protection de l'environnement 2.52.1	48 343	48 343	
				Télédétection des ressources terrestres 2.53.0	9 116	9 116	
				Nouvelles technologies 2.54.0	98 455	98 455	
				Biologie 3.30.0	9 620	9 620	
				Contrôle et gestion des matières fissiles 4.12.0	58 343	58 343	

COMPTE D'AFFECTATION: ATELIERS — CCR

(en UC)

RESSOURCES (suite)							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé		Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.3						
			93	*Compte d'affectation*				
				Entretien bâtiment et site	1.20.5	5 000	5 000	
				Protection et sécurité du travail	1.20.6	5 000	5 000	
				Décontamination	1.20.9	5 000	5 000	
				Laboratoire d'électronique	1.30.4	29 171	29 171	
				Laboratoire de chimie	1.30.5	29 172	29 172	
				Réacteur Ispra I	1.42.0	36 819	36 819	
				LMA	1.45.0	58 343	58 343	
				TOTAL DES RESSOURCES		1 947 618	1 947 618	

COMPTE D'AFFECTATION: LABORATOIRE D'ÉLECTRONIQUE — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Ventilation par nature de dépenses: Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.30	1.30.4					Cet article couvre les dépenses du laboratoire d'électronique de l'établissement d'Ispra.
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			30	Dépenses de fonctionnement technique	124 000	124 000	Ce crédit couvre les dépenses normales de fonctionnement technique, les matières, l'équipement et l'entretien des appareils.
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	293 153	293 153	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 27 fonctionnaires et agents d'établissement.
			92	Utilisation de l'infrastructure	158 807	158 807	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	29 171	29 171	Ce crédit correspond à l'utilisation de l'atelier 1.30.3.
			94	Utilisation des grandes installations	22 728	22 728	Ce crédit correspond à l'utilisation du Centre de calcul 1.40.0.
				TOTAL DES EMPLOIS	627 859	627 859	

COMPTE D'AFFECTATION: LABORATOIRE D'ÉLECTRONIQUE — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.4	93	*Objectifs de recherches*			Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
				Traitement et stockage des déchets 2.11.0	58 135	58 135	
				Science des matériaux 2.13.0	58 135	58 135	
				Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène) 2.14.0	25 580	25 580	
				Sécurité des réacteurs 2.21.0	142 199	142 199	
				Bureau d'analyse de l'information 2.23.0	36 508	36 508	
				Soutien technique aux exploitants de centrales 2.25.0	49 183	49 183	
				Évaluations techniques en support aux activités de la Commission 2.28.0	4 651	4 651	
				Étalons et substances de référence 2.51.0	25 579	25 579	
				Étalons et substances de référence 2.51.1	2 325	2 325	
				Protection de l'environnement 2.52.0	95 342	95 342	
				Protection de l'environnement 2.52.1	23 254	23 254	
				Télédétection des ressources terrestres 2.53.0	11 627	11 627	
				Nouvelles technologies 2.54.0	2 325	2 325	
				Contrôle et gestion des matières fissiles 4.12.0	93 016	93 016	
				TOTAL DES RESSOURCES	627 859	627 859	

COMPTE D'AFFECTATION: LABORATOIRE DE CHIMIE — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.30	1.30.5		IMPUTATIONS PRIMAIRES			Cet article couvre les dépenses du laboratoire de chimie de l'établissement d'Ispra.
			11	Personnel	8 000	8 000	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	160 000	160 000	Ce crédit couvre les dépenses normales de fonctionnement technique, les matières, l'équipement et l'entretien des appareils et notamment l'acquisition des appareillages suivants : — Spectromètre de masse 30 000 UC — Appareil à fluorescence X 15 000 UC — Spectromètre à absorption atomique 16 000 UC — Calculateur Laben 7 000 UC — Appareil doseur du carbone dans l'eau 7 000 UC — Générateur rayons X 7 000 UC
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	415 514	415 514	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 27 fonctionnaires et agents d'établissement — 10 agents locaux.
			92	Utilisation de l'infrastructure	225 093	225 093	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	29 172	29 172	
			94	Utilisation de grandes installations	22 728	22 728	
				TOTAL DES EMPLOIS	860 507	860 507	

COMPTE D'AFFECTATION: LABORATOIRE DE CHIMIE — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.5	93	*Objectifs de recherches*			Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
				Traitement et stockage des déchets 2.11.0	79 677	79 677	
				Science des matériaux 2.13.0	47 806	47 806	
				Recherches fondamentales sur les matériaux 2.13.1	54 180	54 180	
				Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène) 2.14.0	119 515	119 515	
				Sécurité des réacteurs 2.21.0	35 058	35 058	
				Bureau d'analyse de l'information 2.23.0	6 374	6 374	
				Soutien technique aux exploitants de centrales 2.25.0	60 554	60 554	
				Étalons et substances de référence 2.51.0	60 554	60 554	
				Étalons et substances de référence 2.51.1	3 187	3 187	
				Protection de l'environnement 2.52.0	225 234	225 234	
				Protection de l'environnement 2.52.1	3 187	3 187	
				Télédétection des ressources terrestres 2.53.0	13 795	13 795	
				Nouvelles technologies 2.54.0	20 716	20 716	
				Contrôle et gestion des matières fissiles 4.12.0	130 670	130 670	
				TOTAL DES RESSOURCES	860 507	860 507	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT EN PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.30	1.30.6		IMPUTATIONS SECONDAIRES			Cet article couvre les dépenses de programmation scientifique et technique de l'établissement d'Ispra.
			91	Utilisation du personnel	168 640	168 640	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : 10 agents d'établissement.
			92	Utilisation de l'infrastructure	91 356	91 356	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	259 996	259 996	

COMPTE D'AFFECTATION : SUPPORT EN PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.6	93	*Objectifs de recherches*			Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
				Traitement et stockage des déchets 2.11.0	25 999	25 999	
				Sécurité des réacteurs 2.21.0	78 000	78 000	
				Bureau d'analyse de l'information 2.23.0	25 999	25 999	
				Évaluations techniques en support aux activités de la Commission 2.28.0	5 199	5 199	
				Étalons et substances de référence 2.51.1	10 400	10 400	
				Protection de l'environnement 2.52.1	10 400	10 400	
				Télédétection des ressources terrestres 2.53.0	25 999	25 999	
				Contrôle et gestion des matières fissiles 4.12.0	78 000	78 000	
				TOTAL DES RESSOURCES	259 996	259 996	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR (PETTEN)

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.30	1.30.7					
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			30	Dépenses de fonctionnement technique	34 600	34 600	
				TOTAL DES EMPLOIS	34 600	34 600	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR (PETTEN)

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.7	93	Compte d'affectation			Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
				Réacteur HRF 1.41.0	34 600	34 600	
				TOTAL DES RESSOURCES	34 600	34 600	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR (BCMN)

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé			
1	1.30	1.30.8					
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			30	Dépenses de fonctionnement technique	48 000	48 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	337 711	337 711	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 30 fonctionnaires et agents d'établissement — 5 agents locaux.
			92	Utilisation de l'infrastructure	212 418	212 418	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	598 129	598 129	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR (BCMN)

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.8					Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
			93	*Objectifs de recherches*			
				Bureau central des mesures nucléaires 2.24.0	598 129	598 129	
				TOTAL DES RESSOURCES	598 129	598 129	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR INSTITUT DES TRANSURANIENS

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.30	1.30.9		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			30	Dépenses de fonctionnement technique	35 000	35 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	258 620	258 620	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : 24 fonctionnaires et agents d'établissement.
			92	Utilisation de l'infrastructure	179 188	179 188	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	472 808	472 808	

COMPTE D'AFFECTATION: SUPPORT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE — CCR INSTITUT DES TRANSURANIENS

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.30	1.30.9	93	*Objectifs de recherches*			Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
				Plutonium et tranplutoniens 2.12.0	283 685	283 685	
				Plutonium et transplutoniens 4.11.0	189 123	189 123	
				TOTAL DES RESSOURCES	472 808	472 808	

COMPTE D'AFFECTATION: CENTRE DE CALCUL — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.40	1.40.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Personnel	12 000	12 000	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	1 852 274	1 852 274	Ce crédit est destiné essentiellement à la couverture de la dépense relative à la location des installations du Centre de calcul à Ispra.
			50	Dépenses par contrats	97 000	97 000	Ce montant couvre les dépenses suivantes : — contrat pour opérateurs 10 000 UC — contrat pour perforation et vérification des cartes mécanographiques 80 000 UC — contrat d'ingénieurs « système » IBM 7 000 UC
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	289 585	289 585	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à — 22 fonctionnaires et agents d'établissement — 5 agents locaux.
			92	Utilisation de l'infrastructure	156 875	156 875	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	2 407 734	2 407 734	

COMPTE D'AFFECTATION: CENTRE DE CALCUL — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé		Engagements	Paiements	
1	1.40	1.40.0						Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
			94	*Objectifs de recherches*				
				Traitement et stockage des déchets	2.11.0	154 697	154 697	
				Science des matériaux	2.13.0	84 302	84 302	
				Recherches fondamentales sur les matériaux	2.13.1	61 516	61 516	
				Application non électrogène de l'énergie nucléaire (Production de l'hydrogène)	2.14.0	26 364	26 364	
				Sécurité des réacteurs	2.21.0	285 595	285 595	
				Informatique appliquée	2.22.0	418 507	419 507	
				Bureau d'analyse de l'information	2.23.0	307 243	307 243	
				Soutien technique aux exploitants de centrales	2.25.0	35 262	35 262	
				Évaluations techniques en support aux activités de la Commission	2.28.0	61 516	61 516	
				Réseau informatique européen	2.30.0	22 728	22 728	
				Étalons et substances de référence	2.51.0	11 900	11 900	
				Protection de l'environnement	2.52.0	118 997	118 997	
				Protection de l'environnement	2.52.1	35 152	35 152	
				Télédétection des ressources terrestres	2.53.0	56 819	56 819	
				Nouvelles technologies	2.54.0	13 182	13 182	
				Contrôle et gestions des matières fissiles	4.12.0	59 498	59 498	

COMPTE D'AFFECTATION: CENTRE DE CALCUL — CCR

(en UC)

RESSOURCES (suite)							
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	Commentaires
1	1.40	1.40.0	94	*Compte d'affectation*			Les ressources du présent compte d'affectation correspondent à l'utilisation estimée, par les objectifs de recherches et par les autres comptes d'affectation, des prestations fournies par ce compte.
				Services administratifs 1.20.3	200 000	200 000	
				Documentation, bibliothèque 1.20.7	19 000	19 000	
				Programmation de gestion 1.20.8	44 000	44 000	
				Laboratoire d'électronique 1.30.4	22 728	22 728	
				Laboratoire de chimie 1.30.5	22 728	22 728	
				Réacteur Essor 1.43.0	70 000	70 000	
				Grandes installations BCMN 1.46.0	40 000	40 000	
				Recettes tiers 1.90.0	235 000	235 000	
				TOTAL DES RESSOURCES	2 407 734	2 407 734	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR HFR — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.41	1.41.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			21	Immeubles et frais accessoires	44 500	44 500	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	1 195 500	1 195 500	Ce crédit concerne notamment les dépenses pour éléments de combustible (765 500 UC) et l'électricité industrielle (95 000 UC).
			50	Dépenses par contrats	2 155 000	2 155 000	Ce crédit est destiné à la couverture des prestations faites par le RCN essentiellement dans le cadre du contrat de conduite technique du réacteur.
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	1 174 500	1 174 500	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à — 95 fonctionnaires et agents d'établissement ; — 3 agents locaux
			92	Utilisation de l'infrastructure	492 197	492 197	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	34 600	34 600	
				TOTAL DES EMPLOIS	5 096 297	5 096 297	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR HFR — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.41	1.41.0					
			94	Prestations pour tiers 1.90.0	p.m.	p.m.	
				Recherches fondamentales sur les matériaux 2.13.1	10 000	10 000	
				Réacteur HFR 4.13.0	5 086 297	5 086 297	
				TOTAL DES RESSOURCES	5 096 297	5 096 297	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR ISPRA I — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Ventilation par nature de dépenses: Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.42	1.42.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Personnel	41 000	41 000	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	158 000	158 000	Les principales dépenses prévues à cette rubrique sont : — élements de combustibles : 44 500 UC — eau lourde : 44 000 UC — électricité industrielle : 30 000 UC
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	186 922	186 922	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à — 15 fonctionnaires et agents d'établissement — 3 agents locaux
			92	Utilisation de l'infrastructure	101 259	101 259	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	36 819	36 819	
				TOTAL DES EMPLOIS	524 000	524 000	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR ISPRA I — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.42	1.42.0					
			94	*Prestations pour tiers* 1.90.0	24 000	24 000	
				Utilisation du réacteur ISPRA I	500 000	500 000	
				TOTAL DES RESSOURCES	524 000	524 000	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR ESSOR/ADECO — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.43	1.43.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			La mise à disposition du réacteur Essor fait l'objet d'un contrat encore en cours d'élaboration avec le gouvernement italien. Cette prise en charge prend effet à partir du 1er mars 1973 ; les mois de janvier et février constituent un solde qui figure au titre 1 — solde des comptes d'affectation
			11	Personnel	165 000	165 000	Ce crédit correspond aux dépenses relatives aux heures supplémentaires, primes et indemnités diverses.
			30	Dépenses de fonctionnement technique	2 409 768	2 409 768	Ce crédit couvre les dépenses courantes de fonctionnement technique du complexe.
			40	Dépenses d'investissement	4 000 000	4 000 000	Ce crédit correspond à la 1re fraction des dépenses entraînées par les investissements que le gouvernement italien financera au cours des 4 années du programme pour un montant de 18 millions d'UC conformément aux dispositions du contrat.
			50	Dépenses par contrats	250 000	250 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	2 241 676	2 241 676	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à — 170 fonctionnaires et agents d'établissement — 39 agents locaux.
			92	Utilisation de l'infrastructure	1 175 003	1 175 003	Ce crédit correspond à la quote-part des dépenses d'infrastructure à la charge du complexe Essor : cette quote-part est déterminée sur la base de la masse salariale de — 163 fonctionnaires et agents d'établissement — 39 agents locaux. Ces effectifs représentent les agents réellement affectés au complexe : les autres agents sont du personnel d'infrastructure non individualisable.
			94	Utilisation des grandes installations	70 000	70 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	10 311 447	10 311 447	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR ESSOR/ADECO — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.43	1.43.0	94				Le montant de 711 447 UC est déterminé comme suit : — 2/12e (= janvier + février) des imputations secondaires sur catégories 91 et 92 = 569 447 UC — dépenses en imputations primaires sur les mois de janvier et février = 142 000 UC 711 447 UC
				Remboursement du gouvernement italien 1.90.0	9 600 000	9 600 000	
				Prise en charge du solde par le titre 1: solde du compte d'affectation 1.43.0	711 447	711 447	
				TOTAL DES RESSOURCES	10 311 447	10 311 447	

COMPTE D'AFFECTATION: LABORATOIRE DE MOYENNE ACTIVITÉ — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.45	1.45.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Personnel	8 500	8 500	
			30	Dépenses de fonctionnement technique	113 000	113 000	Ce crédit couvre les dépenses de fonctionnement technique : matières, équipement et entretien des appareils.
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	181 498	181 498	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à 14 fonctionnaires et agents d'établissement.
			92	Utilisation de l'infrastructure	98 322	98 322	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évlaué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
			93	Utilisation du support scientifique et technique	58 343	58 343	
				TOTAL DES EMPLOIS	459 663	459 663	

COMPTE D'AFFECTATION: LABORATOIRE DE MOYENNE ACTIVITÉ — CCR

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.45	1.45.0					
			94	Soutien technique aux exploitants de contrats 2.25.0	262 665	262 665	
				Recherches sous contrats 2.40.0	196 998	196 998	
				TOTAL DES RESSOURCES	459 663	459 663	

COMPTE D'AFFECTATION: GRANDES INSTALLATIONS DU BCMN — CCR (ACCÉLÉRATEURS ET SPECTROMÉTRIE)

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.46	1.46.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			30	Dépenses de fonctionnement technique	510 000	510 000	Ce crédit comprend notamment les dépenses suivantes : — location appareil de calcul : 179 000 UC
			50	Dépenses par contrats	5 000	5 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	301 928	301 928	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à — 21 fonctionnaires et agents d'établissement — 2 agents locaux
			92	Utilisation de l'infrastructure	189 910	189 910	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
			94	Utilisation des grandes installations	40 000	40 000	
				TOTAL DES EMPLOIS	1 046 838	1 046 838	

COMPTE D'AFFECTATION: GRANDES INSTALLATIONS DU BCMN — CCR (ACCÉLÉRATEURS ET SPECTROMÉTRIE)

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.46	1.46.0	94	Bureau centrale des mesures nucléaires 2.24.0	1 046 838	1 046 838	
				TOTAL DES RESSOURCES	1 046 838	1 046 838	

COMPTE D'AFFECTATION: GRANDES INSTALLATIONS — CCR INSTITUT DES TRANSURANIENS

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Ventilation par nature de dépenses: Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.47	1.47.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			30	Dépenses de fonctionnement technique	562 000	562 000	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses suivantes : — matières et équipements : 395 000 UC — entretien bâtiments et appareils : 167 000 UC
			50	Dépenses par contrats	190 000	190 000	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	368 590	368 590	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à — 36 fonctionnaires et agents d'établissement — 1 agent local
			92	Utilisation de l'infrastructure	255 381	255 381	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	1 375 971	1 375 971	

COMPTE D'AFFECTATION: GRANDES INSTALLATIONS — CCR INSTITUT DES TRANSURANIENS

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.47	1.47.0					
			94	Plutonium et transplutoniens 2.12.0	825 582	825 582	
				Plutonium et transplutoniens 4.11.0	550 389	550 389	
				TOTAL DES RESSOURCES	1 375 971	1 375 971	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR BR 2

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.48	1.48.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	3 200	3 200	
			13	Dépenses relatives aux missions et aux déplacements	8 000	8 000	
			22	Biens meubles et frais accessoires	p.m.	p.m.	
			23	Dépenses administratives courantes	p.m.	p.m.	
			24	Frais de réunions et de convocations	7 500	7 500	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	590 702	590 702	Ce crédit correspond aux dépenses de personnel, évaluées comme suit : — 14 agents de cat. A à 24 440,86 UC = 342 172,04 UC — 17 agents de cat. B à 13 504,40 UC = 229 574,80 UC — 2 agents de cat. C à 9 477,77 UC = 18 955,54 UC Total 590 702,38 UC
				TOTAL DES EMPLOIS	609 402	609 402	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEUR BR 2

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.48	1.48.0					
			94	Remboursement du gouvernement belge	507 835	507 835	
				Prise en charge du solde par le titre 1 (solde du compte d'affectation) 1.48.0	101 567	101 567	Le montant de 101 567 UC est estimé comme suit : 2/12e (= janvier et février 1973) du total des emplois inscrits au présent compte d'affectation.
				TOTAL DES RESSOURCES	609 402	609 402	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEURS AVANCÉS

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.49			IMPUTATIONS PRIMAIRES	p.m.	p.m.	Les effectifs en attente d'affectation ou de dégagement visés à l'article 8.90.1 du présent budget provenant de l'ancien programme « Réacteurs avancés » (agents détachés dans des centres nationaux) pourront être mis à la disposition des gouvernements des États membres sur la base de l'article 6 c) du traité Euratom. A cet effet, les gouvernements intéressés s'engagent à faire connaître, dans les meilleurs délais, s'ils sont disposés à reprendre ces effectifs sur cette base.
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			94	Utilisation du personnel	p.m.	p.m.	Cette mesure, du point de vue budgétaire, entraîne les conséquences suivantes : — un ou, le cas échéant, plusieurs comptes d'affectation (articles) vont refléter ces mises à la disposition. Ces comptes d'affectation sont, à partir de la date de prise d'effet de la prise en charge des effectifs en question, équilibrés en dépenses et recettes (remboursements à effectuer par les États concernés) ; — pour la période du 1er janvier 1973 jusqu'à la date de prise d'effet un déficit se produit qui est pris à charge par tous les États membres.
				TOTAL DES EMPLOIS	p.m.	p.m.	

COMPTE D'AFFECTATION: RÉACTEURS AVANCÉS

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
		1.49	94	Remboursements des gouvernements concernés	p.m.	p.m.	
				TOTAL DES RESSOURCES	p.m.	p.m.	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR

RÉCAPITULATION

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.50						
		1.50.1		Divisions scientifiques: Ispra/Petten	15 986 838	15 986 838	
		1.50.2		Divisions scientifiques: Karlsruhe	2 378 400	2 378 400	
		1.50.3		Divisions scientifiques — BCMN	2 199 619	2 199 619	
				TOTAL DES EMPLOIS	20 564 857	20 564 857	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR

RÉCAPITULATION

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.50						Le détail des ressources figure aux pages relatives aux articles 1.50.1 — 1.50.3.
		1.50.1		Divisions scientifiques — Ispra/Petten	15 986 838	15 986 838	
		1.50.2		Divisions scientifiques — Karlsruhe	2 378 400	2 378 400	
		1.50.3		Divisions scientifiques — BCMN	2 199 619	2 199 619	
				TOTAL DES RESSOURCES	20 564 857	20 564 857	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR ISPRA/PETTEN

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.50	1.50.1					
				IMPUTATIONS PRIMAIRES			
			11	Dépenses de personnel	161 200	161 200	
				IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	10 306 400	10 306 400	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 688 fonctionnaires et agents d'établissement, dont 619 représentent le personnel directement affecté à la recherche et 69 le support administratif interne aux divisions — 63 agents locaux
			92	Utilisation de l'infrastructure	5 519 238	5 519 238	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	15 986 838	15 986 838	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR ISPRA/PETTEN

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé		Engagements	Paiements	
1	1.50	1.50.1	95	Traitement et stockage des déchets	2.11.0	1 026 442	1 026 442	
				Science des matériaux	2.13.0	1 283 053	1 283 053	
				Recherches fondamentales sur les matériaux	2.13.1	744 171	744 171	
				Application non électrogène de l'énergie nucléaire (production de l'hydrogène)	2.14.0	949 459	949 459	
				Sécurité des réacteurs	2.21.0	2 951 021	2 951 021	
				Informatique appliquée	2.22.0	795 493	795 493	
				Bureau d'analyse de l'information	2.23.0	692 849	692 849	
				Soutien technique aux exploitants de centrales	2.25.0	590 204	590 204	
				Formation	2.26.0	256 611	256 611	
				Évaluations techniques en support aux activités de la Commission	2.28.0	307 933	307 933	
				Réseau informatique européen	2.30.0	102 644	102 644	
				Recherches sous contrats	2.40.0	128 305	128 305	
				Étalons et substances de référence	2.51.0	872 476	872 476	
				Étalons et substances de référence	2.51.1	128 305	128 305	
				Protection de l'environnement	2.52.0	1 924 579	1 924 579	
				Protection de l'environnement	2.52.1	461 899	461 899	
				Télédétection des ressources terrestres	2.53.0	102 644	102 644	
				Nouvelles technologies	2.54.0	384 916	384 916	
				Contrôle et gestion des matières fissiles	4.12.0	692 849	692 849	
				Personnel en attente d'affectation	8.90.0	359 255	359 255	
				Personnel en attente d'application des mesures de dégagement	8.90.1	1 231 730	1 231 730	
				TOTAL DES RESSOURCES		15 986 838	15 986 838	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR KARLSRUHE

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses		Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
			Cat.	Intitulé			
1	1.50	1.50.2		IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	1 407 734	1 407 734	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 105 fonctionnaires et agents d'établissement.
			92	Utilisation de l'infrastructure	970 666	970 666	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	2 378 400	2 378 400	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR KARLSRUHE

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.50	1.50.2					
			95	Plutonium et transplutoniens 2.12.0	1 427 040	1 427 040	
				Plutonium et transplutoniens 4.11.0	951 360	951 360	
				TOTAL DES RESSOURCES	2 378 400	2 378 400	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR BCMN

(en UC

EMPLOIS							Commentaires
			Ventilation par nature de dépenses				
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.50						
		1.50.3		IMPUTATIONS SECONDAIRES			
			91	Utilisation du personnel	1 364 007	1 364 007	Ce crédit correspond aux dépenses relatives à : — 92 fonctionnaires et agents d'établissement — 5 agents locaux.
			92	Utilisation de l'infrastructure	835 612	835 612	Le montant correspondant à l'utilisation de l'infrastructure est évalué par rapport à la masse salariale du personnel relevant de ce compte.
				TOTAL DES EMPLOIS	**2 199 619**	**2 199 619**	

COMPTE D'AFFECTATION: DIVISIONS SCIENTIFIQUES — CCR BCMN

(en UC)

RESSOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagements	Paiements	
1	1.50	1.50.3	95	Bureau central des mesures nucléaires 2.24.0	2 199 619	2 199 619	
				TOTAL DES RESSOURCES	2 199 619	2 199 619	

COMPTE D'AFFECTATION: PRESTATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS — CCR

(en UC)

EMPLOIS							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Ventilation par nature de dépenses: Cat.	Intitulé	Crédits d'engagement	Crédits de paiement	
1	1.90	1.90.0		IMPUTATIONS PRIMAIRES			
				IMPUTATIONS SECONDAIRES	p.m.	p.m.	
			92	Utilisation de l'infrastructure	80 000	80 000	Ce montant concerne l'utilisation, par les tiers, des installations sociales d'Ispra (1.20.4)
			94	Utilisation des grandes installations	10 366 835	10 366 835	
				TOTAL DES EMPLOIS	10 446 835	10 446 835	

Ce montant comprend :	en UC Engagements	Paiements
— utilisation du Centre de calcul	235 000	235 000
— utilisation du HFR	p.m.	p.m.
— utilisation du réacteur Ispra I	24 000	24 000
— utilisation du réacteur Essor	9 600 000	9 600 000
— utilisation des grandes installations du BCMN	p.m.	p.m.
— utilisation du réacteur BR 2	507 835	507 835
	10 366 835	10 366 835

COMPTE D'AFFECTATION: PRESTATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS — CCR

(en UC)

RESOURCES							Commentaires
Titre	Chap.	Art.	Cat.	Intitulé	Engagement	Paiement	
1	1.90	1.90.0		*Produits des prestations pour le compte de tiers*	10 446 835	10 446 835	
				TOTAL DES RESSOURCES	10 446 835	10 446 835	

TABLEAU DES EFFECTIFS RELATIF AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENT

I. Effectifs occupant des emplois de nature administrative répartis par groupe de grade (1)

Catégories et grades	Effectifs autorisés en 1972			Effectifs autorisés en 1973		
	Siège et action ind.	CCR	Total	Siège et action ind.	CCR	Total
A 1	–	1	1	–	– (2)	–
A 2	–	1	1	–	1	1
A 3	–	5	5	–	5	5
A 4	–	5	5	–	5	5
A 5	2	7	9	3	11	14
A 6	–	6	6	–	3	3
A 7	–	4	4	–	4	4
A 8	–	–	–	–	–	–
Total A	*2*	*29*	*31*	*3*	*29*	*32*
B 1	1	14	15	1	17	18
B 2	3	28	31	1	35	36
B 3	1	22	23	5 (2 secrétaires)	18	23
B 4	–	20	20	1 (1 secrétaire)	10 (3 secrétaires)	11
B 5	–	4	4	–	17 (3 secrétaires)	17
Total B	*5*	*88*	*93*	*8*	*97*	*105*
C 1	4	18	22	3	22	25
C 2	13	33	46	8	35	43
C 3	5	13	18	3	7	10
C 4	–	–	–	2	–	2
C 5	–	–	–	–	–	–
Total C	*22*	*64*	*86*	*16*	*64*	*80*
D 1	–	1	1	–	–	–
D 2	–	–	–	–	–	–
D 3	–	–	–	–	–	–
Total D	–	*1*	*1*	–	–	–
Total A/B/C/D	*29*	*182*	*211*	*27*	*190*	*217*
Agents d'établissement	1	179	180	1	138	139
Total général (3)	**30**	**361**	**391**	**28**	**328**	**356**

(1) Sont considérés comme occupant des emplois administratifs, en principe, tous les agents affectés aux services administratifs, financiers et d'approvisionnement des établissements, toutes les secrétaires, quel que soit leur service d'affectation et les quelques agents affectés aux services scientifiques et techniques mis à la disposition des services d'approvisionnement des établissements.

(2) La Commission demande le transfert du poste A 1 autorisé en 1972 au cadre administratif pour le CCR de ce cadre vers le cadre scientifique/technique, pour permettre l'embauche d'un directeur général scientifique/technique pour l'établissement d'Ispra.

(3) Dans le cadre des effectifs prévus au budget pourront être imputés tant sur le cadre scientifique ou technique que sur le cadre administratif:
a) des agents de catégorie B sur les postes A 5/A 8, scientifiques ou techniques et A 7/A 6 administratifs, ouverts au budget, à concurrence de 5 % de ces postes,
b) des agents de catégorie C sur des postes B ouverts au budget, à concurrence de 5 % de ces postes,
c) des agents d'établissement sur des postes des catégories C et D ouverts au budget, à concurrence de 10 % de ces postes.

II. Effectifs occupant des emplois de nature scientifique ou technique, répartis par groupe de grade (1)

Catégories et grades	Effectifs autorisés en 1972			Effectifs autorisés en 1973		
	Siège et action ind.	CCR	Total	Siège et action ind.	CCR	Total
A 1	–	1	1	–	2 (2)	2
A 2	2	9 (4)	11	2	9 (4)	11
A 3	15	25	40	19	26	45
A 4	28	69	97	35	71	106
A 5	83	226	309	98	215	313
A 6	55	116	171	53	106	159
A 7	8	30	38	11	29	40
A 8	–	2	2	–	–	–
Total A	*191*	*478*	*669*	*218*	*458*	*676*
B 1	3	37	40	6	42	48
B 2	15	156	171	19	169	188
B 3	22	199	221	25	192	217
B 4	19	194	213	20	193	213
B 5	9	83	92	10	72	82
Total B	*68*	*669*	*737*	*80*	*668*	*748*
C 1	1	24	25	1	32	33
C 2	4	63	67	1	55	56
C 3	–	31	31	–	18	18
C 4	–	–	–	–	–	–
C 5	–	–	–	–	–	–
Total C	*5*	*118*	*123*	*2*	*105*	*107*
D 1	–	–	–	–	1	1
D 2	–	–	–	–	–	–
D 3	–	–	–	–	–	–
Total D	–	–	–	–	*1*	*1*
Total A/B/C/D	*264*	*1 265*	*1 529*	*300 (5)(6)*	*1 232 (7)*	*1 532*
Agents d'établissement	2	355	357	2	350	352
Total général (3)	**266**	**1 620**	**1 886**	**302**	**1 582 (8)**	**1 884**

(1) Sont considérés comme occupant un emploi scientifique ou technique les agents relevant des services de cette nature, scientifique et technique ou généraux, y compris le personnel de direction.

(2) La Commission demande le transfert du poste A 1 autorisé en 1972 au cadre administratif pour le CCR de ce cadre vers le cadre scientifique/technique, pour permettre l'embauche d'un directeur général scientifique/technique pour l'établissement d'Ispra.

(3) Dans le cadre des effectifs prévus au budget pourront être imputés tant sur le cadre scientifique que sur le cadre administratif:
a) des agents de catégorie B sur les postes A 5/A 8, scientifiques ou techniques et A 7/A 6 administratifs, ouverts au budget, à concurrence de 5 % de ces postes,
b) des agents de catégorie C sur des postes B ouverts au budget, à concurrence de 5 % de ces postes,
c) des agents d'établissement sur des postes des catégories C et D ouverts au budget, à concurrence de 10 % de ces postes.

(4) Dont un emploi temporaire de grade A 2, qui devra être supprimé dès que les conditions ayant justifié sa création viendraient à disparaître.

(5) Dont 20 emplois temporaires conformément à la décision du Conseil du 21 juin 1971, modifiée par décision du 14 mai 1973, arrêtant un programme quinquennal de recherches et d'enseignement dans le domaine de la fusion et de la physique des plasmas, ces emplois temporaires ne pouvant excéder la durée de ce programme.

(6) Dont 43 emplois, provenant de l'ancien programme «Réacteurs avancés», occupés par des agents pour lesquels il sera fait application:
– de l'article 6 c) du traité CEEA,
– ou des mesures de dégagement selon les dispositions du règlement n° 1543/73 du 4 juin 1973.
Les emplois devenus vacants par suite de l'application des mesures de dégagement susvisées seront au fur et à mesure reputés supprimés.

(7) Dont 94 emplois occupés par des agents pour lesquels les mesures de dégagement selon les dispositions du réglement no 1543/73 du 4 juin 1973 sont applicables.
Sur ces 94 emplois, 44 emplois, dès qu'ils sont devenus vacants par suite de l'application des mesures de dégagement susvisées, seront au fur et à mesure réputés supprimés.

(8) Dont 20 emplois occupés par des agents en attente d'affectation à l'objectif «Centre européen d'information sur les programmes pour ordinateurs» (action COST 12) actuellement en voie de définition.